VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 MARS 1925. NUMERO 30

Adressez toute c... à "LA LI...
ABONN...
Canada et Et... $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Premier Congrès des Commissaires d'Ecoles de Langue Française du Manitoba

LES COMMISSAIRES D'ECOLES ET LE CHOIX DES INSTITUTEURS

CONFERENCE DE M. L'ABBE SABOURIN, VISITEUR DES ECOLES

Les maîtres et les maîtresses chargés de former nos enfants doivent être vraiment catholiques et Canadiens français dans leur intelligence, dans leur volonté et dans leur coeur

Lundi, mardi et mercredi de la semaine dernière, les commissaires d'école de langue française du Manitoba ont tenu leur premier congrès. Les séances avaient lieu le soir seulement, car dans la journée, les délégués assistaient aux séances de la convention générale des commissaires de toute la province, qui se tenait en même temps à Winnipeg.

Les représentants de nos écoles canadiennes-françaises sont venus en grand nombre à ce congrès qui, pour un début, a été fort encourageant.

Le premier soir, les commissaires se sont contentés d'étudier les résolutions présentées à la convention de Winnipeg, comme ils avaient l'habitude de le faire les années précédentes. Un programme de conférences et de discussions pratiques avait été préparé pour les deux autres séances, qui ont été honorées de la présence de S. G. Mgr l'archevêque de Saint-Boniface. S. G. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, de passage à Saint-Boniface mardi, a bien voulu également assister à la séance de ce jour-là.

Le choix des instituteurs

M. S.J. Dusseault, président de l'Association des Commissaires d'Ecoles du Manitoba, qui préside, souhaite la bienvenue aux délégués et explique brièvement le but du congrès, puis il donne la parole à M. l'abbé Sabourin, visiteur des écoles, qui traite avec toute l'autorité qu'on lui connait la question du choix des instituteurs et institutrices. Le conférencier ayant forcément répété une partie de ce qu'il avait dit quelques jours auparavant dans sa conférence sur la "mentalité canadienne" — dont la Liberté a donné un compte rendu détaillé — nous glissons rapidement sur certains points.

Deux grands points faibles

Les commissaires doivent apporter le plus grand soin dans le choix de l'instituteur de leur école, tout comme s'il s'agissait de l'intérêt de leurs propres enfants. Il y a deux grands points faibles chez nous; la formation catholique et la formation canadienne française. Pour y remédier, il est absolument indispensable que les maitres et les maitresses chargés de former nos enfants soient vraiment catholiques et Canadiens français dans leur intelligence, dans leur volonté et dans leur coeur. Cela est plus nécessaire que partout ailleurs ici, où nous vivons mêlés aux Anglo-protestants. Nos jeunes gens et nos jeunes filles doivent posséder une bonne dose de doctrine pour triompher des difficultés et des objections qu'ils rencontreront dans notre milieu mixte manitobain.

Ignorance de l'histoire

Une grande partie de notre population n'est pas assez nationale dans son intelligence parce qu'elle n'est pas renseignée sur nos droits constitutionnels et historiques. Nous formons un groupe national organisé qui, malgré des faiblesses, n'a jamais renoncé à ses droits. Beaucoup des nôtres ne le soupçonnent même pas. L'histoire du Canada ne s'enseigne pas dans les écoles du Manitoba avant le 6me grade et encore elle s'enseigne dans un manuel anglais qui n'est pas à la portée de la moyenne des élèves et est conçu dans un esprit anticatholique et anticanadien-français.

Le courant défavorable

Une foule de Canadiens français ne sont pas suffisamment catholiques et français dans leur volonté. Ils agissent à l'anglaise parce que le courant les entraine de ce côté. Les jeunes, qui ont ce mauvais exemple sous les yeux, apprennent à choisir et se considèrent, eux aussi, comme une race inférieure. Nous vivons dans une atmosphère protestante et matérialiste, mais rien ne nous empêche d'avoir des foyers profondément catholiques et français.

La sensibilité joue un grand rôle dans la vie et dans l'éducation. Il faut parler au coeur des enfants, leur apprendre à vibrer en face de tous nos intérêts religieux et nationaux, à estimer par dessus tout ce qui concerne la religion et la nationalité. On ne veut pas ce que l'on ne connait pas; on ne fera jamais s'émouvoir les jeunes pour des choses qu'ils n'ont pas appris à aimer.

De bons instituteurs

D'où l'importance d'avoir de bons instituteurs et institutrices qui inculqueront ces principes et ces sentiments à leurs élèves, qui ne seront pas seulement instruits mais auront surtout la volonté de former des petits Canadiens français fiers de leur race et de leur religion.

Le choix de l'instituteur est la fonction la plus importante des commissaires. Ils doivent prendre des renseignements et s'entourer de toutes les précautions voulues. Il ne suffit pas qu'un candidat ait un nom français pour offrir toutes les garanties nécessaires. Certaines personnes catholiques et françaises n'ont pas la mentalité voulue pour donner à nos enfants la formation que nous désirons.

M. l'abbé Sabourin aborde ici le problème de certaines communautés qui n'entrent pas suffisamment dans les vues des parents au point de vue de l'instruction française. Il conseille aux commissaires, dans ce cas, de parler énergiquement aux religieuses, de faire valoir leurs droits et de leur signifier clairement que s'ils n'entendent pas laisser angliciser leurs enfants par les anglo-protestants, ils ne peuvent tolérer davantage que le même travail soit fait par des religieuses de leur langue et de leur foi. Le conférencier affirme qu'en agissant ainsi, sans tapage inutile, les commissaires obtiendront ce qu'ils désirent.

L'institutrice apôtre

Le visiteur des écoles fait remarquer, en terminant, que le programme est assez vague en ce qui concerne l'enseignement religieux. En tout cas, il renferme trois lignes au sujet de "l'amour et la crainte de Dieu, le respect dû à son saint nom et la soumission à ses commandements" qui permettent de repousser la neutralité. Toute institutrice qui le veut peut être apôtre dans sa classe tous les jours de l'année. La justice et la morale, que l'on fait un devoir d'enseigner aux élèves, ne doivent pas être forcément protestantes; rien ne s'oppose à ce que nos écoles soient foncièrement catholiques. Au point de vue canadien-français, l'école publique peut aussi servir à nos fins dans une certaine mesure. L'Association d'Education a obtenu que l'Histoire du Canada soit enseignée dans les écoles françaises dès le IVe grade. Mais le programme recommande en outre de raconter des historiettes aux enfants. Quels sujets peuvent intéresser davantage nos petits Canadiens que les faits saillants de l'histoire de notre pays, les récits des exploits des découvreurs et des missionnaires de l'Ouest. Les maitres et les maitresses qui le veulent ont à leur portée toutes les ressources voulues pour former la génération de Canadiens catholiques et français convaincus dont nous avons besoin au Manitoba.

S. G. Mgr Charlebois

S. G. Mgr Charlebois félicite les commissaires d'école et l'Association d'Education du travail journalier accompli pour maintenir l'influence française et catholique au foyer et à l'école. Il leur dit quelques mots de son école paroissiale bilingue du Pas. Les Canadiens français de cette partie du Manitoba savent aussi faire les sacrifices exigés par la situation.

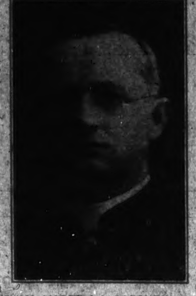
La séance se termine par la sanction du projet d'affiliation de l'Association des Commissaires d'écoles avec l'Association d'Education.



M. HENRI LACERTE,
Président général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.



M. S.-J. DUSSEAULT,
Président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, qui a présidé le premier congrès de cette association, les 24, 25 et 26 février, à Saint-Boniface.



M. L'ABBE J.-A. SABOURIN,
Chancelier du diocèse de Saint-Boniface, visiteur des écoles de l'Association d'Education.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AVEC LES PARENTS ET LES INSTITUTEURS

CONFERENCE DE M. SAUVEUR MARCOUX, SECRETAIRE DE L'ECOLE DE LORETTE

Bibliothèques scolaires, programme de l'Association, concours de français, formation religieuse et morale, surveillance des récréations, etc.

Mercredi soir, M. Sauveur Marcoux, secrétaire du district scolaire de Lorette, a donné un excellent travail pratique sur les rapports des commissaires avec les parents et les instituteurs.

Il commence par parler du choix des commissaires, auquel on devrait apporter au moins autant de soins que lorsqu'il s'agit de s'assurer de bons serviteurs.

Bibliothèques scolaires

Les commissaires ont le devoir de surveiller le choix des livres pour leur bibliothèque scolaire. Il y entre généralement beaucoup d'ouvrages insignifiants et frivoles, parfois hostiles à notre langue et à notre foi. Il y a quelqu'un dans chaque paroisse par qui les commissaires peuvent toujours faire inspecter les livres douteux, c'est le curé. L'année dernière, les commissions scolaires qui ont demandé des livres français en ont obtenus.

Le programme de l'Association

Il appartient aux commissaires de voir à ce que le programme de l'Association soit suivi. L'adoption de ce programme n'est pas seulement dans le meilleur intérêt des enfants, elle représente aussi une économie: les manuels de classe demeurent les mêmes d'année en année, au lieu de changer au gré des institutrices qui se succèdent à l'école.

La formation religieuse et morale est aussi du ressort des commissaires. Rien dans la loi ne s'oppose à ce que l'atmosphère de l'école soit foncièrement catholique. La demi-heure de catéchisme ne doit être écourtée sous aucun prétexte.

Les commissaires doivent défendre les droits des parents contre les empiètements de l'inspecteur, surtout en ce qui concerne l'engagement de l'instituteur. Ils doivent s'efforcer de maintenir l'union et la bonne entente dans le district. En cas de difficulté, le plus sage est de s'adresser au comité paroissial de l'Association.

Rapport avec les instituteurs

Il y a de graves inconvénients à changer trop fréquemment d'instituteurs. Avant d'engager une maitresse ou un maitre nouveau, les commissaires doivent s'enquérir de ses origines, de sa formation, de ses antécédents, de sa conduite à l'Ecole Normale. Ils s'adresseront pour cela aux commissaires qui le connaissent et à l'Association d'Education.

Les commissaires ne doivent pas manquer de s'intéresser au concours français annuel; ils verront à ce que les institutrices y fassent participer les élèves.

La surveillance des récréations est un autre point important qu'ils ne doivent pas négliger. Enfin les commissaires doivent visiter l'école de temps en temps en compagnie du curé de la paroisse. En terminant, M. Marcoux adjure ses auditeurs de ne pas laisser diriger l'école par l'inspecteur et l'institutrice qui ne sont que les subalternes des commissaires.

L'EST EPROUVE UN TRES GRAVE CHOC SISMIQUE

Une église effondrée et trois pertes de vie dans la province de Québec

Ottawa — Samedi soir, de 9 h. 21 à minuit, des secousses de tremblement de terre se sont fait sentir sur un vaste territoire dans l'est du Canada et aux Etats Unis. Elles ont été quatre fois plus fortes que celles qui avaient été enregistrées jusqu'ici à Ottawa. La commotion s'est produite dans un rayon de 335 milles et les experts croient pouvoir en placer le centre vers l'embouchure du Saguenay.

Dans les grands centres de population — New-York, Chicago, Montréal, Ottawa, Toronto, Philadelphie, Boston, etc. — le tremblement de terre a été assez fort pour alarmer des millions de personnes. Dans quelques villes, les voyageurs qui se trouvaient dans les hôtels se sont précipités dans les rues. Dans d'autres, on est sorti en foule des théâtres et des cinémas, croyant à une sérieuse explosion.

Graves conséquences dans la province de Québec

Québec — Mme Eugène Bureau, de Sainte-Anne de la Pérade, est morte de frayeur pendant le tremblement de terre.

L'église de Saint-Hilaire, à 60 milles en bas de Québec, s'est effondrée samedi soir au moment du tremblement de terre. Elle était construite entièrement en brique et n'était terminée que depuis deux ans. Il n'y avait personne dans l'église à ce moment.

Mme Alphonse Auger, de Québec, une jeune femme enceinte, s'est évanouie au moment du choc et est morte lundi matin.

La maison et le magasin de René Gané, à Hébertville, ont été détruites; les pertes sont de $25,000. A Saint-Félicien, la demeure de Cyprien Gagnon a été brûlée ($20,000) et le collège de Sainte-Anne de la Pocatière a subi pour $10,000 de dommages.

* * *

MONTREAL — La basilique de Saint-Jacques a failli être détruite par un incendie comme conséquence du tremblement de terre de samedi soir. La présence d'esprit du chauffeur et le bon travail des pompiers ont empêché une catastrophe.

ROME — Le cardinal Gasparri souffre d'un rhume, mais son état est sans gravité.

L'ENTENTE DU NID DE CORBEAU

La Cour suprême décrète que la Commission des chemins de fer est liée par cette entente

Ottawa — Dans son jugement concernant l'appel relatif à l'application de la convention du Nid de Corbeau pour les tarifs ferroviaires, la Cour suprême a jugé que la commission des chemins de fer est liée par cette convention et qu'elle ne peut imposer des tarifs plus élevés sur les produits qui y sont mentionnés. Mais, en retour, les tarifs prévus dans la convention du Nid de Corbeau ne peuvent être appliqués aux endroits qui existaient sur les lignes du Pacifique Canadien lors de l'adoption de cette convention en 1897.

Dans un jugement majoritaire, la commission des chemins de fer avait statué que son autorité était supérieure à celle de la convention et donc qu'elle pouvait amender ou abroger cette dernière à volonté. C'est sur appel des provinces de l'Ouest contre cette prétention que la Cour suprême vient d'en décider autrement.

Cette décision remet toute la question des taux de chemins de fer devant le parlement qui devra la résoudre maintenant qu'elle se présente sous sa forme la plus compliquée.

UN DEUXIEME PAYEMENT DU 'WHEAT POOL'

Les fermiers reçoivent 35 sous du minot — Un autre payement en juillet

Des chèques pour un montant total d'environ $25,000,000, représentant un second payement de 35 sous par minot sur le blé reçu par les coopératives de l'Ouest, ont été envoyés samedi aux membres des coopératives du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Un troisième payement sera fait en juillet, à la fin de la saison de la récolte de 1924, lorsque les comptes auront été réglés d'une manière définitive. Il y a raison de penser, déclare-t-on, que ce payement final sera assez substantiel.

Avec ce second payement de 35 sous par minot, les fermiers des trois "Pools" auront obtenu jusqu'ici $1.35 pour le blé No 1. Le payement initial de $1 par minot a été fait au commencement de la saison l'année dernière.

On estime que les Coopératives ont encore de sept à huit millions de minots de blé à vendre. Le blé Nord No 1 vaut aujourd'hui au Manitoba 60 sous de plus que ce qu'ont reçu les fermiers du "Pool", avec ce second payement. On a donc raison de croire que le troisième payement sera encore assez considérable.

TORONTO — La législature de l'Ontario comprend maintenant cinq groupes: conservateurs, libéraux, progressistes, ouvriers et fermiers unis.

LES COMMISSAIRES D'ECOLES ET L'ASSOCIATION D'EDUCATION

CONFERENCE DE M. HENRI LACERTE, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Les rapports ne peuvent manquer d'être intimes entre l'Association, organisation des pères de famille, et les commissaires, représentants des parents de chaque district scolaire

M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, après avoir remercié les délégués et les conférenciers, rappelle que la liste des élèves devant prendre part au concours de l'Association doit être envoyée au secrétaire le 1er février. Jusqu'ici 1,800 élèves sont inscrits, mais dans quelques écoles on a négligé d'envoyer les noms. Il est encore temps de le faire en se pressant.

Rapports intimes nécessaires

L'Association d'Education est l'organisation des pères de familles en vue d'assurer aux enfants franco-catholiques ce que l'Etat et la loi négligent totalement. Les commissaires, du point de vue de l'Association, représentent le groupement des parents franco-catholiques dont les enfants fréquentent l'école dans un territoire déterminé. Les rapports entre l'Association et les commissaires ne peuvent donc manquer d'être intimes.

Après avoir rappelé brièvement dans quelles circonstances fut fondée l'Association, M. Lacerte dit que ses principaux moyens d'action comprennent l'adoption d'un programme d'études français, la nomination d'un visiteur des écoles, l'établissement d'un concours de français pour les élèves et de cours de pédagogie pour les instituteurs canadiens-français.

L'orateur insiste sur la nécessité de donner à l'école une ambiance nettement française et catholique. Tout dépend de la mentalité de celui ou de celle qui en est chargé. L'Association est en mesure de renseigner les commissaires sur presque tous les membres du personnel enseignant de la province.

Visite de l'école

Il appartient aux commissaires d'engager l'institutrice à seconder les vues de l'Association, de la conseiller dans ses rapports avec l'inspecteur. Ils doivent aussi se mettre à la disposition du visiteur quand il vient faire l'inspection de l'école. Cette visite, on le comprend, est absolument nécessaire pour assurer l'observance du programme.

Le président de l'Association passe rapidement en revue certains autres devoirs précis énumérés dans la constitution de l'Association d'Education et les règlements du concours. La coopération principale que l'Association attend des commissaires, dit-il, est celle-ci: quand ils ont accepté la position, ils doivent en acquitter toutes les charges. Toute négligence de leur part peut entrainer des conséquences graves, et il en cite quelques exemples. En étant ainsi fidèles à leurs devoirs, les commissaires ne feront qu'accomplir, dans une mesure limitée, ce que les membres de l'exécutif accomplissent, quelques-uns depuis dix ans.

En terminant, M. Lacerte fait part de sa visite récente aux officiers de l'Association d'Education Canadienne-française de l'Ontario qui a été une source de satisfaction et d'encouragement pour lui et pour les chefs de la minorité franco-catholique de la province voisine.

Discussion

Une discussion générale s'engage sur la question des bibliothèques scolaires. M. l'abbé Rousseau, de Mariapolis, raconte comment, à la suggestion de l'Association d'Education, il a obtenu d'acheter des livres français pour la bibliothèque de son école. Toutes les commissions scolaires peuvent en faire autant en choisissant les ouvrages qu'ils désirent dans le catalogue de la Librairie Kérouck.

M. l'abbé Sabourin fait remarquer que depuis l'année dernière, le catalogue général pour les bibliothèques scolaires renferme vingt volumes de littérature catholique anglaise. Ces livres ont été ajoutés à la liste déjà existante à la demande de l'Association d'Education.

LES DROITS DES PARENTS SUR L'EDUCATION DE LEURS ENFANTS

CONFERENCE DE S. G. MGR A. BELIVEAU, ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

Une parole de Léon XIII établissant les droits des parents en matière d'éducation — Les injustes violences à repousser dans le choix des instituteurs et la neutralité scolaire

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface félicite l'exécutif de l'Association d'Education d'avoir fait un pas de plus dans le travail si méthodique et si intelligent qu'elle poursuit depuis quelques années. Ce premier congrès des commissaires de langue française, dit-il, c'est un nouveau moyen de liguer les forces, d'établir l'harmonie complète entre tous ceux qui doivent coopérer à la formation chrétienne en même temps qu'à l'instruction profane des enfants: parents, commissaires, instituteurs, curés, évêques. Vous ignorez quelle somme de travail se fait à l'exécutif de l'Association d'Education. Sans l'Association, ce serait, d'ici peu d'années, la désagrégation de nos forces et la disparition du français au Manitoba. Notre organisation de défense nationale et scolaire est indispensable à notre survivance et l'un des premiers devoirs des Canadiens français est de lui fournir le nerf de la guerre.

Une parole de Léon XIII

Mgr Béliveau cite alors une parole du Pape Léon XIII qui lui servira à étayer les substantielles recommandations qui vont suivre:

"C'est aux parents qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux auxquels ils ont donné le jour, avec l'obligation d'adapter l'éducation et la formation de leurs enfants à la fin pour laquelle Dieu leur a donné de leur transmettre le don de la vie. C'est donc une étroite obligation pour les parents d'employer leurs soins et de ne négliger aucun effort pour repousser énergiquement toutes les injustes violences qu'on veut leur faire en cette matière et pour réussir à garder exclusivement l'autorité sur l'éducation de leurs enfants."

Première injuste violence

Les premiers instituteurs, poursuit l'archevêque de Saint-Boniface, sont les parents, qui délèguent leurs droits aux maitres et maitresses. La première injuste violence à repousser est donc celle qui voudrait soustraire aux parents le choix des instituteurs. Ceci est l'affaire des commissaires, représentants des familles. Il faut repousser énergiquement toute ingérence du département de l'instruction publique et des inspecteurs, sans craindre les petits inconvénients qui pourraient en résulter. M. l'abbé Sabourin vous a dit hier soir quels instituteurs vous devez choisir. Il a touché des points délicats; il est resté dans les limites de la vérité en vous fixant vos devoirs et je n'ai rien à ajouter.

Deuxième injuste violence

La deuxième injuste violence à pro-

(Suite à la deuxième page)

Les droits des parents sur l'éducation de leurs enfants

(Suite de la première page)

voir est l'école neutre, indigne de vrais chrétiens. On remarque chez nous une rage à tâcher de détruire la petite école, prolongement naturel des familles. Les petites écoles se sont cependant révélées seules efficaces, alors que les grandes écoles ont été un immense fiasco. On veut détruire l'action directe des parents au moyen de la municipalisation et de la consolidation des écoles. La consolidation est un formidable assaut contre les bourses; elle a fait augmenter les taxes scolaires de 300 pour cent, sans compter qu'elle est préjudiciable à l'hygiène physique et morale des enfants. Elle n'a pas donné les résultats qu'on en attendait dans l'Ontario, comme le prouvent les paroles prononcées ces jours-ci à Winnipeg par le Dr Cody, ancien ministre de l'instruction publique dans cette province. On s'est aperçu que ce système d'avoir le même programme pour les enfants des villes et de la campagne amenait fatalement la désertion de la terre et on l'a abandonné pour revenir à un programme plus rationnel se limitant à quatre ou cinq sujets.

La municipalisation scolaire vise à tuer les petites commissions en centralisant, alors que le véritable progrès consiste à décentraliser.

On commence à s'apercevoir aussi que la coéducation des sexes a des inconvénients. Il y a beau temps que l'Eglise, sans parler de la prudence élémentaire et de la science de la nature humaine, nous avait mis en garde contre cette innovation dangereuse.

Deux portes de sortie légales

Mgr Béliveau recommande par-dessus tout l'ambiance chrétienne à l'école. Il fait remarquer que si la loi va à l'encontre du droit divin en proclamant l'école publique officiellement neutre, le programme des études apporte une heureuse correction qui permet de donner la formation religieuse et morale. Ceci est conforme à la tradition anglaise. On se rend compte que la loi est mauvaise; mais au lieu de la supprimer on se contente d'introduire un dérivatif qui entraînera peu à peu sa destruction.

L'orateur termine en conseillant aux commissaires de régler leurs difficultés scolaires entre eux.

Election des officiers

Voici la composition du bureau de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba pour l'année:

Patron: S. G. Mgr Béliveau.

Membres honoraires: Mgr Jubinville, MM. H. Béliveau, J.-A. Marion et Henri Lacerte.

Président actif: S.-J. Dusseault, St-Boniface.

1er vice-président: Sauveur Marcoux, Lorette.

2me vice-président: Abbé Albert Rousseau, Mariapolis.

Secrétaire: J.-H. Daignault.

Directeurs — District sud: Mathias Fillion, Saint-Jean-Baptiste; district est: Joseph Lemoine, Sainte-Agathe, et Dr Demers, Sainte-Anne des Chênes; district ouest: J. Boulay, Dunrea; district nord: Louis Fouchard, Sainte-Rose du Lac; district centre: Antoine Chapellaz, Saint-Claude, et R. P. Antoine, Notre-Dame de Lourdes.

Délégués présents

Voici la liste des délégués présents au congrès:

Saint-Labre: M. Albert Pujo.

Sacré-Coeur, Winnipeg: MM. P. L'Heureux, Auguste Germain et J.-H. Lemire.

Mariapolis: Ecole du village, M. Georges Choquette; Association locale, M. l'abbé Rousseau.

Saint-Joseph: Ecole du village, MM. Zéphirin Dumontier et Alphonse Marion; Ecole Taché, M. Philias Fontaine.

South Junction: M. Louis Brisebois.

Saint-Léon: Ecole Saint-Léon, MM. Félix Grenier et Xavier Rondeau; Ecole Théobald, M. Onésime Rondeau; Ecole Cléophas, M. Henri Payette.

Saint-Adolphe: Ecole Dubuc, M. E. Landry; Ecole Laramée, M. Octave Leclaire.

Saltel: Ecole Barras, M. Benjamin Ledet; Ecole Gauthier, M. Olivier Gauthier; Ecole Dugas, M. Auguste Legal.

Saint-Norbert: Ecole Saint-Norbert, M. Joseph Lord; Ecole Saint-Avila, M. Alphonse Champagne; Ecole Campeau, M. John Kenny; Ecole Saint-Germain, M. Simon Saint-Germain; Ecole Vermette, M. Alexandre Carrière.

Saint-Lupicin: Ecole Faure, MM. Emile Bourrier et Florimond Rocher.

Letellier: Ecole Inverness (village), M. Joseph Saurette; Ecole Saint-Pie, M. Horace Dansereau; Ecole des Deux Pointes, M. Alexandre Cadieux.

Aubigny: Ecole Provencher, M. Louis Palud; Ecole Bourret, M. Stanislas Fisette.

Bruxelles: Ecole des RR. Soeurs, M. Fred Gaucher; Ecole Saint-Urbain, M. J. Foidart; Ecole Saint-Gustave, M. Alphonse Potvin.

Saint-Jean-Baptiste: Ecole Saint-Jean-Baptiste (centre), M. Napoléon Déry; Ecole Franklin, M. David Lallier; Ecole Fillion, M. Henri Desmarais; Ecole Whitehaven, M. Antonin Plamondon; Ecole Petit Lac, M. Mathias Fillion; Ecole Youville, M. Omer Lafond.

Haywood: Ecole Dandurand, M. Maurice Fay; Ecole Saint-Jean, M. E.-O. Gautron.

Fannystelle: Ecole Chataigner, M. Marcel Arnal; Couvent, MM. E. Guyot et G. Hamel.

La Salle: Ecole Saint-Hyacinthe, M. J.-E. Rochon; Ecole Prestwick, M. J.-A. Cormier.

La Broquerie: Ecole Saint-Joachim, M. P. Laurencelle; Ecole Saint-Roch, MM. Emery Rocan et Maurice Gauthier; Ecole Saint-Etienne, M. Emile Gomion.

Sainte-Anne des Chênes: Ecole de l'Eglise, M. Féodore Tougas; Ecole Sainte-Anne Centre, M. Alex. Bériault; Ecole Sainte-Anne Ouest, M. Louis Dénautels, jr; Ecole Calédonia, M. Edouard Parent; Ecole Saint-Raymond, M. Napoléon Dufresne; Ecole Talbot, M. J.-E. Hébert.

Saint-François-Xavier: Ecole Saint-François-Xavier (centre), MM. E. Daignault et R. Précourt.

Saint-Boniface (district scolaire): MM. Marion, Dusseault, Doucet, Lavoie et Prénovault.

Isle de Chênes: M. N.-A. Dumaine.

Oak Lake: M. M. Masson.

Lorette: M. Sauveur Marcoux.

Dunrea: Ecole du village, M. Georges Fortier.

Saint-Claude: MM. L. Lacroix, C.-A. Rosset, C. Bonnefoy, A. Chapellaz, C. Phillipot.

Sainte-Agathe: M. Joseph Lemoine.

Cardinal: M. A. Gaboriau.

Sainte-Elisabeth: MM. E. Guenette, Alfred Rivard et M. l'abbé Mireault.

Notre-Dame de Lourdes: Ecole St-Adélard, M. Cyrille Rozière; Ecole Jeanne d'Arc, M. Emmanuel Simon; Ecole Saint-Louis (village), M. Jos. Robitaille; Ecole Montcalm, M. Joseph Comte.

Woodridge: M. Aimé Vrignon.

Saint-Pierre: Ecole Carey, M. J.-L. Gagné; Otterburne, M. Jos. Laroche; Ecole du Sud, M. Ludovic Goulet; Ecole du Centre, M. Auguste Sicotte.

Abbéville: M. François Gaden.

Sainte-Amélie: Ecole Beaverdam, M. Arthur Desjardins.

Saint-Laurent: M. J.-B. Perrault.

Saint-Malo: M. W.-E. Clément.

CONVENTION DES COMMISSAIRES D'ECOLES DU MAN.

M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface, est réélu président de l'association

La convention annuelle des commissaires d'écoles du Manitoba s'est tenue la semaine dernière à Winnipeg.

Education rurale

A la séance d'ouverture, M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface, le président de l'association, a préconisé un système d'éducation plus en rapport avec les besoins d'une province agricole comme le Manitoba. Tous les sujets se rapportant à l'agriculture, a-t-il dit, devraient être enseignés au petit rural dans son école, de même que tout ce qui peut contribuer à rendre la vie rurale attrayante. On devrait inculquer dans l'esprit de l'enfant tout ce qui est susceptible de le retenir sur la terre. La tentation de quitter la ferme pour venir à la ville devient trop grande.

Parlant des écoles sur le point d'être fermées pour cause de difficultés financières, le président dit que quelque chose devrait être fait par les autorités pour les tenir ouvertes. Il rappelle également les soins que nous devons apporter à l'éducation des nouveaux Canadiens.

L'hon. Charles Cannon, ministre de l'instruction publique, insiste sur l'importance de l'éducation et discute certains changements récents apportés dans la législation scolaire.

M. George-F. Chipman, du "Grain Growers Guide", membre de la Commission Murray, passe en revue les diverses recommandations de cette commission.

L'ex-ministre Cody

L'archidiacre H.-A. Cody, de Toronto, ancien ministre de l'instruction publique de l'Ontario, fait ressortir la valeur de l'éducation dans la vie nationale. Tout un avenir national, dit-il, pourrait être changé au bout de quelques générations au moyen de l'éducation. S'adressant plus particulièrement aux commissaires, l'orateur leur recommande des bâtiments convenables tout en les mettant en garde contre les dépenses inutiles; il parle du besoin de commissions scolaires intelligentes et progressives, fait valoir la nécessité d'un bon programme adapté aux besoins locaux et rend hommage aux instituteurs et institutrices dont le caractère et l'inspiration font réellement l'école.

Plusieurs résolutions ont été adoptées. L'une d'elles, qui s'opposait à la recommandation de la Commission Murray à l'effet de prolonger le cours de l'Ecole normale a été repoussée à une grosse majorité.

M. Marion réélu président

M. J.-A. Marion a été réélu président sans vote; le même honneur a été accordé au secrétaire-trésorier, W. Cox-Smith, de High Bluff. Les autres membres du bureau ont tous été réélus.

La convention de 1926 aura lieu encore à Winnipeg, l'offre faite par la ville de Brandon ayant été rejetée.

La Session Provinciale

LA TAXE SUR LE REVENU DEMEURE

La Chambre est aussi pour l'augmentation de la taxe sur la gazoline

Après avoir discuté pendant presque toute une séance, la Chambre a pris un premier vote, en comité plénier, sur le fameux bill amendant la loi de la taxe sur la gazoline. On sait que le gouvernement propose d'augmenter cette taxe de un sou à trois sous par gallon avec un rabais de deux sous pour la gazoline destinée aux machines agricoles. Bien qu'elle ait combattu avec une extrême vigueur, l'opposition a perdu la première manche. Une motion de l'hon. Robert Jacobs, libéral (Winnipeg), à l'effet que le bill ne soit pas rapporté, a été défaite à mains levées. Plusieurs indépendants ont voté avec le gouvernement, alors que libéraux, conservateurs et travaillistes ont fait bloc contre la motion. La discussion du bill article par article a été très vive et a occupé plusieurs séances de la Chambre. Il a été voté définitivement lundi soir.

Pas de rappel de l'impôt sur le revenu

L'opposition n'a pas été plus heureuse avec le bill pour rappeler l'impôt sur le revenu, qui a été tué en seconde lecture sans vote. MM. Norris, Haig et Cameron ont parlé contre le maintien de l'impôt, tandis que MM. Ivens, Tanner et Queen, travaillistes, en ont loué le principe, regrettant seulement qu'il ne pèse pas davantage sur les gros revenus et moins sur les petits.

Contre la commission des liqueurs

La discussion de l'amendement Downes à la loi de contrôle des liqueurs pour réduire la commission de liqueurs à un seul membre permet à l'opposition de se soulager. M. Joseph Bernier tient à protester, bien qu'il sache parfaitement que le bill sera rejeté. Il estime que les deux aviseurs sont inutiles, surtout quand les écoles sont fermées pour manque de fonds. MM. Farmer, Tanner et Hamelin parlent à peu près dans le même sens. M. Haig ne voit pas comment le gouvernement peut payer $5,000 par année à ces hommes qui ne consacrent à leurs fonctions qu'une partie de leur temps lorsque le procureur général, dont les responsabilités sont cinq fois plus grandes, ne reçoit que $5,400. M. Norris trouve que $1,000 par année serait un salaire suffisant.

Les écoles de Saint-Vital ne fermeront pas

MM. Joseph Hamelin (Sainte-Rose) et J.-T. Haig (Winnipeg) protestent énergiquement contre la situation qui est faite à certaines écoles publiques par suite d'embarras financiers; tous les deux déclarent que si des institutions devaient être fermées, c'étaient l'Université et le Collège d'Agriculture. L'hon. John Bracken répond que le gouvernement dépense plus pour les écoles publiques cette année que l'année dernière et que toute année antérieure. L'hon. Charles Cannon, ministre de l'instruction publique, assure que le gouvernement ne laissera pas fermer les écoles de Saint-Vital.

Pas de mardi gras pour les députés

A un certain moment de la séance, mardi soir, alors que les affaires n'avançaient pas, M. Joseph Hamelin a proposé que la Chambre s'ajourne, puisqu'il était clair qu'elle perdait son temps, — afin de permettre à ses membres d'aller assister au mardi gras au Royal Alexandra, où la soirée pourrait être passée plus agréablement. "Mr. Speaker" Talbot, prenant un air sévère, a fait remarquer au député de Sainte-Rose qu'il usurpait le droit du premier ministre en proposant l'ajournement. Alors M. Hamelin s'est contenté de faire une suggestion au premier ministre. M. Bracken a souri, mais a repoussé la tentation. Et la séance a continué.

Questions scolaires

L'adoption des octrois du département de l'instruction publique, s'élevant au total de $996,250, a soulevé de vifs débats, jeudi. Plusieurs orateurs libéraux et conservateurs ont accusé le doyen McKillican, président du Collège d'Agriculture, d'avoir été faire un discours politique à la convention des Fermiers-Unis, à Brandon. Le gouvernement, a-t-il dit, devrait empêcher ses fonctionnaires de prendre la parole dans des réunions politiques.

M. S.-J. Farmer, travailliste (Winnipeg), est le parrain d'un bill qui supprimerait la qualification foncière pour l'élection des commissaires d'écoles. Comme il l'a fait remarquer, le premier ministre de la province, le maire et les échevins de Winnipeg n'ont pas besoin d'être propriétaires pour se faire élire; la position de commissaire d'école est la seule fonction publique qui exige encore la qualification foncière. M. Joseph Bernier est d'avis que dans l'espèce, les qualifications familiales devraient être préférées aux qualifications foncières; car le père ou la mère de famille qui paye $25 de loyer par mois est plus vitalement intéressé dans les questions scolaires que le célibataire qui possède une maison de $25,000. Les commissaires d'écoles, dit le député de Saint-Boniface, sont plus importants que les maires et les échevins.

LES FETES DU TRICENTENAIRE DES JESUITES

S. G. Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, prononcera le sermon de circonstance à Québec

Québec — On vient de terminer les grandes lignes du programme des fêtes qui marqueront à Québec le troisième centenaire de l'arrivée des Jésuites au Canada. Bien que la date ne soit pas encore définitivement fixée, on fait des démarches pour qu'elle coïncide avec la célébration de notre fête nationale qui sera fête légale, cette année.

Une grand'messe pontificale célébrée par S. Em. le cardinal Bégin, à la chapelle du Séminaire, marquera l'ouverture du jubilé. A cette messe, S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, prononcera le sermon de circonstance.

Une soirée littéraire aura lieu à l'Université Laval; MM. l'abbé Camille Roy, Thomas Chapais, Léon Mercier-Gouin, l'abbé Scott, curé de Sainte-Foy, et quelques autres parleront sur différentes questions historiques touchant les Jésuites.

Le lendemain, il y aura une grande parade historique en automobile. Le départ s'effectuera des édifices du Parlement et ceux qui y prendront part se rendront au monument du R. P. Masse, premier missionnaire, arrivé au Canada en 1611; de là le défilé ira au fief de Saint-Michel, près de Sillery, ancien fief des Jésuites, puis à l'église de Sainte-Foy, la plus rapprochée de l'ancienne église des Jésuites, à l'ancienne église des Hurons, à Lorette, fondée et entretenue par les Jésuites. Le défilé passera par le monument Cartier-Brébeuf, sur les bords de la rivière Lairet, dans le quartier Limoilou, pour remonter à l'hôtel de ville, site qu'occupait l'ancien collège des Jésuites, où l'échevin P.-H. Bédard, leader du conseil, sera le principal orateur.

Sur le parcours il y aura des guides historiques pour faire l'histoire de chaque endroit.

LA LEGISLATURE DE L'ALBERTA

La question des ressources naturelles réglée — Amendements à la loi des liqueurs

Edmonton — Le premier ministre Greenfield a annoncé à la Législature que les négociations entre les gouvernements de l'Alberta et du fédéral sont complètement terminées. La province reprendra les ressources naturelles qui restent et elle recevra pendant trois ans le subside spécial.

Amendement à la loi des liqueurs

Plusieurs amendements à la loi des liqueurs seront soumis sous peu à la législature. L'une des plus importantes modifications demandée est qu'aucune licence de club ne sera émise après le 30 avril 1925, sauf le renouvellement des licences à des clubs qui possédaient déjà des licences le 30 avril 1925.

Une autre changement important qu'on préconise est que tout endroit dont l'occupant sera convaincu d'infraction à la loi deviendra, d'après la loi, place publique pour un an, et qu'il sera défendu de consommer de la liqueur en cet endroit.

Il sera défendu de conserver de la liqueur en arrière des magasins en installant simplement un lit et en appelant cet endroit place de résidence, d'après une autre clause des amendements proposés. Il sera défendu d'acheter de la liqueur ailleurs qu'aux pharmacies. Garder de la liqueur achetée ailleurs sera regardé comme un délit, d'après un autre amendement.

Critiques du gouvernement

T.-C. Milnes, indépendant (Claresholme), ancien progressiste qui a abandonné le gouvernement à la fin de la session précédente, a critiqué sévèrement l'administration des affaires de la province.

Fred White, travailliste (Calgary) a condamné les autorités universitaires pour avoir empêché l'un de leurs professeurs d'exprimer ses opinions devant des assemblées publiques.

Le débat sur l'adresse continue.

M. L.-A. Delorme à Woonsocket

M. L.-A. Delorme, dont nous annoncions, la semaine dernière, la nomination au poste d'agent de rapatriement aux Etats-Unis, a pris charge du bureau du gouvernement canadien à Woonsocket, R. I., le 2 mars. Son adresse est la suivante: L.-A. Delorme, agent du gouvernement canadien, 205, Woonsocket Call Building, Woonsocket, R. I.

SASKATOON — Deux jumelles de quatre ans, enfants de Mme Robert Matthew, Lintlaw, Sask., ont été brûlées vives à la maison pendant que la mère était allée faire une commission chez le voisin.

La Session Fédérale

ON ELARGIT LA LOI DU DIVORCE

Il paraît que c'est pour rendre justice aux femmes des provinces de l'Ouest

Ottawa — Les règlements de la Chambre vont-ils être revisés? Le député de Calgary-est, M. William Irvine, travailliste, a présenté une résolution, demandant à la Chambre de se prononcer sur ce point et de nommer un comité qui se chargerait de faire rapport au cours de la session. Il a été décidé que le Président de la Chambre ferait partie de ce comité. Le ministre des chemins de fer, l'hon. G.-P. Graham, a fait, à ce propos, une suggestion très pratique: celle de limiter la durée des discours. M. Graham se sentait d'autant plus à l'aise pour énoncer cette suggestion qu'il avait prononcé le plus long discours encore enregistré à la Chambre.

Pas de congé le mercredi des cendres

Pour la première fois depuis la Confédération, la Chambre a siégé le mercredi des Cendres. Dans les départements le travail se poursuivait également et tout le gouvernement était à l'oeuvre comme d'habitude.

Débat sur le divorce

Le député indépendant de Calgary-ouest, M. J.-T. Shaw, a présenté à la Chambre un projet de loi concernant le divorce. La mesure avait pour objet d'accorder à l'épouse le droit de divorcer pour les mêmes motifs que le mari peut invoquer. M. Shaw a expliqué que son projet avait pour but de rendre justice à la femme qui, dans les provinces de l'Ouest, doit appuyer sa demande de divorce de plusieurs raisons qui ne sont pas requises pour les hommes.

Nos députés canadiens-français ont eu la part belle dans ce débat. Avec un courage et une énergie dignes de mention, ils ont revendiqué le caractère sacré et indissoluble du mariage et dénoncé le divorce comme une plaie et un fléau social. Sans doute, on a voulu leur faire voir qu'il n'était pas question de principes religieux, qu'on ne leur demandait pas d'approuver le divorce, mais simplement de rendre justice à la femme. Leur clairvoyance ne s'y est pas laissé prendre. Sachant très bien que le divorce est la destruction certaine de la famille et par elle de la société dont elle est la base, ils se sont prononcés contre ce qui en rendrait l'accès de plus en plus facile. Chez les protestants, l'hon. G.-P. Graham, un méthodiste, s'est vigoureusement prononcé contre le divorce, en des termes d'une haute portée morale.

Malgré l'opposition des députés catholiques, le projet de M. Shaw a cependant été adopté par un vote de 109 contre 68. Tous les députés progressistes, sauf cinq, et tous les députés conservateurs, sauf MM. Chaplin, Charters et Doucet, ont voté en faveur de la mesure. Le premier ministre et les hon. Stewart, McMurray, Motherwell et Murdock se sont prononcés en faveur du projet de loi. Les hon. Lapointe, Béland, Graham, Bureau, MacDonald, McGiverin, Copp et Cardin et tous les députés libéraux canadiens-français ont enregistré leur vote contre l'amendement à la loi du divorce.



VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 MARS 1925 NUMERO 39

Le journalisme, c'est la conversation. Tout journal qui veut disserter fait le rôle et obtient le succès d'un pédant parmi des gens qui veulent causer.

Louis VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.

MGR A.-A. SINNOTT.

JUSQU'AU BOUT

"Quoi qu'il advienne, a déclaré le Sénateur Belcourt, au Congrès de Bourget, Ontario, *nous sommes dans la lutte jusqu'au bout. Jamais nous ne céderons d'une semelle, car nous comprenons les intérêts en cause: il s'agit de l'âme même d'une race. L'héritage sacré des aieux, il faut le transmettre intact à nos enfants."*

Voilà de nobles paroles. M. Belcourt, de santé délicate, très pris par ses devoirs professionnels, trouve le temps de faire de longs voyages, d'assister aux congrès d'éducation, d'écrire des articles de journaux et de revues, de faire des conférences, de travailler à la création de *l'Unity League* et de lui recruter des membres dans les sphères les plus cultivées du pays. Qu'il nous permette de lui envoyer d'ici un merci du coeur, car tout ce qui est fait là-bas doit se faire sentir ici.

Nous nous reprocherions de ne pas profiter de l'occasion pour remercier également les bons lutteurs de l'Ontario et en particulier l'Association d'Education.

L'Association d'Education, dont M. Belcourt est le président, a sauvé le français dans l'Ontario. Ce n'est pas encore le jour radieux de la liberté, mais les ténèbres des préjugés se font moins épaisses et le jour luira bientôt. Ce qui sauvera le français au Manitoba ce sera l'Association d'Education. Aucune lutte individuelle, si intelligente qu'on la suppose, ne viendra à bout du travail organisé et constant qui se fait contre nous; seule l'organisation a quelque chance de réussir.

On se montre parfois aimables au Manitoba. Ces jours derniers, le lieutenant-gouverneur nous disait publiquement de rester fidèlement attachés à notre langue. Le même soir, M. le professeur Osborne, de l'Université du Manitoba, disait que les deux langues et les deux races du pays se complètent l'une l'autre. Mais la médaille a un revers. Pendant que les sommités politiques et universitaires se montrent aimables en nous invitant à défendre notre langue, plus souvent qu'à leur tour notre département de l'Instruction publique et quelques inspecteurs d'écoles s'efforcent de nous rendre la tâche difficile.

Nous rencontrons des bonnes volontés réelles et nous en sommes reconnaissants à qui de droit. Nous goûtons aussi à l'amertume d'autres procédés; nous voulons en perdre le souvenir. Dans un cas comme dans l'autre, efforçons-nous de rester fidèles à notre devise: pas de lutte à panache, de la prudence et des actes. Nous n'aurons que ce que nous prendrons. Il faut donc prendre malgré certaines difficultés. La menace doit durcir les résolutions de ceux qui ont du coeur et non les ébranler. D'ailleurs de la menace à l'exécution il y a du chemin, et l'épée est loin de tomber aussi souvent qu'on nous fait l'amabilité de la brandir. Pas d'excès de timidité; consultons qui de droit avant de fléchir. L'Association d'Education n'est pas une batterie d'attaque, mais elle travaille assez efficacement à la défense; sachons rester en constante communication avec elle.

PERTINAX.

QUESTION TOUJOURS ACTUELLE

Les questions scolaires ont occupé une place considérable dans la semaine qui vient de s'écouler; convention des commissaires d'écoles du Manitoba, à Winnipeg; convention des commissaires d'écoles de la Saskatchewan, à Saskatoon; premier congrès des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, à Saint-Boniface. Ce numéro de la *Liberté* doit leur consacrer aussi forcément beaucoup d'espace. Nous ne songeons pas à nous en excuser auprès des lecteurs; ils savent que l'école est le grand enjeu de nos efforts et l'une des principales raisons d'être de notre journal.

Ces manifestations périodiques, avec leurs programmes de conférences et de discussions, montrent bien l'importance que l'on attache dans tous les milieux à la cause de l'éducation. Au reste, les orateurs les plus autorisés ne se font pas faute d'insister sur ce point. Que ce soit l'ancien ministre de l'instruction publique de l'Ontario, le ministre actuel du Manitoba ou l'archevêque de Saint-Boniface, la conclusion est la même et l'exhortation aussi pressante.

M. James-F. Bryant et M. J.-A. Marion, les deux présidents respectifs des associations de commissaires pour la Saskatchewan et le Manitoba, ont dénoncé en même temps un programme scolaire nettement défectueux dont le résultat le plus clair est de dépeupler les centres ruraux au profit de la ville. Des réformes de ce genre, sur lesquelles tout le monde est d'accord, devraient se faire sans difficulté. Sur d'autres points essentiels il existe des divergences profondes entre les divers groupes de la population. Les catholiques ont le devoir strict de défendre ce qu'ils savent être la doctrine immuable de l'Eglise en matière d'éducation.

* * *

Dans tous les pays on remarque une forte tendance à écarter les droits de la famille et à reconnaître à l'Etat des droits exclusifs sur la formation intellectuelle de l'enfant. Consignons ici les paroles de Léon XIII que S. G. Mgr Béliveau soumettait, l'autre soir, à la méditation de nos commissaires d'écoles:

"C'est aux parents qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux auxquels ils ont donné le jour, avec l'obligation d'adapter l'éducation et la formation de leurs enfants à la fin pour laquelle Dieu leur a donné de leur transmettre le don de la vie. C'est donc une étroite obligation pour les parents d'employer leurs soins et de ne négliger aucun effort pour repousser énergiquement toutes les injustes violences qu'on veut leur faire en cette matière et pour réussir à garder exclusivement l'autorité sur l'éducation de leurs enfants."

En 1919, les cardinaux, archevêques et évêques de France dans une lettre adressée aux catholiques français, définissaient ainsi les droits des parents sur l'éducation des enfants:

"C'est à vous, pères et mères de famille, que les enfants appartiennent puisqu'ils sont l'os de vos os et la chair de votre chair; et c'est vous qui, après leur avoir donné la vie du corps, avez le droit imprescriptible de les initier à la vie de l'âme. Dans l'oeuvre de l'éducation, l'Etat peut vous aider et vous suppléer, mais non vous supplanter...

"Vous avez, en second lieu, le droit et le devoir de surveiller l'école. Il faut que vous connaissiez les maîtres qui les dirigent et l'enseignement qu'ils y donnent. Rien de ce qui est mis entre les mains et sous les yeux de vos enfants ne doit échapper à votre sollicitude: livres, cahiers, images, tout doit être contrôlé par vous."

Garder exclusivement l'autorité sur l'éducation de leurs enfants et repousser énergiquement toutes les injustes violences qu'on veut leur faire en cette matière: tel est l'ordre formel que donne l'Eglise aux catholiques par la voix des papes et des évêques. C'est ce que font les pères de famille canadiens-français du Manitoba quand ils s'organisent, sous la bannière de l'Association d'Education, pour protéger leurs droits naturels et assurer le maintien de leurs écoles franco-catholiques. C'est ce que font nos commissaires de langue française — leurs représentants directs — quand ils s'assemblent pour mieux s'instruire de leurs devoirs et échanger leurs vues sur les difficultés à surmonter. Ce premier congrès a eu un succès réconfortant. C'est un nouveau chainon dans le travail de défense que nous forgeons autour de nos droits scolaires. Nous sommes en droit d'attendre beaucoup de la nouvelle filiale de l'Association d'Education.

* * *

Et la semaine prochaine, les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, à leur tour, discuteront, à Régina, leurs problèmes scolaires et nationaux. On sait que nos compatriotes de la province voisine, animés du meilleur esprit patriotique, jouissent d'une organisation déjà ancienne qui a donné d'excellents résultats. L'Association Catholique Franco-Canadienne compte treize années d'existence et elle va tenir son neuvième congrès. Quant à l'Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens, née en 1918, elle se réunira pour la quatrième fois. Trop de liens naturels unissent les groupes des deux provinces pour que le Manitoba français ne porte pas un intérêt très vif au succès de la convention de Régina.

Donatien FREMONT.

LA RELIGION MODERNE

S'il y a une plaie qui empoisonne la vie sociale moderne, aigrit le caractère public et active sourdement, sans qu'il y paraisse, la montée lente mais sûre du bolchevisme, c'est bien le fléau du luxe et surtout de son ostentation.

Cette maladie, en ce qui regarde la masse, ne sévit guère que depuis trois quarts de siècle environ; auparavant, seuls les dégénérés de la noblesse et les traitants d'une certaine bourgeoisie étaient contaminés. A partir du jour où Guizot, conscient de la mentalité nouvelle infusée au peuple par les romanciers romantiques genre Balzac, lança son mot célèbre: "Enrichissez-vous!", ce fut la ruée générale dans cette voie: je parle pour la France.

Si l'on voulait une preuve, en passant, du changement opéré là-bas, on pourrait la trouver dans cette simple phrase écrite par Châteaubriand en 1795, alors que forcé de fuir son pays pour échapper à la guillotine révolutionnaire qui venait de faucher sa famille, cet émigré fulminant s'efforçait de prouver au monde que les Français avaient à peu près tous les vices.

"Ils n'ont qu'une qualité, convenait-il cependant; *ils sont désintéressés!"*

Désintéressé, qui donc l'est aujourd'hui?...

Le culte de la pièce de cent sous est devenu général, non pas que nous soyons plus avaricieux qu'autrefois, mais parce qu'il nous est né un besoin nouveau, le *luxe*, et qu'il y a une sorte de déshonneur a ne pas y sacrifier. (On doit brûler de l'encens aux idoles!)

J'ai vu, dans les rues de Québec la catholique, des ouvriers refuser d'acheter chez un modeste marchand un objet de nécessité parce que là il ne coûtait qu'une piastre, et qui couraient au magasin de luxe payer le même trois dollars, afin de pouvoir se vanter du montant de leur achat.

Et, chose curieuse, ces braves gens se réclamaient de la croyance en Jésus-Christ.

Voyons! est-ce que l'Ouvrier de Nazareth (qui naquit sur la paille et mourut sur l'échafaud) ne se glorifiait pas hautement de ne pas même posséder une pierre sur la terre? Ne se targuait-il pas également d'avoir eu pour Précurseur un individu vêtu d'une simple peau de mouton et vivant de sauterelles, c'est-à-dire aussi pauvre que Lui? Tout cela est de l'histoire!

Il est bien évident que la religion des modernes n'a rien à faire avec une telle philosophie!...

Aujourd'hui, a dit Edouard Drumont, toutes les divinités du paganisme reviennent sur la terre donner l'assaut au christianisme. On les avait cru mortes, elles n'étaient qu'assoupies.

Plutus, surtout, a entièrement recouvré son empire. Changeant de raison sociale comme un simple yontre après faillite, le ci-devant Mammon se fait rendre son culte maintenant sous les espèces du Dollar (saluez!) les seules où nous communions sans restrictions ni... tiédeur!

Les Hébreux adoraient matériellement le dieu sous la forme d'un veau d'or; nous, nous le révérons en esprit sous la figure d'un *bank-note*.

Et notre vie sociale reflète parfaitement cette nouvelle mentalité.

Ainsi, autrefois la respectabilité d'un individu dépendait en grande partie de ses qualités morales; avant ses biens, on considérait d'abord ses vertus.

Maintenant, il suffit de dire: "Cet homme vaut tant de dollars", pour que chacun soit immédiatement fixé sur le degré de considération que mérite l'individu en question.

Il est donc parfaitement hypocrite de notre part de continuer à nous réclamer de la pauvreté du christianisme, laquelle, sublime dans l'ordre spirituel, parait dérisoire dans l'ordre matériel, par suite d'un phénomène analogue à celui de la "chambre noire" des photographes où les rayons deviennent des ombres, et les ombres des rayons. Proclamons franchement notre croyance et disons hautement: Il n'y a qu'une vraie divinité: l'Argent.

Ensuite, examinons froidement les avantages que la nouvelle doctrine nous a procurés.

Jadis, sous l'influence du christianisme, l'humanité avait une série de directives qui lui assuraient un bonheur relatif déjà dès ce monde.

Au lieu de se raconter niaisement que les hommes sont des immortels puisqu'une demi-douzaine de savants ont découvert la vapeur, l'électricité, le phonographe et le radio, on ne perdait pas de vue la précarité de l'existence ni la menace de la fin dernière, épée de Damoclès dont rien ne peut nous sauver ici-bas.

Et l'on vivait normalement, sans précipitation, prenant de l'existence le peu de bonheur qu'elle peut donner, mais qui est assurée quand, en échange, on consent à s'imposer quelques devoirs. Ah! l'on savait jouir de la vie dans ce moyen-âge que des écrivains maçonnisants comme l'impur Michelet, nous représentent stupide et tâtonnant dans les ténèbres! (La voilà bien la conspiration du mensonge ourdie par la soi-disant libre-pensée afin d'amener la démoralisation des consciences et, partant, le bolchevisme.) Qui nous rendra les belles réjouissances d'autrefois où tous les coeurs, n'étant blasés sur rien, chacun apportait un entrain cordial autrement plus grisant que le rythme hystérique du *jazz*. On n'avait pas besoin de *homebrew* alors, pour donner de l'animation à une fête, et une noce ne ressemblait pas à un enterrement!

Seulement, on était *réglé* en tout.

Consciente de sa misère originelle, l'humanité de l'époque appelait les choses par leur nom, ne s'abusant pas de grands mots comme: *Progrès, Emancipation du genre humain, Proclamation des droits de l'homme, Affranchissement de la pensée* et autres rengaines qu'on s'évertue depuis un siècle à nous faire prendre pour lanternes, mais qui n'ont jamais empêché personne de mourir.

On appelait crûment cette vie la *Vallée de larmes*, sans renoncer pour cela à prendre de "bons moments" quand l'occasion s'en présentait, car, disait le proverbe, "Il n'est pas de ciel si noir qu'il ne laisse apercevoir une étoile." Et le rire sonore du temps n'avait rien du ricanement mortuaire de notre époque, lequel ressemble à un hennissement.

Comme on ne pensait pas que la gloire d'un homme dépend de ce qu'il consomme, on avait pour maxime: "Gagner peu et vivre de peu".

Alors on appelait riche celui qui ayant seulement 1,000 francs de rente, n'en dépensait cependant que 990 dans son année.

Maintenant, celui qui gagne 1,000 dollars en dépense 1,500.

Celui qui a 20,000 piastres de revenu veut avoir l'air d'en toucher 30,000 et vit sur cette base!

Le résultat c'est la *pauvreté* constante pour tous, l'inquiétude causée par les dettes, l'aigreur contre le sort, et surtout la jalousie à l'égard du prochain, lequel, faisant comme nous, se donne des airs d'opulence qui ne lui appartiennent pas, naturellement! Voilà le bonheur de l'humanité moderne!

Que de pauvres diables nous voyons se pavaner avec de riches fourrures achetées à crédit, afin de sacrifier à l'idole du jour: le luxe. Les malheureux!

Avouons que d'avoir changé de religion cela ne nous a guère payé!...

Cependant, la nouvelle nous semble plus reluisante, toute désastreuse qu'elle est pour notre paix intérieure. Par suite d'une sorte de folie collective on en est arrivé maintenant à croire que notre royaume est bien de ce monde et à oublier que la satiété est l'infirmité humaine.

Pourtant le proverbe ne dit-il pas: "Tout passe. Tout casse. Tout lasse"?

Nourrissez un indigent avec du poulet: il vous bénira les premiers jours, mais au bout d'un mois, ira partout criant que vous le dégoûtez avec votre sempiternel poulet.

Pareillement pour la richesse; croit-on qu'un millionnaire est beaucoup plus heureux qu'un simple ouvrier? Non!

Accoutumé à vivre au milieu des jouissances, le riche finit par n'en plus sentir le goût; d'autre part, n'ayant pas à lutter pour le pain quotidien, comme le reste des hommes, l'ennui le ronge.

En 1923, disent les statistiques, aux Etats-Unis, où la nouvelle religion domine, 143 richards, la plupart millionnaires, se sont suicidés (78 hommes et 65 femmes).

L'argent ne fait donc pas le bonheur, comme l'avaient très bien remarqué les anciens!

Cette pauvre humanité moderne, si enflée de ses récentes découvertes en mécanique, a par contre tellement perdu la notion des vérités élémentaires aujourd'hui, qu'elle ne se connait plus elle-même.

Qui lui rendra la Sagesse?

Rejetant l'humble voie indiquée par le Rédempteur, elle est retournée aux antiques idoles, croyant, encore une fois, trouver dans la possession de l'or et les jouissances matérielles, un remède à cet "incurable ennui qui fait le fond de sa nature".

Mais de l'or il n'y en a pas pour tous, et comme après tout il faut vivre, certains rêvent maintenant à des bouleversements, des révolutions qu'ils pensent devoir leur en procurer...

Hélas! comme a dit Veuillot (encore un ancien qu'on méprise): *"Il n'y a pas de révolution qui puisse contraindre la terre à se couvrir d'épis sans semailles et sans labours."*

Marin GOUIN.

LA CONVENTION DE REGINA

Elle s'ouvrira le mardi 10 mars et sera une convention conjointe de l'A. C. F. C. et de l'Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens

Les premières séances de la Convention seront consacrées à l'étude des questions scolaires et appartiendront plus particulièrement à l'Association des Commissaires. C'est pourquoi la date est devancée d'un jour, et l'ouverture est définitivement fixée au mardi 10 mars, à 9 heures du matin, à Régina.

Tous les délégués devront se faire un devoir d'arriver dès le début de la Convention. Ces questions scolaires intéressent les deux associations, et l'on peut dire qu'elles forment le pivot de nos organisations nationales.

Dès la première soirée, nous aurons le plaisir d'entendre les délégués des provinces voisines, et comme leurs problèmes sont identiques aux nôtres, il est important que nous soyons aussi nombreux que possible pour écouter le récit de leurs expériences afin d'en profiter. J'espère donc que, comme à Prince-Albert il y a deux ans, les délégués des deux organisations tiendront à suivre toutes les séances, depuis la première jusqu'à la dernière.

Il n'y a rien dans la Constitution actuelle de l'A. C. F. C. qui empêche les Cercles existants de prendre les moyens voulus pour payer les frais de voyage de leurs délégués. Et dans les paroisses où il n'y a pas de Cercle existant, il est très facile, il me semble, pour quelqu'un de prendre l'initiative d'une collecte faite le dimanche à la sortie de l'église. Il ne serait pas juste de demander aux délégués de l'Association Catholique de passer leur temps, et de payer par surplus les frais de leur voyage. Je suis sûr que nos curés de paroisses se feront un plaisir et un devoir de seconder ces initiatives et au besoin de les faire naître.

Je crois savoir que les délégués de toutes les paroisses seront acceptés, même dans celles où il n'existe pas de cercle; il est donc essentiel que partout l'on prenne les moyens voulus pour se faire représenter. J'espère qu'aucune de nos paroisses ne se laissera atteindre par la maladie de l'indifférence, maladie d'autant plus dangereuse qu'elle peut devenir contagieuse.

Il faut donc que le 10 au matin, délégués des districts d'écoles et des paroisses soient exacts au rendez-vous. Nous comptons sur eux — parce que la cause a besoin d'eux tous, et je suis sûr que tous les districts d'écoles, toutes les paroisses tiendront à répondre à l'appel.

Le travail fait par nos organisations ne se mesure pas avec des piastres et avec des sous, mais il est réel et indiscutable. Il n'est peut-être pas dix de nos districts qui, à un temps ou à l'autre, et bien des fois, n'aient pas eu besoin de l'Association Interprovinciale, ou de l'Association des Commissaires. Et toute la race a bénéficié des activités nationales de l'A. C. F. C.

C'est un devoir national d'unir tous nos efforts pour assurer le succès éclatant de ce Congrès, et de s'y rendre pour étudier les moyens à prendre pour continuer l'oeuvre du passé, et pour faire mieux s'il se peut à l'avenir.

Ces Congrès sont comme les grandes manoeuvres de l'armée franco-canadienne de la province. Tous doivent y participer. Une défection constituerait un abandon volontaire de nos droits, presque une trahison morale. Aucune de nos paroisses, aucun de nos districts d'école ne voudra mériter ce stigmate.

Souvent personne ne bouge parce que personne n'ose prendre l'initiative de parler. Il en est toujours quelques-uns dans les paroisses qui sont désignés tout naturellement par leur influence, par leur situation pour prendre ces initiatives. J'espère qu'ils ne failliront pas à leur tâche et à leur responsabilité.

Je tiens à rappeler qu'en ce qui concerne plus spécialement la Convention des Commissaires, nous accepterons comme délégués: 1o. Tous les commissaires d'écoles de langue française; 2o. Tous les secrétaires d'écoles, comme cela s'est toujours fait dans le passé; et enfin toutes les personnes de langue française déléguées par les districts d'école — du moment que le nombre total de ces délégués ne dépassera pas trois pour les districts ruraux et cinq pour les districts urbains.

De plus nous accepterons tous les instituteurs et toutes les institutrices qui voudront bien se rendre à la Convention.

Nous espérons pouvoir grouper, un jour, les commissaires et le personnel enseignant dans une même organisation, parce que le succès de nos écoles dépend dans une large mesure de leur coopération et de leur bonne volonté.

Nous espérons qu'ils pourront se rendre nombreux à la Convention et que les commissaires des districts dans lesquels ils enseignent s'arrangeront pour leur faciliter le voyage.

Si la persécution n'existe plus, personne ne peut dire qu'elle n'existera jamais. Il est nécessaire d'être toujours prêt aux éventualités qui peuvent se produire. Ce sont ces temps de détente qui sont toujours les plus dangereux, parce qu'ils portent à l'apathie et au sommeil. Peut-être déjà avons-nous succombé à cette douce tentation d'un repos facile. C'est le temps de réagir en nous rendant nombreux à cette Convention de Régina. Le travail nous y attend. Un travail sérieux et nécessaire, puisqu'on devra y discuter de la vie même de nos organisations et de la surveillance à effectuer sur nos écoles.

Raymond DENIS.

S. G. MGR KIDD

Toronto — Mgr Kidd, supérieur du séminaire Saint-Augustin, que le Saint-Siège vient d'élever au siège de Calgary, en remplacement de Mgr McNally, est l'un des prêtres les plus avantageusement connus du diocèse de Toronto.

Le nouvel évêque est né en Ontario, dans le canton d'Adjala, comté de Simcoe, le 28 août 1868. Il reçut son éducation à l'Institut de la Salle et au Collège St. Michael's. Il se rendit ensuite à Rome pour terminer ses études théologiques, après un cours de philosophie de deux ans à la grégorienne, où il reçut le titre de docteur en théologie.

A son retour au Canada, il fut nommé vicaire de la paroisse de Penetanguishene, en Ontario, puis curé de la même paroisse. En 1908, il devenait chancelier du diocèse sous Mgr McEvay. A la mort de ce dernier, en 1911, il fut administrateur de l'archidiocèse jusqu'à la nomination de Mgr McNeil.

La direction du Séminaire Saint-Augustin lui fut confiée en 1922. La même année, le titre de docteur en droit lui était conféré par l'Université d'Ottawa.

Manifestation d'art français

Le Droit (Ottawa):

La Liberté, de Winnipeg — en passant, excellent hebdomadaire de langue française, — fait beaucoup de publicité cette semaine autour d'une pièce de Rostand qu'un cercle de la capitale du Manitoba doit jouer cette semaine à Winnipeg: "Les Romanesques".

Cette soirée — elle a lieu aujourd'hui même — n'est pas seulement une belle manifestation d'art français, mais de l'action canadienne-française bien comprise. De telles initiatives comptent toujours, parce qu'elles sont autant d'affirmations d'une activité constamment en éveil, et nous gagerions que cette représentation fera beaucoup d'amis, parmi nos compatriotes de langue anglaise, au groupe canadien-français du Manitoba.

Et c'est à force de se faire des amis que l'amitié deviendra générale.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 6 mars 1875

Remaniement du cabinet

L'opposition est passée avec armes et bagages du côté du ministère et ce dernier s'est complété en appelant deux nouveaux ministres au maniement des affaires publiques. Le programme de MM. Davis et Royal reste intact et leurs mesures, avant même que d'être communiquées au pays, reçoivent le plus entier assentiment de ceux qui leur déclaraient la guerre la plus acharnée. On a renoncé à l'abolition de la langue française et à la guerre aux écoles séparées. M. Norquay, chef de l'opposition, devient secrétaire provincial et M. Charles Nolin obtient le portefeuille de ministre de l'agriculture. C'est la première fois qu'un métis français fait partie du ministère.

Les Jeux de la 'Liberté'

Série No 13

43.—LOGOGRIPHE

Quelle est donc cette souveraine
Dictant ses ordres à sa voix?
Avec des allures de reine,
Elle marche, fixant son choix.
Mais soudain, par un prompt caprice,
Elle prend ce qu'elle a laissé,
En souriant avec malice
Aux admirateurs du passé.

Coupez-lui sa tête légère;
Nous aurons un poème altier,
Retraçant l'exploit de naguère,
La vaillance d'un peuple entier.
Les vers sont de grande envolée
Et célèbrent les fiers vainqueurs;
Sous l'élan d'une muse ailée,
Ils crient: "Gloire à tous! Hauts les coeurs!"

44.—MOTS CARRES SYLLABIQUES

X X X   X X   X X   X X
X X   X X   X X   X X
X X   X X   X X   X X
X X   X X   X X   X X

On court l'élever à la hâte;
On va faire le coup de feu.
Il faut qu'on lutte, qu'on se batte,
Car l'honneur, l'honneur est en jeu.

Ce n'est jamais une alliance
Entre deux partis opposés;
C'est plutôt une concurrence
Pour de mêmes objets visés.

Un Romain tristement célèbre
Par ses actes de cruauté;
Aussi jamais on ne célèbre
Cet empereur tant détesté.

Une action très ordinaire,
Qui se produit communément:
Au cheval, d'une main légère,
Enlever le harnachement.

45.—CRYPTOGRAPHIE (CONSONNES ABSENTES)

.e — .a.i.e — .e — .o..e — .u.cu. — e.. — e..o.e — ..u.. — .i.a..e — .ue. — .e.ui — .e — .a — .o.u.e — .a — .o..e.ou.au..

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 18 mars. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 15 mars.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la Série No 12 parue dans notre numéro du 25 février.

Les solutions devront être adressées comme suit:

Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 11

37.—CHARADE

Le mot de cette charade est soutache, dans lequel se trouvent compris sou et tâche.

38.—MOTS CARRES SYLLABIQUES

NI	CO	ME	DE
CO	QUE	RI	CO
ME	RI	TOI	RE
DE	CO	RE	E

39.—PROVERBES

Proverbes et dictons populaires dans lesquels il entre le mot argent:
L'argent est le nerf de la guerre.
Point d'argent, point de Suisse.
L'argent est un bon passe-port (ou passe-partout).
L'argent n'a point de maître.
L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître.
Plaie d'argent n'est pas mortelle.
L'argent ne fait pas le bonheur.
L'argent n'a pas d'odeur.
Amour, douleur, argent ne peuvent demeurer secrets.
Argent d'autrui nul n'enrichit.
Etre chargé d'argent comme un crapaud.
Argent prêté ne doit être redemandé.
L'argent prêté veut être racheté.
Argent fait perdre et pendre gens.
Le temps c'est de l'argent.
Qui n'a point d'argent en bourse ait au moins miel en bouche.
La parole est d'argent, mais le silence est d'or.
Y aller bon jeu, bon argent.
Argent mal acquis ne profite jamais.
Une parole d'or dans une bouche d'argent.
Argent changé, argent mangé.
Argent comptant porte médecine.
On voit souvent l'argent volé — Reprendre tout seul sa volée.
Ne prends pas l'argent comme oreiller.
Il faut prendre le temps comme il vient, les hommes comme ils sont, l'argent pour ce qu'il vaut.

AU POLE NORD

L'explorateur Amundsen se prépare pour une nouvelle expédition l'été prochain

L'explorateur Amundsen, déjà célèbre par ses tentatives pour survoler le pôle, prépare un nouveau raid. Rappelons ses précédentes expéditions.

Se basant sur l'existence d'un courant marin partant du détroit de Behring pour se diriger vers le Nord-Ouest et s'approcher du pôle Nord, Amundsen avait résolu d'aller à la rencontre de ce courant, d'y faire prendre son navire le "Maud" par les glaces et de dériver avec la banquise. Il espérait ainsi de rapprocher du pôle avec toutes les ressources dont il disposait à bord, et pouvoir, par un raid rapide, atteindre le point idéal où aboutit l'axe de rotation de notre globe. Si la chance le favorisait, il comptait que la dérive lui ferait, en trois ou quatre ans, traverser tout le bassin arctique.

Par malheur, de 1918 à 1922, il ne réussit pas à rencontrer le courant. C'est alors que, laissant poursuivre l'expérience par son second, le capitaine Wisting, il songea à faire par la voie aérienne ce qu'il n'avait pu réaliser par mer. Son projet était de s'élever en avion de la pointe la plus septentrionale de l'Alaska et, dans un vol d'une seule traite, d'aller atterrir au Spitsberg, en survolant le pôle: projet d'une témérité inouïe, car il n'existe pas d'appareil capable d'effectuer avec sûreté un si long trajet. Pour le réaliser, Amundsen commanda en Italie des aéroplanes spéciaux; mais l'argent lui manqua pour les payer.

Pendant ce temps, le capitaine Wisting réussissait à trouver le fameux courant. Son navire, pris dans la banquise, dériva d'abord en direction du pôle, puis un brusque changement le ramena plus au sud; il faillit être bloqué et écrasé; il reprit la bonne direction, mais survint la débâcle. Il se dirigea alors vers le détroit de Behring. Cerné par de nouvelles banquises, il est allé mouiller au centre de l'archipel des Ours, au nord de la Sibérie: ce sera son sixième hivernage.

De son côté Amundsen n'a pas perdu son temps. On apprend qu'une somme de $100,000 a été mise à sa disposition pour réaliser, organiser son expédition aérienne au pôle Nord. Le départ du Spitsberg serait fixé au mois de juin 1925.

Brûlée à mort en se faisant photographier

Montréal — Mlle Berthe Bélanger, 21 ans, 1216, est, rue Sainte-Catherine, et Alexandre Doré, 28, rue Stanley, habillés en costume de mascarade pour un bal, avaient résolu de faire photographier la jeune fille. Lorsque la poudre de magnesium a été enflammée, le collet de Doré a pris feu. Il s'est sauvé vers la porte avec l'intention de se rouler dans la neige et en passant a enflammé les vêtements de Mlle Bélanger qui, en un clin d'oeil, est devenue une torche vivante. L'agent de police Lebeau, attiré par les cris, a réussi à éteindre les flammes en arrachant les vêtements en feu.

Mlle Bélanger est morte des suites de ses brûlures, le lendemain, à l'hôpital Notre-Dame. Doré est aussi à l'hôpital, mais son état n'est pas critique.

MONTREAL — Un incendie a détruit le scolasticat des Frères Maristes, à un demi-mille d'Iberville. Les pertes sont estimées à $25,000.

ECHOS D'EUROPE

Mort de Hjalmar Branting, homme d'Etat suédois

Stockholm, Suède — Hjalmar Branting, ancien premier ministre de la Suède, est décédé à l'âge de 64 ans. Il fut le premier socialiste à remplir les fonctions de chef du conseil des ministres, dans son pays. Branting fut l'un des plus remarquables hommes publics de la Suède.

Pendant la guerre, Branting se fit remarquer par ses critiques contre l'Allemagne. En mai 1917, il dénonça fortement la guerre sous-marine et il appela les ministres allemands "les ennemis de l'humanité". Durant la conférence de la paix, à Paris, Branting se fit le partisan de la paix basée sur les principes contenus dans les quatorze fameux points de Woodrow Wilson.

Branting fut délégué de la Suède à la Société des nations. Il fut président de la commission du désarmement de l'Assemblée de la Société, aux sessions de 1920 et 1921.

Branting obtint avec Christian-L. Lang, de Norvège, secrétaire de l'Union Internationale, le prix Nobel pour la paix.

Violente tempête en France

Paris — Le chêne de Charlemagne, vieux de cinq siècles, l'un des arbres les plus gros et les plus anciens de la forêt de Fontainebleau, a été abattu par une violente tempête.

Un grand nombre d'autres arbres ont été déracinés et des toits de maisons ont été enlevés un peu partout dans le pays.

Plusieurs vaisseaux à vapeur se sont échoués en divers endroits, depuis Dunkerque jusqu'à Biaritz, et plusieurs aussi ont envoyé des messages de sans fil demandant du secours.

Près de Larochelle, quatre hommes seulement sur un équipage de dix-huit ont été sauvés du vapeur "Cristina-Rueda", qui s'est échoué. Sept membres de l'équipe de sauvetage se sont noyés.

Un consistoire en mars ou avril

Rome — Comme c'est la coutume avant les diverses cérémonies de canonisation, Sa Sainteté Pie XI tiendra un consistoire en mars ou avril prochain. Mais on ne croit pas qu'aucun nouveau cardinal soit créé. Le Saint-Siège ne crée généralement pas de cardinaux pendant une Année Sainte, parce que cette année est consacrée à la pénitence tandis que l'Eglise se réjouit lorsqu'elle élève l'un de ses évêques au cardinalat.

Charles Humbert contre Poincaré

Paris — L'ex-sénateur Charles Humbert annonce son intention d'intenter contre MM. Poincaré et Maginot une poursuite en cour d'assise. Les deux personnages incriminés par l'ancien sénateur lui ont fait savoir "qu'ils ne tenaient nullement à donner à l'ancien associé de Bolo et de Lenoir l'honneur de les rencontrer".

Les courses de taureaux sont en baisse

Madrid — Le sport espagnol par excellence semble être menacé de disparaître. L'Espagne est prise d'un véritable engouement pour le football. Les journaux consacrent de longs articles aux joueurs de football, dont un grand nombre sont honorés, et qui ont relégué à l'arrière-plan les fameux matadors, torreros et picadores.

Les matches de football attirent une foule énorme, tandis que les courses de taureaux perdent de leur popularité.

Le wagon dans lequel fut signé l'armistice

Paris — Les autorités se demandent ce qu'elles vont faire du fameux wagon-dortoir qui servait de quartiers généraux du maréchal Foch et dans lequel l'armistice fut signé. Ce wagon est actuellement dans les cours des Invalides et le temps commence à y imprimer ses marques. Le seul moyen de le sauver de grands dommages serait de l'abriter sous un hangar, mais le général Mariaux, conservateur du musée militaire des Invalides, ne permettra pas qu'on obstrue les terrains des Invalides avec une construction de ce genre.

Le maire de Compiègne a offert de retourner le wagon aux voies d'évitement de Rethondes, endroit où fut signé l'armistice, et d'y construire une remise, aux frais de la municipalité de Compiègne; mais le ministre de la guerre ne veut pas accepter cette offre. Ce wagon est maintenant l'une des principales attractions du musée des Invalides.

LE PRESIDENT EBERT EST MORT

Il succombe à une péritonite, après avoir été opéré de l'appendicite

Berlin — Friederich Ebert, premier président de la république allemande, est mort samedi matin à 10 h. 30, après avoir lutté pendant quatre jours contre la péritonite, à la suite d'une opération pour l'appendicite, subie jeudi.

Il est mort dix-sept jours après le sixième anniversaire de son élection à la présidence. Son terme d'office devait expirer le 30 juin prochain. Il disparaît au sommet de sa carrière. Dans quelques mois, il se serait trouvé mêlé à une grande lutte politique. Depuis les dernières élections au reichstag qui avaient accusé des tendances conservatrices, Ebert était considéré comme le pilier solitaire du républicanisme. Les chefs de l'aile droite étaient décidés à avoir leur candidat aux élections présidentielles de mai.

Apprenti sellier

Celui qui devait devenir président de son pays débuta dans la vie comme apprenti sellier. Son père était trop pauvre pour le faire instruire au-delà de l'école primaire. Mais à 21 ans, Friedrich était directeur d'un journal socialiste de Bremen. L'entreprise ne réussit pas et il se fit aubergiste. Plus tard, il devint conseiller municipal et député de Bremen.

Son successeur

La constitution allemande ne comporte pas de vice-président. Le chancelier Luther remplit l'interim en attendant l'élection de son successeur. Il sera probablement le candidat des réactionnaires et aura l'appui des monarchistes, à moins que ceux-ci ne décident d'avoir leur propre candidat. L'ex-chancelier Marx, membre du centre catholique, est l'un des autres candidats probables.

ON ORGANISE LA RESISTANCE

Des manifestations catholiques imposantes continuent de se dérouler dans toute la France

Paris — L'Union catholique de Verdun, qui groupe 11,550 adhérents, a voté une vigoureuse motion pour le maintien de l'ambassade du Vatican.

Des séries de conférences ont groupé des centaines et des milliers d'hommes dans l'Yonne, la Touraine, l'Anjou, les deux Charentes, l'Hérault, le Lot-et-Garonne, la Haute-Vienne, la Mayenne, le Rhône, le Cantal, la Haute-Loire, le Maine-et-Loire, la Seine, les Côtes-du-Nord, etc. Partout on travaille: on s'organise.

Parmi les plus belles manifestations, signalons celle de Saint-Brieuc qui a groupé 30,000 hommes sous la présidence de Mgr Serrand, du général de Castelnau et de plusieurs députés catholiques. Eglises combles pour les messes. Le drapeau du Congrès s'avança avec sa garde de légionnaires, de médaillés militaires et de prêtres mutilés. Enthousiasme indescriptible. Des hauts-parleurs amplifiaient la voix des orateurs: M. Genetay, M. Epivent, M. Le Guen, chanoine Muller, général de Castelnau, Mgr Serrand. Dans un bel ordre du jour, on a revendiqué les libertés religieuses, acclamé l'Alsace, flétri le sectarisme, réclamé le maintien de l'ambassade près le Vatican.

Le même jour, à Mortain, plus de 5,000 catholiques revendiquaient leurs droits et les libertés menacées. C'est la troisième grande réunion organisée par le Comité de défense de la Manche.

Le diocèse de Rennes, qui projette une grandiose manifestation — on attend 50,000 hommes — compte déjà 300 Unions paroissiales. Le diocèse d'Autun compte 50 Unions cantonales avec 12,000 cotisants.

A Orléans, S. Em. le cardinal Touchet préside à l'Alhambra une réunion de plusieurs milliers de catholiques qui applaudissent le discours du P. Doncoeur et réclament le droit commun.

Beaucoup de neige en France

Paris — Si le proverbe qui veut que "la neige de février emplisse les greniers" est vrai, la France n'aura pas besoin d'importer de blé cette année, car il neige d'une façon intermittente dans tout le pays, même dans le midi. Sur le plateau central il neige beaucoup, et le thermomètre marque au-dessous de zéro.

Quête pour les Ukraniens de l'Ouest et les catholiques de France

Québec — S. Em. le cardinal Bégin recommande à ses fidèles les catholiques de France et les Ukraniens de l'Ouest. Une quête sera faite le deuxième dimanche du carême dans toutes les églises de Québec pour venir en aide à ces catholiques.

PARIS — Les casinos français ont fait 30 millions de francs de profits en 1924. Le pourcentage de la part qu'ils devront verser à l'Etat et aux municipalités a été élevé de 25 à 40 pour cent.

L'ANNEE SAINTE

Alfred Arthur Sinnott

Par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique
Archevêque de Winnipeg.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de l'Archidiocèse:
Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos bien chers frères en Jésus-Christ,

Conformément à une coutume établie depuis longtemps dans l'Eglise, que chaque vingt-cinquième année soit une année jubilaire, Notre Saint Père le Pape vient de proclamer l'année 1925 comme une Année Sainte. Pour mieux comprendre la vraie signification de cette proclamation, il est bon de lire attentivement le document papal lui-même par lequel le Vicaire du Christ s'adressant à tous ses enfants par le monde entier, les invite à se rendre en pèlerinage à Rome, la cité sainte.

L'Année Sainte est une année d'expiation, un temps choisi pour l'expiation des péchés et l'amendement de notre conduite. Ce sont des jours où la voix suppliante de l'Eglise ne cesse de monter vers Dieu pour en obtenir pardon et miséricorde; des jours où cette tendre Mère, dans toute l'ardeur de son coeur fait appel à tous les fidèles, surtout à ceux "qui par un refroidissement volontaire dans la foi catholique, par paresse ou inertie, négligent les moyens ordinaires de salut, n'accordant pas même une pensée salutaire au châtiment que le crime doit attendre de la juste vengeance de Dieu".

Le Jubilé est donc un appel extraordinaire fait à ceux que ne peuvent émouvoir les conditions ordinaires au milieu desquelles ils vivent. Sa fin première est sans doute la rénovation spirituelle d'un chacun pris individuellement; mais en plus il y a la connaissance et la certitude que cette rénovation, si elle est assez générale, aura pour effet de rétablir la tranquillité au milieu des hommes et de procurer aux nations cette paix depuis des années si ardemment désirée.

C'est pour cela et afin d'atteindre plus sûrement cette fin que le Saint Père désire voir tous ses enfants groupés autour de lui à Rome. Ainsi réunis au centre de la chrétienté, au milieu des souvenirs de l'antiquité et sur un sol consacré à Dieu dans le sang des martyrs, ils pourront plus facilement élever leur pensée vers les choses de l'ordre supérieur, et par là même oublier les inimitiés de races et les mesquines rancunes qu'elles engendrent; et finalement se sentir unis par le seul lien capable de les embrasser tous, c'est-à-dire la foi et l'amour du Christ Jésus notre Rédempteur et Sauveur.

Quelle joie et quelle consolation ce doit être pour tout catholique de pouvoir visiter la Cité Sainte de Rome, d'aller prier au tombeau des Apôtres, et de voir le Vicaire du Christ sur la terre! Aussi de tout notre coeur nous faisons appel à tous ceux qui en ont les moyens et l'opportunité, nous les exhortons fortement à entreprendre le voyage afin de recueillir les riches trésors spirituels qui seront, on n'en saurait douter, la récompense de leur foi.

Mais personne ne connaît mieux que Notre Saint Père le Pape lui-même qu'il n'est pas possible à tous ses enfants de répondre à sa paternelle invitation. Nous vous donnons dans un autre document une liste détaillée de tous ceux qui, sans visiter Rome, pourront cependant profiter des indulgences du Jubilé. Mais que ce soit notre privilège d'aller en pèlerinage à Rome, ou que nous ayons à travailler, en restant au pays, à gagner les indulgences de l'Année Sainte, n'oublions pas qu'il y a dans ce grand Jubilé un appel qui s'adresse à tous et à chacun de nous, et qu'il nous apporte un message de grâces auquel aucun catholique ne saurait rester indifférent.

Durant l'année jubilaire Notre Saint Père nous exhorte tous à prier pour un triple objet:

1. "Pour que Notre-Seigneur Jésus-Christ fasse disparaître toutes les causes de dissension et de désaccord qui peuvent encore exister et pour qu'Il apporte une paix durable à toutes les nations.

2. Pour qu'Il daigne répandre sa grâce au milieu des hommes et qu'Il ramène à son Eglise les enfants qui ont été arrachés de son sein maternel; et

3. Pour qu'Il ne permette pas que les très Saints Lieux qu'Il a sanctifiés par ses sueurs et consacrés par son sang divin soient violés et dépouillés, ou qu'ils tombent au pouvoir des ennemis de sa croix."

Ces fins sacrées, nous les connaissons, et tout en priant pour leur réalisation, de toute la sincérité de coeurs remplis de saints désirs, nous ne devons pas manquer de faire ce qui dépend de nous pour en assurer le plein succès. Mais nous est-il possible de faire quelque chose dans un champ si vaste où il y a tant de problèmes embarrassants à résoudre? Non seulement la chose est possible, mais elle est certaine, car la rénovation de l'individu signifie la rénovation de la société; et il est de fait que les plus grands mouvements sociaux ont toujours commencé par des mouvements individuels, lesquels se répandent en cercles toujours grandissants jusqu'à ce que toute la race humaine en soit enveloppée. Pour reproduire les paroles de Notre Saint Père lui-même: "Ainsi que la licence de l'individu, qui ne connaît aucune loi, tourne au détriment commun du peuple, ainsi le retour de l'individu au bien et son désir ardent d'arriver à une vie plus élevée dans la sainteté, doivent nécessairement purifier la société elle-même et l'unir plus intimement à Notre-Seigneur Jésus-Christ."

I. La paix que le Saint Père désire et pour laquelle il nous recommande de prier n'est pas une paix qui existe en paroles seulement mais dans la réalité des actes; une paix écrite non en protocoles, mais une paix gravée dans les esprits des hommes. Avons-nous cet esprit de paix? La cultivons-nous, la faisons-nous rayonner dans nos relations avec nos concitoyens? Ne murmurons-nous pas plutôt, ne nous plaignons-nous pas, et n'entretenons-nous pas ces ressentiments de personnes, de conditions ou de choses, jusqu'à ce que nous suscitions des mécontentements chez les autres en fomentant des troubles qui finissent enfin par engendrer des querelles et des luttes? Outre les innombrables questions personnelles qui forment la chaîne et le tissu de la vie humaine, nous avons dans notre pays beaucoup de questions auxquelles nous ne pouvons manquer de nous intéresser, questions fédérales, questions provinciales et questions municipales. L'on ne peut pas s'empêcher d'observer que toutes ces questions ne sont pas envisagées de nos jours avec cet esprit de tolérance et de bon vouloir qui caractérisait nos ancêtres. Ils savaient, eux, discuter amicalement les problèmes à résoudre, et ils savaient sacrifier souvent des convictions qui leur tenaient au coeur pour arriver à une fédération d'action destinée à promouvoir le bien commun. Le désir de traiter franchement les idéals de toutes les classes et de toutes les croyances; une conviction sincère que ce qui fait l'essence de la grandeur d'une nation ne se trouve pas dans l'uniformité mais bien dans l'unité; une disposition marquée à chercher à saisir le point de vue de son voisin, avait pour résultat pratique le bien commun, dans lequel réside la plus grande promesse de stabilité, de sécurité et de prospérité. Mais cette grande tolérance dans les commencements d'une société, n'a pas toujours persévéré, ce dont nous avons trop d'exemples à enregistrer, et cette bonne volonté qui se manifestait autrefois a dû maintenant céder le pas à un esprit de mauvaise humeur et de menaces. Il peut bien ne pas y avoir en cela un danger sérieux pour notre pays dans son ensemble, mais il y a sûrement un danger sérieux qui menace notre paix commune, et quand l'égoïsme entre dans le coeur des hommes, l'on ne supporte plus de bonne grâce les fardeaux inhérents aux droits de citoyen.

Mais qu'y a-t-il en tout cela qui puisse concerner la paix du monde? Il y a beaucoup au contraire, surtout si nous considérons quel genre de paix désire Notre Saint Père, la seule paix qui mérite toute notre ambition, la paix du Christ, la paix dont le principe est gravé dans l'esprit des hommes. Cultivons cette paix par notre bienveillance envers tout le monde, par une tolérance marquée pour les opinions et même les idées ancrées des autres, refusant de leur imputer tout motif répréhensible; supportons sans plaintes nos fardeaux, et sachons manifester en toute occasion cet esprit public exempt de tout égoïsme, qui toujours sait trouver son champ d'action fructueuse au service et au secours du prochain.

II. Il n'est pas nécessaire de traiter au long le second objet que le Saint Père recommande à nos prières, — le retour à l'unité de la foi de tous ceux qui, comme nous, se glorifient de porter le nom de chrétien. Le Christ nous a dit en termes bien formels qu'il devait y avoir un seul troupeau, et sa dernière prière, à la veille de sa passion fut pour demander que l'unité régnât au milieu de ses disciples. "Père Saint", dit-il, "conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un." (S. Jean, XVII, 11.) Et alors la vision de Notre-Seigneur s'élargit jusqu'à ce qu'elle eût embrassé tous les âges, et tous les hommes qui, de générations en générations, ne verraient jamais leur Sauveur dans la Chair. "Je ne vous prie pas seulement pour eux" (c'est-à-dire pour ses apôtres et ses disciples seulement) "mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole" (c'est-à-dire pour nous et pour tous les chrétiens. Et pourquoi prie-t-il? "Afin que tous ensemble ils ne soient qu'un, et que, comme vous, mon Père, êtes en moi, et moi en vous, de même ils ne soient qu'un en nous; afin que le monde croie que vous m'avez envoyé." (S. Jean, XVII, 20-21.) L'unité devait être la marque de l'Eglise. Qui, en rappelant dans son coeur cette prière du Christ, pourrait ne pas pleurer et se sentir profondément attristé à la vue de tant de divisions entre ceux qui prennent le nom du Christ comme le symbole de la vérité et l'espérance du salut. Divisions cruelles, sans pitié et amères! Leur vrai caractère proclame publiquement qu'ils ne sont pas du Christ.

Mes bien chers frères, nous pouvons prier pour l'unité, nous pouvons aussi y travailler. Nous pouvons, dans l'humilité de notre pénitence pour nos propres péchés, supplier l'Esprit-Saint de Dieu de guérir le déchirement qui nous a trop longtemps tenus séparés et qui a fait la situation tragique du monde chrétien. Comme nos mauvais exemples sont un empêchement au retour à l'unité, de même par nos bons exemples nous pouvons aider à ce retour. L'on juge un arbre à ses fruits; de même la vérité a une force entraînante quand nous la trouvons reproduite dans la vie des hommes. Il n'y a qu'une catégorie où nous puissions classifier ces catholiques dont la vie est un scandale et un reproche: "Malheur à celui par qui le scandale arrive." (Matt., XVIII, 7.)

III. Le troisième objet pour lequel le Saint Père demande nos prières, c'est que les lieux rendus à jamais sacrés par l'empreinte des pieds de Notre-Seigneur soient gardés inviolables et inviolés, afin que les chrétiens y puissent aller en toute liberté et sécurité pour y témoigner de leur foi au Christ Jésus et y donner pleine expression de leur culte sacré. Outre la prière, pouvons-nous trouver ici une application pour nous-mêmes? Oui, mes frères, cela se peut. Nous y pouvons trouver une application à la fois pratique et profitable sous tous rapports.

Tout foyer est un Nazareth en puissance. Nous pouvons reproduire dans nos demeures les scènes les plus ordinaires mais les plus charmantes en même temps de l'histoire du Sauveur — la vie de famille de Jésus, Marie et Joseph. De tout temps ç'a été une chrétienne aspiration d'apprendre de cet intérieur les principes de l'Evangile qui doivent nous servir de guide et de règle dans notre vie domestique. Le trait le plus inquiétant dans la vie de famille de nos jours c'est que, eu égard aux conditions de la vie et surtout à cause de la faiblesse des parents, l'ancien régime du foyer domestique n'existe plus. Il a été remplacé par une association d'individus parmi lesquels, à la vérité, nous trouvons encore les rapports de parenté de père, mère et enfants, mais où il n'existe plus d'autorité et à plus forte raison où il y a manque total de révérence et de respect.

Aucun mal permanent ne saurait jamais atteindre un peuple où l'esprit de la famille chrétienne est gardé dans son intégrité. La grandeur d'une nation dépend de la sainteté qui règne dans ses foyers, et l'influence que le christianisme lui-même exerce sur la vie de famille de ses citoyens se reconnaît à la même mesure. On peut trouver des substituts à la magnificence d'un temple et au temple lui-même, on peut remplacer une école admirablement pourvue de tout, mais rien ne saurait jamais être un substitut à un foyer chrétien. Le foyer domestique, ainsi que l'ont déclaré les Pères du Premier Concile Plénier de Québec, "est la première école de l'enfant; cette école, strictement parlant, peut remplacer toutes les autres, mais jamais elle ne saurait sans détriment être remplacée par une autre quelconque".

Aussi il n'y a pas à s'étonner que des hommes bien pensants soient alarmés à la vue des conditions existantes dans tant de foyers d'un bout à l'autre du pays. Ces foyers ne sont plus des foyers chrétiens. Les enfants y vivent dans l'émancipation; les parents, bon gré mal gré, y ont abdiqué leur autorité. De jour en jour ce pitoyable spectacle s'étale à nos regards. Ceux qui se livrent à l'enseignement de la jeunesse savent que leurs efforts sont en grande partie une faillite, parce qu'il n'existe aucune discipline au foyer. On n'enseigne pas aux enfants le principe chrétien du devoir; aussi refusent-ils de s'appliquer, et se montrent-ils souvent incapables d'un travail sérieux; ils arrivent ordinairement tard à la classe; ils sont inaccessibles à la réprimande parce qu'ils ont perdu le sens du devoir et de l'honneur à la recherche du confort et des amusements. La formation qu'ils reçoivent à la maison ne leur inculque ni l'esprit d'application, ni l'esprit d'approfondissement dans leurs études, et le résultat à l'école n'est qu'un vernis superficiel de connaissances. Ils ne mettent aucun amour dans leur travail comme tel; ils ne savent pas apprécier le fait que la joie principale et la vraie satisfaction de la vie ne se trouvent pas dans de oiseux plaisirs, mais dans le travail bien fait et dans le devoir fidèlement accompli.

Si nos foyers ne sont pas façonnés sur le modèle du foyer de Nazareth, qui était le plus propre, le plus brillant et le plus heureux des foyers que la terre ait jamais vu, où faut-il en chercher la cause? Les parents en sont presque exclusivement responsables. La maison doit être un sanctuaire dont les parents sont constitués les gardiens. Nous avons en horreur la loi qui attaque la sainteté du lien matrimonial, parce que nous considérons cette loi en directe contravention avec le précepte divin: "Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a joint." (Matth. XIX, 6.) Et si désastreux que soit le divorce, il existe dans nombre de foyers de notre pays d'autres agences dont le travail est tout aussi désastreux. Il se rencontre des pères et des mères qui par leur manque de réflexion, par leur insouciance et leur manque de volonté à accepter les responsabilités de la vie du mariage, détruisent l'oeuvre qui dans les desseins de Dieu devrait être accomplie dans une harmonie parfaite d'excellence à la fois matérielle et spirituelle.

Mes bien chers frères, en priant pour les Saints Lieux durant cette année du Jubilé, vous n'oublierez pas de porter souvent votre pensée sur la sainte maison de Nazareth. Et nous osons espérer que vous vous efforcerez d'en produire la vie intérieure dans vos familles. A Nazareth on goûtait la paix et le bonheur; car là il y avait la surveillance, le soin et la discipline. Jésus, dans une parfaite obéissance, était soumis à l'autorité de Marie et de Joseph. Au-dessus de tout dans ce foyer béni régnait l'esprit de piété et de révérence. Voilà les caractéristiques que nous devons nous efforcer d'imiter, si nous voulons voir revivre le caractère chrétien du foyer.

Qui pourrait douter que cet état de décadence n'ait commencé quand l'appel aux occupations de l'extérieur et l'attrait des plaisirs mondains eurent rendu impossible le culte de la famille. Le foyer chrétien renaîtra quand le père et la mère sauront réunir leurs enfants autour d'eux dans la prière et l'adoration du Christ Jésus. Le foyer où la prière en famille n'est pas pratiquée tous les jours peut être excellent sous plusieurs rapports, mais ce ne sera et ne pourra jamais être un véritable foyer chrétien.

L'approche du saint temps du Carême nous offre assurément une occasion favorable pour un commencement de réforme. Nous invitons, nous supplions chaque famille catholique de ce diocèse de commencer dès le premier jour du Carême la recommandable pratique des exercices de piété en commun, tels que la récitation quotidienne du rosaire, des Litanies de la Sainte Vierge et de la prière du soir. Ainsi pourrez-vous faire revivre les vertus de votre Nazareth avec tous ses souvenirs sacrés et l'espérance de la vie éternelle. Vous aurez alors pour compagnons, protecteurs et guides de chaque jour le Divin Enfant, la Vierge Marie, sa Mère et saint Joseph; Dieu vous bénira et bénira vos enfants. "Si vous cherchez Dieu, vous le trouverez; mais si vous l'abandonnez, Il vous rejettera pour toujours." (I Par. XXVIII, 9.)

Donné à Winnipeg, en la fête de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes, ce 11me jour de février, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-cinq, et devant être lu dans toutes les églises de l'archidiocèse le premier dimanche après sa réception.

✠ ALFRED-ARTHUR,
Archevêque de Winnipeg.

Par mandement de Monseigneur,
Charles-E. Lynch,
Secrétaire.

Lettre Circulaire au Clergé du diocèse de Winnipeg

Archevêché de Winnipeg,
le 11 février 1925.

Bien chers collaborateurs,

Notre Saint Père le Pape, par une Bulle spéciale "Apostolico Muneri", a accordé les privilèges et les indulgences de l'année jubilaire à certaines classes ou certains groupes de personnes, pour qui il est impossible d'entreprendre le voyage de Rome. En ce qui regarde notre diocèse se trouvent compris dans cette catégorie:

1. Toutes les religieuses (c'est-à-dire à voeux simples) qui font partie d'une Congrégation soit de l'ordre pontifical ou de l'ordre diocésain, ainsi que leurs novices, aspirantes et élèves pensionnaires, comme on les appelle, — mais non pas les externes — et celles qui ont part à la même table et jouissent du même domicile ou quasi-domicile.

2. Tous ceux qui sont renfermés dans une institution de santé ou autre.

3. Les fidèles des deux sexes qui, à raison de maladie ou de faiblesse de santé, ne peuvent visiter Rome durant l'année jubilaire. Ceux ou celles qui sont constamment employés au service des malades dans les hôpitaux soit comme salariés ou à titre de service volontaire; aussi ceux et celles qui gagnent leur vie par un travail quotidien, et qui ne peuvent s'absenter de leur travail; enfin les personnes âgées qui ont dépassé leur soixante-dixième année de vie.

Pour les personnes dont il vient d'être fait mention, le Souverain Pontife laisse à la discrétion de l'Ordinaire de chaque diocèse la faculté de substituer aux visites des quatre basiliques de Rome quelque autre oeuvre de piété, de dévotion ou de charité. En conséquence Nous ordonnons ce qui suit:

(a) Les Soeurs et les personnes qui vivent dans les couvents devront faire dans leur chapelle privée quatre visites par jour durant dix jours consécutifs;

(b) Les laïques feront dix visites à leur église paroissiale, entrant dans l'église quatre fois par chaque visite; mais ces visites ne devront pas nécessairement être faites durant dix jours consécutifs.

Ceux qui feront les visites prescrites et qui, sincèrement repentants, auront confessé leurs péchés et reçu la sainte communion, et qui auront prié aux intentions du Pape, pourront ainsi gagner l'indulgence plénière du Jubilé, c'est-à-dire une pleine et entière rémission de toute la peine temporelle due pour les péchés pardonnés. Ils peuvent même, en répétant les oeuvres imposées, gagner l'indulgence deux fois au cours de l'Année Sainte.

De plus, nous accordons aux confesseurs les facultés requises pour modifier ou changer le nombre des visites requises, quand les circonstances ou des conditions jugées raisonnables le demanderont pour des cas particuliers.

* * *

Il est important de porter à la connaissance du clergé et des fidèles que durant l'année jubilaire toutes les indulgences, tant partielles que plénières, sont suspendues, en ce sens que les vivants ne peuvent les gagner pour eux-mêmes. Il y a cependant exception faite pour les indulgences suivantes:

(a) Les indulgences accordées à l'article de la mort;

(b(Les indulgences attachées à la récitation de l'Angelus;

(c) Les indulgences de l'adoration des Quarante-Heures;

(d) Les indulgences accordées à ceux qui accompagnent le Très Saint Sacrement, quand il est porté aux malades;

(e) Les indulgences de la Portioncule à Assise;

(f) Les indulgences que les Cardinaux, les Nonces Apostoliques, les Archevêques et les Evêques ont coutume d'accorder quand ils donnent la bénédiction *in usu Pontificalium*.

Il n'y a aucune suspension d'indulgences, en autant qu'elles sont applicables aux défunts. D'où il suit que durant l'Année Sainte, les fidèles peuvent encore gagner toutes les indulgences ordinairement attachées à certaines prières ou bonnes oeuvres, pourvu qu'elles soient appliquées aux âmes du purgatoire, mais ils ne peuvent les gagner pour eux-mêmes. De plus l'on ne peut gagner l'indulgence du Jubilé qu'une fois pour soi-même. "Ainsi il arrive", selon la remarque d'un commentateur, "que pour les membres de l'Eglise Souffrante, l'Année Sainte est aussi une année de jubilé, une année de joie et de rémission, puisque presque toutes les indulgences deviennent comme concentrées en cette fin unique: le soulagement des âmes du Purgatoire."

* * *

Les règlements du carême seront ceux dont il est fait mention dans l'appendice au Rituel Romain. Désormais le mercredi sera jour d'abstinence, l'Indult qui nous permettait de manger de la viande ce jour est maintenant expiré. Le temps prescrit pour satisfaire au devoir pascal se terminera le dimanche de la Trinité.

* * *

Vous trouverez ci-joint le rapport des quêtes spéciales faites dans le diocèse au cours de l'année 1924.

* * *

Que le saint temps du Carême soit pour nous des jours de renouvellement dans l'exercice de notre zèle et de notre dévouement, afin que par notre ministère sacré la parole de Dieu et la divine grâce puissent trouver un accès sûr et certain dans les âmes de ceux qui sont sous notre juridiction. C'est pour nous le temps d'examiner sérieusement nos consciences, afin de voir si nous n'aurions pas été coupables de quelque négligence, et si nous n'aurions pas été coupables aussi de quelque lacune dans l'accomplissement de nos devoirs, nous appliquant cette parole de saint Paul à Timothée: "Veillez, souffrez constamment tous les travaux, faites la charge d'un bon évangéliste, remplissez tous les devoirs de votre ministère." (II Tim., IV, 5.)

Que le Seigneur soit avec vous, qu'Il bénisse vos travaux et qu'Il les rende fructueux pour le salut des âmes.

Votre tout dévoué et affectionné en N.-S.

✠ ALFRED-ARTHUR,
Archevêque de Winnipeg.

L'EVANGILE

Deuxième dimanche du Carême

(S. Matth., XVII, 1-9)

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne et fut transfiguré en leur présence: son visage devint brillant comme la neige. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors Pierre dit à Jésus: Seigneur, nous sommes bien ici; voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit; et il en sortit une voix qui dit: Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le. A ces paroles, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit: Levez-vous et ne craignez point. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, il leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

Calendrier de la semaine

Jeudi 5 mars — S. Adrien.
Vendredi 6 — SS. Perpétue et Félicité. (Quatre-Temps).
Samedi 7 — S. Thomas. (Quatre-Temps).
Dimanche 8 — IIe du Carême.
Lundi 9 — Ste Françoise Romaine.
Mardi 10 — Les quarante Martyrs.
Mercredi 11 — S. Euloge; S. Firmin.

Les béatifications commenceront le dimanche 19 avril

Rome — Dans les milieux religieux on dit que les béatifications et les canonisations commenceront le dimanche 19 avril pour se succéder de dimanche en dimanche, excepté le 31 mai, réservé à la grand'messe du Pape.

Contrairement à l'habitude, les canonisations se feront une par une, excepté la canonisation de Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars, et de Jean Eudes, qui se feront ensemble.

Ces deux dernières auraient dû avoir lieu le 17 mai, mais Mgr Manier, évêque de Belley, reçu par le Pape, lui a exprimé son désir de voir ces cérémonies renvoyées en septembre et son désir sera probablement bien accueilli.

Quelques autres canonisations et béatifications seront aussi très probablement renvoyées en septembre ou en octobre.

Autour de la Ferme

Les travaux de la ferme

Oui, il faut faire avec soin tous les travaux de la ferme: préparation du terrain, choix de la terre propice pour semer chacune de nos semences. Une semence faite sur une terre impropre, ou quand ce n'est plus le temps, suffit pour tout compromettre.

La bonne préparation du terrain ne peut se faire sans un troupeau d'animaux. Ceci se pratique dans tous les pays agricoles. Il y a bien les pays où l'on se sert des engrais chimiques; grâce à Dieu, nous n'en sommes pas rendus là. Ce qu'il nous faut, ce sont les engrais qu'on se procure par les fumiers, mais surtout les pâturages semés de plantes fertilisantes, comme le trèfle — et le nôtre, c'est le trèfle d'odeur — les cultures sarclées, etc.

Ce troupeau, qui est si nécessaire pour l'entretien d'une ferme, donne aussi ses revenus propres, par la vente des viandes et le commerce du lait, du fromage et du beurre.

Mais ce travail demande beaucoup de temps et de vouloir. Nos enfants accepteront-ils ce genre d'ouvrage?

Le jeune homme qui est obligé d'aller travailler ailleurs, pour se payer des habits que la ferme paternelle ne peut pas fournir, est bien vite sorti de la famille. Mais rendez vos terres payantes, et quand vos récoltes et tous vos revenus de ferme suffiront pour donner à la famille non seulement des habits, mais encore et surtout l'assurance d'un établissement, alors soyez certains que vos jeunes gens accepteront, et de bon coeur, tous les ouvrages exigés par la ferme.

Cet engouement de nos jeunes gens pour les sorties, les plaisirs et les voyages, ce besoin de s'éloigner de la famille ont eu de multiples causes, sans doute; mais avouons qu'en bien des cas, les enfants sont moins à blâmer que les parents. Comment voulez-vous que les enfants aiment la maison paternelle quand leur travail est toujours infructueux et qu'ils voient toujours devant eux une montagne de dettes. Prenez donc la méthode de culture rationnelle et vous verrez les jeunes s'attacher de plus en plus à la famille et à leur travail.

Mais le commerce de lait demande un soin bien assidu. — Oui, mais il "paye" par lui-même, par l'amélioration de la ferme. Enfin ce travail assure l'avenir, et c'est pourquoi on l'accepte volontiers.

N.-C. JUTRAS, ptre.

l'Alberta. Du 12 au 19 février, la province de Saskatchewan a chargé 662,000 boisseaux sur les trains du réseau national; en tout, 1,528 wagons ont été chargés sur le Chemin de fer National, ce qui porte le chargement total depuis août 1924 à 70,388 wagons contenant 96,047,000 boisseaux.

Il y a 11,254,000 boisseaux de grain en entrepôt le long du réseau national.

Depuis le 1er août, le Chemin de fer National du Canada a transporté 3,328 wagons de grain à Vancouver; depuis le 12 février il en a transporté 210.

Le commerce en gros des fruits dans l'Ouest

Calgary — La recommandation de Lewis Duncan sur le commerce de gros des fruits dans les provinces de l'Ouest canadien a déjà pris corps avant que le gouvernement ait eu le temps de s'occuper de cette affaire. M. Duncan voudrait une agence nationale de vente pour écouler les produits des producteurs.

Une association de la Colombie-Britannique s'est chargée de l'affaire pour toute cette partie du Canada entre Vancouver et Montréal, avec agences et postes à Vancouver, Calgary, Edmonton, Régina, Saskatoon, Winnipeg, Toronto et Montréal.

On commencera le travail le premier avril prochain.

L'organisation comprend des hommes d'affaires et des courtiers marquants.

MONTREAL — M. l'abbé Avila Lepage, missionnaire colonisateur, donnera le 4 mars, au conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, une conférence avec projections sur l'Ouest canadien.

TORONTO — Deux officiers aviateurs, R.-H. Cross et J.-L.-M. White, ont été tués dans une collision d'aéroplanes au camp d'aviation Borden, vendredi.

L'AVENIR, P. Q. — Un incendie a détruit, vendredi matin, le couvent de L'Avenir, sous la direction des Soeurs de l'Assomption. Elèves et religieuses ont pu s'échapper sans incident. On a pu sauver l'église avoisinante, dont le toit a cependant été endommagé.

GENÈVE — Léon Bourgeois, au nom de la France, a signé la convention qu'a rédigée la seconde conférence de l'opium.

PARIS — La ville de Paris a été autorisée à lancer un emprunt de 500 millions de francs pour compléter son métropolitain.

Jugement contre un contrefacteur de l'étiquette du "Salada"

La "Salada Tea Company" vient d'obtenir gain de cause dans un jugement rendu le 16 février 1925 par la Cour d'Echiquier du Canada, dans sa poursuite contre une maison qui avait placé sur le marché une contrefaçon de thé avec une étiquette copiant tellement l'étiquette spéciale et bien connue du "Salada" que presque tout acheteur pouvait être induit en erreur.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.77¼	
Franc français	5.23	19.3
Franc belge	5.22	19.3
Franc suisse	19.40	19.3
Lire italienne	4.10	19.3
Drachme grecque	1.70	19.3
Couronne norvégienne	15.42	27.0
Couronne danoise	18.00	27.0
Couronne suédoise	27.12	26.8
Mark allemand	23.93	23.8
Peseta espagnole	14.35	19.5
Couronne hollandaise	40.16	40.0

TRIBUNE LIBRE

Réflexion d'un vieux cultivateur

Bien chers lecteurs, je suis un vieux cultivateur français âgé de 65 ans. Permettez-moi d'attirer votre attention sur quelques faits mémorables qui, dans le cours de ma vie, se sont présentés à ma connaissance.

Je vous répéterai cette belle parole du roi Léopold II, roi des Belges: "L'union fait la force". Voyez vous-même, dans votre voisinage, un ménage où l'homme et la femme se consultent mutuellement pour l'exécution de leurs affaires. La bonne harmonie existe; ces personnes seront respectées de tout le monde, et la prospérité leur viendra, ce qui sera le fruit de leur bonne intelligence mutuelle.

Je dirai de même: unissons-nous, et nous serons forts pour nous faire respecter, nous et nos droits. Faisons comme les Français ont fait en 1914. Que la crise intestine soit considérée comme secondaire. Avant tout la défense de notre patrimoine. Tous sous le drapeau de l'Union des Cultivateurs Catholiques, dont le siège est à Montréal, 3, rue Notre-Dame est. Demandez le "Bulletin des Agriculteurs" et mettez-vous en union. Quand nous serons bien organisés, nous dirons tous en choeur à notre député, qui est l'envoyé du peuple pour proclamer le respect des droits et des biens du cultivateur: que la protection soit abolie. La protection politique et parcimonieuse fait le gâchis du gouvernement et le malheur du pays; elle décourage les bons travailleurs et favorise des indignes.

Je le répète: Unissons-nous pour nous protéger contre les menaces des terroristes qui s'arrogent l'audace de poser des "caveats" sur les "homesteads" des malheureux défricheurs.

Jean FAVRIE,
Cultivateur à Bonnyville, Alberta.

LE MARCHE

3 MARS 1925

Bouvillons—	
Excellents	$6.75—$7.25
Bons	$5.75—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$3.75—$4.75
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$4.00—$4.50
Bons	$2.75—$3.75
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$2.50—$3.00
Communs	$1.50—$2.25
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.50
Ordinaires	$1.75—$2.25
Taures de boucherie—	
De choix	$6.00—$6.50
Assez bonnes	$4.50—$5.75
Taures à engraisser—	
De choix	$3.25—$3.50
Bonnes	$2.50—$3.00
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Bons	$5.00—$7.00
Ordinaires	$3.00—$4.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.25—$4.50
Bonnes	$3.50—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.25
Pour conserves	$1.50—$2.75
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$8.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$13.00
Agneaux ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$12.10—$12.21
Très gras	$11.00—$11.10
Lourds	$10.00—$10.10
Très lourds	$9.50—$9.60
Porc d'étal	$8.50—$10.00
Légers	$4.00—$8.00
Inférieurs	$7.00—$7.10
Truies No 1	$9.00—$9.10
Truies No 2	$9.00—$9.10

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .32
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .37—$ .40
Premiers	$ .35—$ .37
Seconds	$ .28—$ .30
Fêlés	$ .25
Pommes de terre—	
Le minot	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.72½
2 sacs de 49 livres	$5.77½
4 sacs de 24 livres	$5.82½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.72½
2 sacs de 49 livres	$5.77½
4 sacs de 24 livres	$5.82½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.72½
2 sacs de 49 livres	$5.77½
4 sacs de 24 livres	$5.82½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.72½
2 sacs de 49 livres	$5.77½
4 sacs de 24 livres	$5.82½
Alimentation—	
Son. La tonne	$26.00
Gru. La tonne	$28.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.30—$3.60
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$19.00
Mil. No 2	$17.00
"Red Top" No 1	$14.00
"Red Top" No 2	$12.00

NOUVELLES AGRICOLES

Le "Wheat Pool" aura ses propres élévateurs

Régina — Les délégués de districts du "Wheat Pool" de la Saskatchewan ont endossé le projet d'élévateurs proposé par le bureau des directeurs. Ils recommandent que le surplus obtenu cette année avec la manipulation du blé soit employé à l'achat d'élévateurs dans les endroits où la Coopérative fait le plus d'affaires.

Jusqu'à la fin de 1924, près de 51 pour cent de tout le blé vendu dans la Saskatchewan l'a été par l'intermédiaire des bureaux de la Coopérative.

Les directeurs ont déclaré qu'ils n'étaient pas encore en mesure de soumettre des chiffres au sujet du coût de leur administration, mais que ce dernier ne dépasserait probablement pas un demi-sou par minot.

Bel avantage pour les exportateurs de bétail

Montréal — "L'établissement d'un service transatlantique subventionné par le gouvernement, tel que proposé par le contrat conclu avec la compagnie Peterson, qui est actuellement devant le parlement canadien, diminuera les taux de transport de $5 à $8 par tête de bétail", a déclaré M. Duncan Marshall, ancien ministre de l'agriculture en Alberta et organisateur libéral dans l'Ontario, dans une causerie qu'il a prononcée au Club de Réforme de Montréal. "La réalisation d'un tel projet serait l'impulsion la plus considérable jamais donnée à l'élevage du bétail au Canada", a ajouté M. Marshall.

Le sentiment de l'Ouest

Simcoe, Ont. — L'Ouest du Canada ne parle pas de sécession, encore moins d'annexion, mais il est encore très mécontent, a déclaré devant le "Canadian Club" M. T.-A. Crerar, président des "United Grain Growers". Si, dit-il, l'idée de sécession fait jamais du progrès, elle prendrait origine dans les grands centres de population de l'Est. La principale obligation qui incombe aujourd'hui au Canada est de s'efforcer d'obtenir les meilleurs taux de transport possibles, tant pour les voyageurs que pour les marchandises. Bientôt la masse du blé des prairies serait envoyée via Vancouver, où de grands intérêts surgiraient et feraient concurrence avec l'Est.

Récolte du blé australien de 1924-25

Melbourne — Les moissonneurs sont à l'oeuvre dans toute l'Australie et le rendement est bon partout, excepté dans les régions qui viennent d'être colonisées, où la terre n'est pas encore assez préparée.

La production totale de l'Australie est estimée par les autorités à 150,000,000 boisseaux, dont environ 25,000,000 de boisseaux disponibles pour exportation. C'est environ 25,000,000 de boisseaux de plus que l'an dernier, et la plus forte récolte depuis 1915-1916, alors que la production a donné 179,000,000 de boisseaux.

Des coopératives volontaires ont été formées dans les états de Victoria, Nouvelles-Galles du Sud et Australie-Ouest, mais pas dans l'Australie-Sud. La grande majorité des cultivateurs disposent de leur blé par l'intermédiaire de ces coopératives.

A l'heure présente, le marché du blé est très ferme et les perspectives de prix plus élevés dans un avenir rapproché sont cause que plusieurs gardent leurs grains. La principale demande vient du Royaume-Uni; il en vient aussi un peu du continent et de l'Afrique-Sud. Si les prix actuels se maintiennent pendant toute la saison, la valeur de la moisson sera d'environ 51,000,000 de livres sterling.

Nos pommes de terre en Angleterre

Frédéricton — Le ministère britannique de l'agriculture vient de prohiber l'importation en Angleterre des pommes de terre du Canada. Pareille prohibition affectait déjà les pommes de terre des Etats-Unis depuis le mois de décembre. Cette prohibition n'est donc pas arrivée par surprise.

Depuis quelques mois, principalement depuis le mois de décembre, les marchands de pommes de terre du Nouveau-Brunswick avaient multiplié leurs envois en Angleterre. Depuis le 24 octobre, 114,599 sacs avaient été expédiés par seize marchands. Ceux-ci ont frété 50 cargos.

Londres explique que sa défense est motivée par la présence sur les pommes de terre des Etats-Unis et du Canada d'une bestiole jugée dangereuse par les agronomes.

Le chemin de fer de la Rivière de la Paix

Edmonton — Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, a eu une entrevue avec le premier ministre Greenfield. M. Hall a déclaré au premier ministre que les ingénieurs du Pacifique Canadien et du Canadien National accomplissaient un travail actif dans l'affaire de la construction du chemin de fer à la Rivière de la Paix, et qu'avant longtemps le rapport des ingénieurs des deux compagnies pourrait être soumis à leurs présidents respectifs.

Le chargement des grains

Les fermiers de l'Alberta profitent du beau temps continuel pour expédier leur grain sur le marché. Au cours de la semaine dernière, plus de 100,000 boisseaux ont été chargés sur les wagons du Chemin de fer National du Canada à différents endroits de

Cours du grain fourni par
Malden Elevator Company Ltd
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
pour la semaine finissant le 2 mars 1925

GRAINS	Mardi 24 fév.	Merc. 25 fév.	Jeudi 26 fév.	Vendi 27 fév.	Samedi 28 fév.	Lundi 2 mars
Blé No 1 Nord	1.95¾	1.96⅜	2.00¾	2.01⅜	2.04⅞	2.02⅞
2 Nord	1.90½	1.91⅞	1.96⅛	1.96⅞	2.00⅜	1.98⅜
3 Nord	1.87	1.88⅜	1.92¾	1.93⅜	1.96⅜	1.94⅜
Avoine 2 CW	.59⅜	.59½	.60½	.60	.60¾	.60⅛
3 CW	.55¼	.55⅞	.57	.56¾	.57⅝	.57
Orge 3 CW	.95	.96	.97½	.97½	.98	.96⅛
4 CW	.89	.89½	.91¼	.91¼	.92	.90⅛
Lin 1 NW	2.62¼	2.64½	2.75¼	2.73½	2.74¾	2.72
2 CW	2.57¼	2.60	2.70½	2.69	2.70¼	2.67½
Seigle 2 CW	1.56¾	1.58¾	1.63⅜	1.63¼	1.65⅝	1.61⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.94¾	1.95⅞	2.00½	2.00⅞	2.03⅞	2.02⅞
Avoine 2 CW	.59⅜	.59½	.60½	.60¼	.60⅞	.60¼
Orge 3 CW	.95	.96	.97½	.97½	.98	.96⅛
Lin 1 NW	2.62¼	2.64½	2.75¼	2.73½	2.74¾	2.72
Seigle 2 CW	1.56¼	1.58¾	1.63⅜	1.63¼	1.65⅝	1.61⅝
Options						
Blé de Mai	1.97¾	1.98⅜	2.03¼	2.03⅞	2.06⅞	2.04⅛
de Juillet	1.90½	1.93½	1.97⅞	1.99¾	2.02⅝	2.01
d'Octobre	1.47½	1.49⅞	1.55⅛	1.56¾	1.58¾	1.58½
Avoine de Mai	.61⅜	.62	.63	.62¾	.63¾	.62¾
de Juillet	.62⅜	.63⅛	.64⅛	.63⅞	.64⅛	.64
d'Octobre	.57⅝	.58¼	.59¼	.59½	.60⅛	.59¾
Orge de Mai	.97½	.98	.99½	.99½	1.00	.98⅛
de Juillet	.93⅜	.94¾	.96	.97	.97	.96
d'Octobre	.82	.82	.82½	.83	.84	.83⅜
Lin de Mai	2.67	2.69	2.79¼	2.77½	2.78¾	2.76
de Juillet	2.66	2.68	2.77⅞	2.77¼	2.77½	2.75½
d'Octobre	2.40	2.40	2.43	2.41	2.42	2.42
Seigle de Mai	1.61	1.62¾	1.67¼	1.67⅛	1.69½	1.65½
de Juillet	1.57	1.58⅛	1.61¼	1.60⅝	1.62⅜	1.58½

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

La Chorale de Prince-Albert, enfin réorganisée sous la direction de Mme J.-E. Morrier, avec Mme Donald Hawkin comme pianiste et Mme A. Horne comme secrétaire, s'est mise immédiatement au travail pour la préparation du festival de North Battleford. Afin de prélever les fonds nécessaires pour défrayer les dépenses, la société a décidé de donner deux concerts. Le premier aura lieu le 1er avril, dans la salle du Sacré-Coeur. Mmes Morrier, Humby et Hawkin sont chargées de la préparation du programme.

* * *

La "Prince Albert Gold Mines Company" a tenu récemment son assemblée annuelle et les officiers suivants ont été élus: J.-H. Sanderson, président; Henry Lacroix, vice-président; J.-E. Morrier, secrétaire-trésorier; J.-B. Kernaghan, Frank Tremblay, Robert Smith et A. Besnard, directeurs.

* * *

La compagnie possède plusieurs "claims" dans le district de Beaver Lake, Sask. Son capital-actions est de $250,000 divisé en 250,000 actions de $1 chacune, dont $150,029 ont été émises. Des travaux ont été faits en 1914, mais ils ont dû être interrompus au commencement de la guerre.

* * *

Mlle Monnin, de Saint-Boniface, est entrée depuis quelques semaines à la Banque d'Hochelaga, comme sténographe-dactylographe.

* * *

M. Lucien Plisson a été nommé agent de la compagnie d'assurance-vie Excelsior pour la ville et le district de Prince-Albert.

DOMREMY

Le grand concert organisé par les dames et messieurs de la paroisse, qui a eu lieu le 22 février, nous a procuré un agréable passe-temps.

Le "Marquis de la Grenouillère" nous a fait bien rire, et son vétérinaire ne lui cédait pas la place. Le rôle du roi Ching Ching ne pouvait pas être mieux rempli. La tante Tourmentine, avec ses petites manières d'autrefois, a été très applaudie. Et la petite qui récita le compliment, ainsi que la petite qui chanta "Ferme et fermière". Nous ne pouvons tous les citer. A tous donc nos félicitations.

Les recettes ont été au profit de l'église.

FERLAND

M. le curé J.-A. Magnan, fondateur de cette paroise, est rendu à Wauchope, où il succède à Mgr Gaire.

* * *

M. l'abbé Paulus, vicaire de Ponteix, a chanté la grand'messe ces jours derniers en attendant l'arrivée de M. l'abbé Fauché, notre nouveau curé.

* * *

M. Alphonse Dion est allé à Régina et à Winnipeg.

M. et Mme Alex. Laberge ont quitté Fournierville pour venir s'établir ici.

* * *

Mme E. Johnson et son fils Raoul sont de retour d'un voyage dans l'Est.

MONTMARTRE

Le 17 février M. Jules Deschênes, chef de gare de Dunrea, Man., conduisait à l'autel Mlle Blanche Breton. Le mariage fut célébré dans notre église, à 9 h., par notre curé, M. l'abbé J.-A. Therriault.

Un grand nombre de parents et d'amis des deux nouveaux époux assistèrent à la messe du mariage. On exécuta un beau programme de chant pendant la messe.

Un magnifique dîner fut servi, après le mariage, chez M. A.-T. Breton, frère de la mariée. Plusieurs parents et amis des jeunes époux y assistaient. Le souper fut donné par M. P.-O. Bilodeau, beau-frère de la mariée.

Les deux jeunes époux partirent immédiatement après le souper par le train de 9 h. pour un voyage dans l'Est du Canada, Toronto, Québec, Rivière du Loup, Moncton, etc., où ils visiteront leurs parents et amis.

Aux nouveaux mariés, si estimés par tous ici, nous souhaitons bonheur, santé et prospérité.

* * *

Dimanche le 15 février, une magnifique soirée dramatique et musicale a eu lieu dans notre salle paroissiale. Cette soirée, très intéressante, était organisée par quelques dames et demoiselles de la paroisse.

Le programme comprenait une tragédie, une comédie, une saynète, du chant et de la musique. Nous félicitons les actrices qui se sont admirablement bien acquittées de leurs rôles et qui se sont particulièrement fait remarquer par leur naturel et leur bonne diction.

Après la soirée, M. l'abbé Berger a félicité et remercié les actrices pour leur intéressante soirée et les a surtout félicitées d'avoir généreusement offert le profit de leur séance à l'église.

* * *

Nous avons été heureux de voir revenir au milieu de nous notre vicaire, M. l'abbé Berger, qui était desservant à Wauchope depuis un mois, en attendant le nouveau curé.

* * *

M. l'abbé Vandevelde, curé de Kendal, notre paroisse voisine, doit s'embarquer sous peu pour la Belgique. Ce bon père est au pays depuis 22 ans et a fait beaucoup de bien dans cette partie du diocèse.

A l'occasion de son prochain départ, les paroissiens de Kendal lui ont donné un grand banquet le 18 dernier. S. G. Mgr Mathieu, de Régina, y assistait, ainsi qu'un grand nombre de prêtres.

* * *

M. le Dr et Mme Arpin, de Vibank, sont en visite à Montmartre, chez le Dr Lavoie.

* * *

Naissances

Le 19 février — Joseph-Armand, enfant de Irénée Lapierre et de Catherine Perras. Parrain, Marcelin Perras; marraine, Evelina Perras.

Le 21 février — Galeta Perron, enfant de Victor Perron et de Charlotte Gratton. Parrain, Jos. Labrèche; marraine, Léonie Douan, son épouse.

GRAVELBOURG

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, accompagné de M. l'abbé Athol Murray, secrétaire et chancelier de l'archevêché, est passé ces jours derniers au presbytère.

* * *

M. et Mme Percy-G. Wood sont allés demeurer à Moosomin, Sask., où M. Wood prendra la gérance de la succursale locale de la Banque Union.

* * *

Le Dr Léo Perrault, de Willow Bunch, a été de passage.

* * *

Mlle Yvonne Sicotte a donné une soirée en l'honneur de Mlle Joséphine Roy, de Los Angeles, Cal., en visite ici chez sa soeur Mme J.-B. Michaud. Mlle Sicotte a reçu chez sa tante, Mme William Saint-Germain. Environ une cinquantaine d'invités étaient présents. L'orchestre Lalonde a fait les frais de la musique.

* * *

L'hon. sénateur P.-E. Blondin, de Montréal, a été de passage. Il a rendu visite à S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina.

* * *

Mme J.-F. Brillon est de retour d'une promenade à Laflèche, Sask., l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et Mme D. Gervais.

* * *

Mlle Myrtle May, de l'université de Saskatchewan, à Saskatoon, déléguée officielle aux cercles des dames du Foyer (Homemaker's Clubs) a passé quelques jours à Gravelbourg. Elle a donné aux membres du cercle local des conférences sur la couture. Mme Antoine Soucy a reçu en son honneur, ainsi que Mme Guy Gravel.

* * *

M. et Mme Guy Gravel ont reçu ces jours derniers pour la première fois depuis leur mariage. Les salons et la salle à dîner étaient décorés de fleurs printannières et d'oeillets. Mme Georges Hébert servait le thé, assistée de Mlles Hermine et Valeda Lemoine, Aline Prince, Gertrude Nadeau, Celia Matte, Jacqueline et Laurianne Gravel.

* * *

M. l'abbé J.-A. Magnan, curé de Ferland, Sask., a été nommé curé de Wauchope, Sask., pour remplacer Mgr Jean Gaire, P.-D., décédé. M. l'abbé Magnan a été le premier curé résidant à Gravelbourg. Il a construit ici l'église paroissiale (soubassement qui a servi à l'érection du Collège Mathieu actuel). C'est M. l'abbé Chs Maillard, curé actuel, qui lui avait succédé.

ONTARIO

RAINY RIVER, ONT.

Jeudi le 19 février, dans le soubassement de notre église, nous avons eu la plus belle partie de cartes de la série qui était la seizième partie. Elle était donnée par les Chevaliers de Colomb et a rapporté la jolie somme de $42.50. La salle était comble et nous nous sommes bien amusés. Les heureux gagnants de cette partie furent Mme James Gilles et M. Jack Koisar.

Pendant le goûter, notre bon curé, M. l'abbé Bélanger, nous donna le rapport de la série des gagnants. Pour les dames, Mme Thomas Leblanc, une belle couverture de $9.00; pour les hommes, M. Jack Koisar, un sac de sucre de 100 livres, $9.00.

Tous ont été enthousiasmés de la soirée et ont laissé la salle avec regret, en se promettant bien de revenir pour la prochaine série. Aux braves Chevaliers nos félicitations.

* * *

Rainy River est doté d'un hôpital depuis une quinzaine de jours. Il y a déjà plusieurs patients. Nous leur souhaitons bonne chance.

* * *

Lundi un pauvre vieux célibataire du nom de Nicholas Hardy, Belge, vivant seul à quelques milles de la ville, a été trouvé mort et gelé sur son tas de bois. Il était âgé d'environ soixante-dix ans.

MANITOBA

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Incendie

Le 17 février, vers 1 h. p.m., la salle municipale était la proie des flammes. Malgré tous les efforts de nos pompiers volontaires, l'édifice ne put être sauvé. Le feu a pris par la cheminée et dans le toit, ce qui a permis de sauver tous les meubles. Pendant un moment, on a cru que la maison de M. Emile Lussier et la salle Gunneville allaient aussi devenir la proie des flammes. Ce n'est qu'après un dur travail et de grandes difficultés qu'on a réussi à arrêter l'élément destructeur. Le magasin de M. P. Laflamme servira de salle municipale jusqu'à nouvel ordre.

Concert

La séance donnée le 22 février par nos amateurs, sous l'habile direction de Mme J. Bernay et de M. W.-B. Scarth fut un vrai succès, tant au point de vue financier qu'au point de vue de l'interprétation des pièces. La température était idéale et les deux représentations eurent lieu devant une salle comble.

Inutile de faire l'éloge de vieux acteurs connus: MM. J. Molgat, W.-B. Scarth et Mlles A. Lauzé, R. Rhéaume et R. Tucker; ils ont su se montrer à la hauteur de leur renommée. Pour les nouveaux acteurs, comme MM. P. Leseach, E. Adam, C. Thériault, N. Matheson et Mme A. Allard, à en juger par leur première apparition sur la scène, ce sont de beaux succès pour l'avenir qu'ils nous font présager. Ils ont interprété leurs rôles avec l'aplomb et le brio de vieux professionnels.

Honneur aux acteurs et aux organisateurs! Et à quand le prochain concert? Grâce à cette soirée, les revenus de la paroisse ont augmenté de $100.

Funérailles

Le 23 février M. Gonzague Zaste s'éteignait dans le Seigneur, à l'âge de 90 ans. Les funérailles eurent lieu le 25 à 10 h. a.m., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. Gonzague Zaste fut un des premiers colons de Sainte-Rose. Parti de Saint-Norbert en 1899, il faisait partie du premier groupe de familles qui vinrent, cette année-là, planter leurs tentes sur les bords de la rivière Turtle. Il laisse, pour pleurer sa perte, trois garçons et quatre filles: Napoléon, Joseph et Elzéar Zaste, tous de Sainte-Rose; Mmes John Lecouette et Actavie Schmidt, de Sainte-Rose, Mme Joseph Roy, de McCreary, Man., et Mme Emilie Abraham, de Togo, Sask.

Les porteurs étaient: MM. Joseph et David Nesait, Joseph Roy, Louis Lecouette et Georges King.

Nous offrons à la famille nos sincères sympathies.

Baptême

Le 15 février — Marie-Rose-Berthe, enfant de Henri Lecomte et d'Albertine Mongrain. Parrain et marraine: M. et Mme Olivier Lecomte; porteuse: Mme Henri Mongrain.

STE-ANNE DES CHENES

En visite

Dimanche le 22 février, nous avions le bonheur d'avoir au milieu de nous Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Sa Grandeur nous a donné le sermon à la grand'messe. D'une façon nette, précise, il nous a exposé la nature de la pénitence et la manière de la mettre en pratique. C'est bien commencer le carême que de suivre fidèlement les sages avis de Sa Grandeur.

Le soir, à la salle municipale, M. I. Villeneuve, conférencier agricole, nous donnait une intéressante causerie sur la culture. Il a insisté particulièrement sur le trèfle d'odeur. A part sa valeur comme nourriture, c'est un des principaux moyens de nettoyer nos terres, empestées par les mauvaises herbes. Il nous a entretenus du soin et de la nourriture des vaches laitières. Ses conseils, basés sur l'expérience, sont bien accueillis de nos fermiers.

Disons qu'à Sainte-Anne il y a progrès sous le rapport de la culture mixte. Plusieurs centaines d'acres ont déjà été semés en trèfle. Espérons que les progrès seront constants.

Mgr l'Archevêque, présent à la conférence, a bien voulu, une fois encore, nous encourager de ses bonnes paroles. Il a appuyé les énoncés de M. Villeneuve. Puisque la culture intelligente paie, mettons-nous-y. Ce sera pour le bonheur de notre paroisse et le bien de notre peuple dans les plaines de l'Ouest.

A l'ouverture de la soirée, M. Philippe Guay nous a chanté le "Credo du Paysan". Après la conférence, Mlle Eveline Owens nous a rendu le beau chant: "La voix des cloches", composé par M. l'abbé A. Gingras, ancien curé du Château-Richer, P. Q.

Convalescents

Mme Rémi Magnan, naguère dangereusement malade, est mieux; elle se remet rapidement.

M. J.-B. Desrosiers, de la Colombie Anglaise, en revenant de Joliette, P. Q., où il était allé au service de sa mère, s'était arrêté à Sainte-Anne, au retour, saluer son frère, Auguste Desrosiers. Il a été surpris par une forte attaque de grippe, qui a fait craindre pour ses jours. Il est rétabli, et se propose de retourner bientôt chez lui.

Terres à vendre

Il y en a quelques-unes. Pour informations, s'adresser au Secrétaire de la municipalité ou au Père Curé.

"Wheat Pool"

M. Lajoie, de Saint-Boniface, est venu donner une conférence sur le "Wheat Pool". Plusieurs de nos fermiers se proposent de signer, cette année, leur engagement dans cette coopérative.

SOMERSET

Lundi le 23 février, la population de Somerset était invitée à une intéressante soirée dans la salle Clemis. On s'y rendit en foule et jamais la salle ne fut si bien remplie. Les Dames de Sainte-Anne, en charge de l'organisation de cette soirée, ont vu leur travail couronné d'un beau succès.

Il y eut dix parties de cartes. Les gagnants furent: prix des messieurs, M. Charles Leblanc; prix des dames, Mlle Berthe Labossière.

Vint ensuite le programme musical. L'apparition de la fanfare de Somerset, sous la direction de M. Roméo Decosse, causa un immense plaisir à tout le monde. Elle sut remplir la salle d'airs bien vibrants et faits pour enthousiasmer tout le monde. Nous espérons que cette résurrection de la fanfare ne sera pas éphémère mais une promesse de vie.

M. J.-E.-C. Rondeau présidait à l'exécution du programme et il s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de rondeur et d'habileté.

Avant le goûter, M. l'abbé A. Moreau, vicaire, remercia les organisatrices, et il dit en anglais combien il était heureux de voir nos compatriotes de langue étrangère en si grand nombre dans l'auditoire.

Programme

Ouverture: Fanfare de Somerset.

Choeur: "O Canada".

Solo de violon: "Souvenir" (Franz Drdla), M. Gustave Couture; au piano, Mlle Germaine Rocan.

Solo de piano: "Chanson créole" (Smith), Mlle Alice Girouard.

Chanson: "Les trois grenadiers", M. J. Rondeau; au piano, Mlle Estelle Boyer.

Morceau par la Fanfare de Somerset.

Chanson: "Les heures" (Xavier Privat), Mlle Germaine Rocan; au piano, Mlle Estelle Boyer.

Solo de violon: "Ave Maria" (Gounod), M. Gustave Couture; au piano, Mlle Estelle Boyer.

Pot-pourri de chansons canadiennes par les enfants de l'école, sous la direction de Mlles Boyer et Rocan.

Chanson: "Les oiseaux envolés", Mlle Lorenza Côté; au piano, Mlle Estelle Boyer.

Chanson: "L'anneau d'or", M. J. Rondeau; au piano, Mlle Estelle Boyer.

Morceau par la Fanfare de Somerset.

Duo: "L'hirondelle et le papillon", Mlle Germaine Rocan et Mme Claude Lemieux; au piano, Mlle Maria Boyer.

Chanson: "La voix des chênes" (Goublier), Mlle Lorenza Côté; au piano, Mlle Eliane Landry.

Déclamation: "L'ange gardien", Mlle Jeanne Gilbert.

Chanson: "Thank God for a Garden", M. J. Rondeau; au piano, Mlle Estelle Boyer.

Solo de violon: "Humoresque" (Dvorak), M. G. Couture; au piano, Mlle Estelle Boyer.

Déclamation: "Barbaçon", M. H. Côté.

Trio: "Berçeuse de Jocelyn" (Godard): violon, M. G. Couture; guitare, Mlle Germaine Rocan; piano, Mlle Estelle Boyer.

Chanson: "Petite rose" (Renaud-Ledeux), Mlle Alice Nadeau; au piano, Mlle Eliane Landry.

Morceau par la Fanfare de Somerset.

Solo de violon: "Simple aveu" (Thomé), M. G. Couture; au piano, Mlle Germaine Rocan.

Chanson: "Chanson de l'adieu" (Tosti), M. J. Rondeau; violon, M. G. Couture; piano, Mlle Estelle Boyer.

"Dieu sauve le roi".

DUNREA

Les jeunes filles ne nous ont pas trompés quand elles nous annonçaient que leur partie de cartes du lundi gras serait le digne couronnement de nos veillées d'hiver. En effet tout s'est passé selon leurs prévisions. On est venu en grand nombre, malgré l'état dangereux des chemins, et chacun a contribué généreusement au succès.

La table où les diverses raffles ont eu lieu a été vraiment magique, ce soir-là, car à elle seule elle a rapporté la moitié du profit. Au réveillon il y eut surabondance de gâteaux; une pleine corbeille fut tirée aux dés.

Prix des dames, Mlle Alice Boulet; prix des messieurs, M. Théodore Boulet. Boîte de surprise gagnée par Mlle Alice Bourget. Paire de taies d'oreillers gagnée par M. Léopold Girardin. Couverture d'auto gagnée par M. Ant. Boulet. Service à confitures gagné par M. Ant. Boulet. Sucrier et bol gagnés par M. Camille Sainte-Croix.

Nous félicitons nos jeunes organisatrices de leur beau succès et nous remercions bien sincèrement tous ceux qui ont encouragé la bonne oeuvre et qui ont aidé à donner le coup de collier. Il a été fameux! La soirée a rapporté la somme de $82.20.

COMMISSAIRES D'ECOLES DE LA SASKATCHEWAN

Ils ont tenu leur convention annuelle à Saskatoon — James-F. Bryant abandonne la présidence

Saskatoon — La "Saskatchewan School Trustees' Association" a tenu sa convention annuelle dans le temple méthodiste de la troisième avenue du 25 au 27 février. Dans son discours présidentiel, James-F. Bryant a déclaré que le "High School", tel qu'il est actuellement organisé, n'est pas d'une grande valeur pour les enfants des cultivateurs qui veulent rester sur la terre. Il y a en ce moment, dans la Saskatchewan, a-t-il dit, 21 districts d'éducation secondaire et l'enseignement qui s'y donne s'adresse aux futurs instituteurs et aux jeunes gens qui veulent vivre à la ville. M. Bryant a fait ressortir l'avantage du système danois par lequel les jeunes ruraux reçoivent une instruction agricole pendant les mois de l'année où ils ont des loisirs.

Formation des instituteurs

J.-S. Mills, président de la "Saskatchewan Teachers' Alliance", a suggéré que la période de formation des instituteurs soit d'une année au moins, au lieu des quinze semaines seulement dont on se contente en certains cas. D'après lui, la profession serait également améliorée si les contrats de l'instituteur avec la commission étaient terminables à trois mois d'avis, au lieu d'un mois comme à présent. Ce serait donner plus de sécurité aux membres du personnel enseignant et cela permettrait en même temps aux commissions scolaires de donner plus de soin au choix des instituteurs.

La lecture de la Bible

Une résolution demandant la lecture de la Bible dans l'école à l'ouverture de la classe du matin a soulevé une vive discussion. Un délégué a déclaré qu'il serait injuste d'obliger les enfants catholiques à entendre la lecture d'une Bible défendue dans leur Eglise. Ceci pourrait entraîner de graves conséquences.

Une résolution demandant que des mesures soient prises pour rendre obligatoire la surveillance de l'école pendant l'heure du dîner a été acceptée à l'unanimité.

Les crédits scolaires

N. Latour, inspecteur en charge de l'organisation des districts scolaires, a discuté la question du soutien financier des écoles. Si la génération qui grandit doit se tenir au niveau de l'avancement de la civilisation, a-t-il dit, la Saskatchewan ne doit pas lésiner en ce qui concerne l'éducation. Les dépenses annuelles pour les écoles dans la province, non compris les écoles privées, étaient au-dessus de $11,500,000 en 1922. C'est peut-être tout ce que nous pouvions fournir, mais cela ne représente que $65 par élève. Pouvons-nous faire moins pour nos garçons et nos filles?

M. Latour, s'appuyant sur le recensement fédéral de 1921, a déclaré que 5.9 pour cent de la population de la Saskatchewan ne sait ni lire ni écrire. Ce n'est pas, d'après lui, une situation dont elle peut être fière, même si la situation du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Anglaise est encore moins brillante.

Les autres principaux orateurs ont été: J.-G. Haney, surintendant des fermes de démonstration de l'International Harvester Co., qui a donné une conférence avec projections sur la culture mixte; Ralph-H. Webb, maire de Winnipeg, qui a parlé du projet de chemin de fer de la Baie d'Hudson et a recommandé la consommation des produits faits au Canada; l'hon. Charles-A. Dunning, premier ministre de la Saskatchewan, qui a donné quelques impressions de son dernier voyage en Angleterre; W.-Sanford Evans, député du Manitoba, qui a parlé des ressources variées de l'Ouest.

Officiers élus

C.-E. Little, Ogema, a été élu président de l'association. Il remplace James-F. Bryant, qui a refusé d'accepter la nomination pour un huitième terme et a été nommé président honoraire. Premier vice-président, F.-W. Goulden, Ebenezer; deuxième vice-président, Joseph Needham, Unity; secrétaire-trésorier, J.-H. Cunningham, Régina.

PARIS — Diverses démonstrations politiques ont eu lieu dimanche dans différentes parties de la France, mais sans violences. A Marseille, Alexandre Millerand a attaqué la politique de Herriot; à Lille, Joseph Caillaux s'en est pris à Clemenceau qui l'a fait condamner pour trahison.

M. AIGUEPERSE

A Dix-Huit Ans

Feuilleton de la "Liberté" No. 4

Grand'mère ne se plaignait jamais de ma turbulence. Dès lors que Mlle Gertrude était contente de mon travail, que l'abbé Martinet ne se plaignait plus, elle se trouvait heureuse...

Mais, hélas! Vers la fin des vacances, des vacances charmantes passées comme toujours avec mes cousins de Thoisy, le diable et ses nombreux enfants me soufflèrent une escapade qui faillit retarder encore ma première communion.

Nous avions usé et abusé de tous les jeux possibles, quand un jour, je dis à Max et à Jean:

—Hein! pour changer, si on grimpait dans le clocher?

— Ce serait très chic, mais il faut les clés, puis... on nous verrait... alors...

— Alors, vous êtes des nigauds: on nous enverra coucher de bonne heure ce soir, parce que grand'mère a les soutanes à dîner. Nous aurons vite fait d'aller voir les clochers. Je sais où le père Carillon met les clés.

Jean hasarda:

— Si on nous prend?

— Peureux, va! Poule mouillée! On ne nous prendra pas. Allons, ça y est-il?

— Tope là: ça y est.

On nous croyait bien endormis, quand, en pantoufles, sans manteau, ni chapeau, après avoir traversé la cour avec maintes précautions, nous primes notre course vers l'église. Pour éviter les rencontres importunes, nous avions choisi un sentier désert, taillé dans le roc. Il fallait se servir à la fois des pieds, des mains, s'accrocher aux arbustes, aux ronces, se déchirer, glisser, manquer vingt fois de rouler dans des trous peu dangereux, mais hérissés de cailloux et de broussailles.

— En s'enfuoyant, la duchesse de Berry est passée par là, ne manquai-je pas de rappeler à mes cousins aux endroits difficiles.

Enfin, nous voilà sur la place du village; l'église n'est pas encore fermée, dépêchons-nous.

Les clés sont à la place habituelle, — de lourdes clés plus grosses que celles d'une prison, très luisantes, très propres, comme il convient à des choses d'église. — Max, le plus fort, les enfonce dans la serrure, d'une main un peu tremblante. "Cric. crac, croc", ça tourne... Vite au clocher, pendant qu'il fait encore un peu jour.

Ah! quelle joie délirante en grimpant l'escalier en tire-bouchon, raide, étroit, éclairé par des petites ouvertures mystérieuses! Au sommet, le souffle nous manque un peu, un peu aussi la paix de la conscience. Encore une porte à ouvrir, et... nous allons voir les cloches dans leur demeure aérienne... Brr! que c'est sombre pour un appartement si près du ciel! Au travers des lames de bois ne pénètre qu'un mince filet du crépuscule d'été. A peine distingue-t-on les masses de bronze au milieu de leur enchevêtrement d'énormes pièces de bois et de fer; tout cela gris, vieux, triste...

Frrrrrrt!... Jean pousse un cri phrase s'adresse à la chauve-souris qui vient de quitter son trou, et se met à tournoyer sans relâche.

— Sale bête!... Tu vas nous faire pincer.

La première partie de ma phrase s'adrese à la chauve-souris; la seconde à Jean.

— Descendons, Géva, murmure-t-il. Nous serions fameusement punis si on nous prenait là.

Au fond, je le pense aussi, et nous dégringolons, lestes comme des écureuils, laissant les portes ouvertes. Tout en bas, une autre idée m'arrive, superbe.

— Si on tirait la corde? Le père Carillon et les dévotes croiraient que la cloche sonne toute seule. Le petit grelot, vous savez?

Aussitôt dit, aussitôt fait: "Din din din din"; puis, envolée rapide par le "chemin royal".

Mes cousins purent entrer chez eux sans être aperçus; mais, hélas! trois fois hélas! juste comme j'escaladais le perron, je me jetai, tête baissée, sur... l'abbé Martinet qui allait au village apprendre la cause de cette sonnerie tardive.

Ah! quel moment! quelle scène! L'abbé Martinet tonnait... Le curé, un bon vieux sans cheveux ni dents, hochait la tête, d'un air triste. Grand'mère pleurait... Et ce sont ces larmes qui m'attendrirent jusqu'au fond du coeur, car je ne croyais pas mon crime bien affreux.

Je me mis à genoux, lui demandant pardon, ainsi qu'au curé (pas à l'abbé Martinet), et, le soir même, vu mon repentir sincère, on décida qu'on oublierait cette étourderie, à la condition que je le rachèterais par une grande sagesse.

Je ne crois pas avoir été trop terrible, et je suis sûre d'avoir beaucoup étudié. Mais je suis sûre aussi d'avoir gardé une rancune vivace à l'abbé Martinet, rancune qui attendait seulement une occasion pour se manifester; et elle se manifesta, — il faut bien l'écrire, puisque c'est mon histoire, — par un "croâ" superbe que je lançai du milieu d'un arbre touffu, sur lequel je m'étais installée pour voir un nid de pinsons.

L'abbé suivait le petit chemin creux qui longe le parc, en lisant son bréviaire. Il leva vivement la tête, fronça les sourcils, chercha de droite et de gauche quel était l'insulteur, n'aperçut rien ni personne, et, après s'être arrêté un instant, poursuivit sa route, tandis qu'un second "croâ" retentissait dans l'air. Ma vengeance était assouvie!...

J'aurais dû me sentir très heureuse. Non... De suite après le second "croâ", un quelque chose d'indéfinissable me prit l'âme. J'oubliai mes pinsons, et rentrai tête basse à Montilleul, avec un air si lassé que ma grand'mère, inquiète, demanda:

— Tu es malade, ma toute petite?

— Non, grand'mère.

Ce fut seulement le soir, dans le vieux lit aux colonnes torses, aux épais rideaux qui portent aux confidences, que, blottie contre la poitrine de grand'mère, je murmurai bien bas:

— J'ai commis un sacrilège...

Je crois, maintenant, que grand'mère riait un peu, au fond, en écoutant "le sacrilège"... Elle me gronda doucement, et, honte suprême! dit qu'il ne fallait rien garder sur l'âme en recevant le bon Dieu, qu'un aveu serait nécessaire... à l'abbé Martinet, hélas! puisque le curé venait de tomber malade.

Oh! cet aveu! Je l'avais réservé pour le dernier. C'était rude! Mais je pensais, pour m'encourager, qu'une du Bozec de Montilleul ne devait jamais reculer, puis, que Dieu sourirait en me voyant si franche; et un sourire de Dieu valait mieux encore qu'un sourire de grand'mère. Allons, hop!...

— Mon père, je m'accuse d'avoir fait deux fois le corbeau, pour me venger de vous, parce que je ne vous aime pas.

Je ne sais plus du tout ce que me dit l'abbé Martinet; je sais seulement que, depuis ce jour, nous sommes d'excellents amis; et, comme il a remplacé le curé de Montilleul, dès qu'il a besoin d'une aide pour des travaux garçonniers, il vient chercher son petit corbeau.

. . . .

En juin, le jour de la Fête-Dieu, je fis ma première communion. Du bleu plein le ciel; du soleil plein la campagne; des fleurs plein les jardins et les champs; de l'encens, des lumières, plein l'église; du bonheur plein l'âme; des larmes plein les yeux; voilà mes souvenirs!

Je me souvient aussi, que, le soir, en enlevant ma couronne de roses, avec un respect qui faisait trembler ses belles mains blanches, grand'mère demanda:

— Dis-moi ce que tu éprouves, ma petite aimée... à moi seule.

Je fermai les yeux... pour voir... en dedans... et je murmurai très bas, comme dans une chapelle:

— Depuis ce matin, grand'mère, je me crois un lis. Notre-Seigneur est au milieu. Il est si beau, si bon, et c'est si doux, que, non... même à vous, grand'mère, je ne trouve pas de mots pour raconter ma joie...

. . .

On gratte à la porte. C'est Tourbillon! C'est Tourbillon, et un rayon de soleil!!!

— Grand'mère? Grand'mère? Il ne pleut plus! A bas le journal, à bas la plume, à bas l'encre, à bas le papier! Vive bonne-maman! Vive le grand air!... Je sors, bonne-maman; lisez une histoire pendant que je n'y serai pas...

Ici, Tourbillon! Ici, mon chien! Dehors! Dehors! Dehors! Allons, hop! hop! hop!...

DEUXIEME PARTIE

Ma jeunesse

Tic tac, tic tac, tic tac... Din din, din... Cela fait six fois, d'un petit tintement clair et gai, comme si, depuis des siècles, ce n'était ni ennuyeux ni fatigant, de répéter le même refrain.

La pimpante bergère, donnée à Mireille pour ses étrennes, est autrement asthmatique et capricieuse que ma chère vieille pendule. Cette bergère a une montre à la place du coeur; idée qui me paraît d'un goût douteux, et que Mireille qualifie, au contraire, de géniale. Une divergence de plus entre nous! Or, tantôt cette montre laisse entendre un son grêle de malade à bout de souffle, tantôt elle s'arrête brusquement. Pour un rayon de soleil trop chaud? Pour une brise trop fraîche? Pour un "rat" de pendule modern style? Mystère! La bergère ne dévoile pas ses secrets, et garde, sur ses lèvres vermeilles, son éternel sourire de Précieuse Ridicule. Quant au tic tac, on entendrait plutôt le battement d'un coeur de papillon que celui de cette fantasque petite chose. Le tic tac de ma pendule, à moi, qui, entre parenthèses, appartient à grand'mère, — remplit toute ma chambre, bien vaste, pourtant. C'est une berceuse, le soir; le matin, un ami qui dit bonjour.

Tic tac, tic tac, tic tac... Din din, din... La répétition de cinq heures! Je me réveille pour vrai, je saute à bas du lit, j'ouvre ma fenêtre toute grande, et je crie au ciel, au soleil, aux arbres, à la rivière, aux oiseaux, aux pelouses, aux fleurs:

— J'ai dix-sept ans! J'ai dix-sept ans!!...

A l'orée du bois, un écho moqueur répète:

— Dix-sept ans!!!

Et j'aperçois Bernard qui part pour la chasse avec Jean. Insoucieux de ses galons de lieutenant, Bernard fait un pied de nez; Jean soulève gaiement son chapeau. Loclio et Lina aboient de toute la force de leurs poumons de chiens:

— Bou bou bou... Géva a dix-sept ans! Géva a dix-sept ans!

Oui, dix-sept ans depuis minuit. Finies, les études! Finies, les leçons! Miss Oburn est partie la semaine dernière, comblée des cadeaux de grand'mère, de tous mes remerciements personnels, et je trouve Montilleul beaucoup plus ravissant, maintenant qu'elle ne l'habite pas. Nous n'avons jamais pu "corder" ensemble. Elle est trop raide, trop correcte pour moi; je suis trop garçon pour elle. Son coeur appartient sans partage à Mireille; il est d'ores et déjà convenu que, lorsque ma soeur aura des enfants, miss Oburn quittera son cottage pour venir les élever. Pauvres petits êtres!!!

Bref, le départ de Miss me ravit. Je vais pouvoir m'adonner avec fureur à... ce qui me passera par la tête. Tout cela parce que la vieille pendule a sonné minuit...

Le temps est splendide. C'est d'un heureux présage: "Pluie en un jour de marque, signe de larmes", dit la mère Françon, qui s'y connaît, puisqu'elle est centenaire. Il n'y aura pas de pluie en mon jour de marque. Du bleu jusqu'à l'extrême limite de l'horizon; le soleil dore toute la campagne; de la charmille, des buissons, des bois partent des trilles, des roulades, des pépiements; les prés ressemblent à des tapis de velours. Quant au jardin, il est grisant: les fleurs sont de charmants, de délicats encensoirs, et la brise, remplissant l'office d'enfant de choeur un peu étourdi, les incline à droite, à gauche, verse la rosée des feuilles, dégage le parfum des corolles... Tout chante la jeunesse tout sent le bonheur. "Temps vermeil à dix-sept ans, joie sans pareille tout le temps." C'est bien cela, dites, mère Françon?

Si la simple caresse d'un rayon de soleil suffit pour entr'ouvrir un bouton de rose, je pense que, dans cette minute exquise, qui vient de transformer l'élève de miss Oburn en un personnage auquel on fera attention désormais, il s'est aussi opéré en moi des changements physiques étonnants.

Accoudée sur la tablette de la cheminée, je regarde, comme s'il s'agissait de n'importe qui, afin de juger en toute franchise, le visage reflété par la glace, et je vois: teint hâlé de campagnarde; nez pas classique du tout; bouche trop grande, mais qui, dans le sourire, montre des dents très blanches, très menues, semblables à celles du petit chien de Lina; yeux bruns immenses, à l'expression pas mal gênante; ce sont des bavards, des indiscrets, ces yeux-là; enfin, couronnant le front très large, mais le couvrant presque, une forêt de cheveux qui frisent éperdument, et, dans leur indépendance folle, échappent aussi bien à la raideur du peigne qu'à la caresse de la brosse. Avec cela...

— Que regardes-tu donc si attentivement, fillette?

C'est grand'mère! En deux bonds, je suis dans ses bras, très rouge, comme un bébé pris en faute. Au milieu de ma pluie de baisers, elle répète sa question, de sa voix si pénétrante, si douce, qui me ferait avouer un assassinat, ou quelque chose d'aussi épouvantable, à plus forte raison une peccadille.

— Grand'mère, je voulais voir mes dix-sept ans.

Elle sourit, se laisse entraîner jusqu'à la vieille bergère, où sa personne menue disparaît toute; là, après m'avoir considérée un instant, à genoux devant elle, elle dit seulement:

— Eh bien?

Une moue court sur mes lèvres.

— Ce n'est pas fameux, quoiqu'il y ait encore plus mal. Je ne suis pas, je ne serai jamais une beauté comme Mireille.

— Qu'importe, si tu es bonne et gracieuse?

— Jolie, ajouté à bonne et gracieuse, ne gâterait rien.

Une soudaine inquiétude passe dans les yeux de grand'mère.

— Deviens-tu coquette, Géva?

Coquette, moi, le sans-gêne en personne!... Cela me paraît si drôle que je ris bien fort.

— N'ayez aucune crainte, grand'mère. Mes dix-sept ans me grisent un peu, voilà tout. Naïvement, j'avais cru à une métamorphose soudaine, et je reste Mouche comme ci-devant.

Là, un silence très court; puis, je reprends bien vite, les sourcils froncés, la voix maussade:

— Bernard, surtout Mireille, devraient ne plus me donner ce surnom maintenant; dites-leleur, grand'mère. On vous écoute toujours, vous le savez. C'est très noir, très ennuyeux, très laid, une mouche. Or quand on devient une jeune fille...

— Toi, une jeune fille? — et la main de grand'mère caresse doucement ma joue, — tu es la plus enfant des enfants, ma Géva. Crois-moi: garde, sans t'en fâcher, ton surnom de gamine, tu voltiges dans mon vieux logis ainsi qu'une mouche joyeuse. La mouche a des ailes... C'est une beauté, cela... Des ailes! répète grand'mère, dont les yeux quittent mon visage pour s'arrêter sur l'horizon immense; si tu savais comme on les envie, quand on est vieille et impotente! Heureusement, poursuit-elle plus bas que les ailes de l'âme, les ailes du coeur ne se brisent pas avec l'âge. Au contraire, le vol devient plus sûr, plus hardi; la terre paraît alors si petite, le ciel si attirant!

— Grand'mère!

Je baise avec une tendresse folle ses belles mains blanches, je les serre bien fort entre les miennes et grand'mère comprenant la signification de mon appel anxieux, de mes caresses passionnées, me regarde de nouveau avec un sourire.

— Ne t'attriste pas, moucheron, je ne suis pas encore prête pour le grand voyage. En attendant le départ, tes ailes servent à me faire marcher; c'est délicieux d'avoir une petite-fille!

— Et une grand'mère donc! O grand'mère, vous m'êtes tout, tout, tout...

— Géva!

Elle dit "Géva!" d'un ton fâché; mais, au fond, elle sait bien que sa tendresse pour moi égale ma tendresse pour elle, et que, depuis la mort de grand-père, qui remonte à si loin que je ne m'en souviens pas, je suis aussi, tout, tout, tout, pour son coeur aimant.

A midi, les chasseurs reviennent exténués, affamés comme les naufragés de la *Méduse;* si affamés que, d'abord, ils ne prennent pas garde à l'aspect inusité de la table, aspect si riant que, sans un mot, je me jette au cou de grand'mère. On s'assied, Bernard et Jean dévorent en silence, trouvant, sans doute, qu'une syllabe fait perdre une bouchée. Mais, au bout de dix minutes, les deux ogres, d'un commun accord, lèvent la tête, essuient leur moustache, et, dans un soupir de profonde satisfaction, disent en choeur:

— Ouf! cela va mieux.

Alors, tandis que Jean sourit d'un air fin, Bernard voit que Sidoine, très gourmé, avec son habit noir et ses gants de coton blanc, présente la victuaille dans l'argenterie des grands jours aux armes des Montilleul; qu'une gerbe de fleurs s'épanouit sur la table; que les assiettes, que les compotiers, rapportés de Chine par grand-père, contiennent mes friandises de prédilection: brioche, crème au chocolat, tarte aux pommes, caramels et autres douceurs, pour lesquelles je fais parfois des bassesses auprès de Gothe.

— Tudieu! grand'mère, s'écrie Bernard, vous nous traitez princièrement aujourd'hui. C'est donc fête à Montilleul?

Grand'mère sourit.

— C'est fête.

— Tiens, oui, l'anniversaire de Mouche. Dès l'aube, elle annonçait ses dix-sept ans à la nature entière. Au titre de frère aîné, me voilà forcé de faire un cadeau. Que veux-tu, gamine? Ne sois pas trop exigeante, parce que ma bourse est à sec.

J'ouvre une parenthèse pour dire que la bourse de Bernard est toujours à sec. Je la "mouille", de temps en temps, avec l'argent que me donne grand'mère quand... je ne suis pas à sec moi-même.

— Eh bien, voilà; j'ai envie du sifflet qui te sert à appeler les chiens. Pour Tourbillon, ce sera fort commode.

Illico, j'ai le sifflet, argent guilloché, très gentil, avec cette remarque de Bernard:

— Une fille qui demande un sifflet, ce n'est pas banal. Ma soeur, tu restes garçon. Vu ma générosité, tu n'oublieras pas de m'avancer quelques sols, afin que j'achète un autre sifflet...

Grand'mère m'offre une charmante petite selle, pour que je ne monte plus à califourchon sur Mascotte, ce qui, pourtant, me plaisait fort. Eusèbe, au nom de la vieille garde, qui forme une cercle de figures ridées, s'avance, un bouquet dans ses grosses mains rouges, et récite un compliment de sa façon; Geneviève rime avec fève, et vieille garde avec poignarde; c'est tout ce dont je me souviens, parce que ce maudit Bernard cherchant à me faire rire, je dois tenir les yeux sur la pointe de mes bottines, et penser à quelque chose de triste: au retour de Miss, par exemple... Félicitations chaleureuses à Eusèbe, baisers à tous les vétérans qui pleurent d'émotion.

Après le toast au champagne, la vieille garde se retire en bon ordre, et la reine Géva, devenue simple mortelle, se tourne agacée vers Jean.

— Pour un presque frère, tu n'es pas gracieux. J'attendais de toi quelque chose de très joli.

Avec un sourire plein de mystère, il répond seulement:

— Viens.

Nous voilà dans le parc, suivis de loin par grand'mère, à qui Bernard sert de cavalier. De temps à autre, j'appelle:

— Tourbillon? Tourbillon?

Pas de Tourbillon. Je lance un coup de sifflet superbe, un merle répond, et c'est tout. Du reste, Tourbillon ne sait pas encore que je possède un sifflet.

— Il a dû aller voir la chienne des Lucotte, qu'il aime beaucoup, ou cueillir un bouquet pour mes dix-sept ans. Il a une intelligence! Un coeur! Ses yeux étaient pleins de tendresse et de mystère, ce matin... Tourbillon? Tourbillon?

Cette fois, l'air apporte des aboiements sourds. Je deviens toute pâle, et regarde Jean. Il continue de sourire, m'entraîne dans la grande allée qui conduit à la rivière; alors... alors, j'aperçois, au milieu des roseaux, une petite barque, jolie comme doit l'être celle des fées. Toute blanche, elle porte en lettres d'or le nom de "Géva" à la proue; et Tourbillon, assis sur l'un des bancs, tient dans sa gueule un énorme bouquet de bruyère, ma fleur très aimée. Il remue la queue, son regard parle; finalement, d'un bond, il s'élance vers moi, pose le bouquet à mes pieds, ses grosses pattes sur mes épaules, me lèche les joues sans façon.

— Bou dix-sept ans, Géva!!! Bou! Bou! bou!!!

Ce n'est que lorsqu'il me rend un peu de liberté que je puis me jeter au cou de Jean.

—Mon vieux, je suis grisée de joie... En avant la navigation! Grand'mère, grand'mère, venez vite, on s'embarque.

Nous sommes allés jusqu'à la tour des Hiboux. Grand'mère sentait la fraîche sous les arbres qui bordent la rivière. Quel malheur! C'était si amusant: "floc, floc, floc, floc".

— Garçon, va! disait Bernard, il te manque des culottes, voilà tout!

— Hélas! mon frère, je les désire nuit et jour depuis ma petite enfance. Un Dominique au lieu d'une Géva ferait l'affaire de tout le monde.

Jean se récrie.

— Pas la mienne!

— Pourquoi ça, je te prie?

Il prend un air drôle, ce qui lui arrive de temps à autre, et c'est Bernard qui répond, en se disposant à fumer:

— Une cousine c'est plus gentil qu'un cousin, de même qu'une cigarette c'est plus gentil qu'un cigare.

Gros nigaud de Bernard, va!

... Fin de journée lamentable. Pour amuser Bernard et Jean, et prendre un air "demoiselle", n'ai-je pas eu la malheureuse idée de défaire l'ourlet et tous les petits plis de ma robe rose? De me fabriquer un chignon étonnant, piqué, en guise d'épingles, d'une dizaine de cigarettes, comme souvenir de notre conversation? Triomphante, je descends au salon, et suis accueillie par les cris d'horreur de mes parents, qui viennent d'arriver pour voir grand'mère.

— Tu es fagotée! dit Mireille, pas "fagotée", elle, dans sa robe de serge blanche.

— Tu es possédée! me lance Père, de sa voix brève.

Quant à Mère, elle ordonne:

— Va quitter cette mascarade. Sous la direction de Julie, tu arrangeras au plus tôt ce que tu as su défaire.

J'en aurais bien eu pour quinze jours. Mais Julie a tout réparé. Je l'ai payée par dix baisers. Le désolant est qu'à la suite de cela, Mère voulait me mettre en robe longue et m'apprendre à me coiffer, sous prétexte que j'ai l'âge!! Grand'mère a tenu bon. Elle sait si bien mes goûts! De sorte que les villageois, les vaches, les écureuils et les oiseaux verront encore mes mollets et mes cheveux flottants.

. . .

Je viens de retrouver au fond d'un tiroir les souvenirs de Geneviève du Bozec de Montilleul, écrits pendant un déluge de huit jours, il y a deux ou trois ans. Si c'est peu édifiant, ce n'est pas bête du tout. J'ai du chic pour narrer les choses. "Du chic!!" Quand grand'mère verra ce mot, elle froncera les sourcils.

— Géva! Géva! Encore une vilaine expression garçonnière!!

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

FANNYSTELLE

La séance donnée par "Les Fauvettes" le 24 courant, a été le fait marquant de la semaine dernière. Cette séance a remporté un franc succès.

De tous les numéros de l'intéressant programme que l'on pourra lire plus loin, le drame de "Marguerite Morus" a été sûrement le plus goûté. Tous les acteurs et actrices se sont bien acquittés de leur tâche. Aux entr'actes, il y eut musique, déclamation, dialogue.

Ceux qui ont assisté à la séance du 24 février n'ont pas lieu de le regretter. Il ne devait pas en être autrement, d'ailleurs. La bonne renommée que les séances des "Fauvettes" se sont acquise depuis des années déjà était un gage certain de l'intérêt de celle-ci.

A tous ceux et celles qui ont pris part à la dernière séance, acteurs, actrices et musiciennes, nous offrons nos meilleures félicitations.

Programme

"Les Montagnards", Trojelli: chant par le choeur; solo, Mlle F. Syrenne.

"Marguerite Morus", drame en trois actes. — Personnages: M. E. Comeau remplit le rôle de Thomas Morus; Mme E. Comeau, sa fille Marguerite; Mlles A. Piché et G. Piché, ses deux plus jeunes filles; Mlle A. Painchaud, seconde femme de Thomas; Mlle D. Guilbault, vieille servante; Mlle A. Mollot, amie de Marguerite; Mlle M. Painchaud, prophétesse; Mlle M. Painchaud, femme du geolier; Mlle B. Hamel, sa fille.

Entr'acte: duo par Mlles A. Mallot et G. Dureault.

"Friedburga", déclamation par Mlle B. Hamel.

"In An Old Fashioned Town": chant par le choeur.

"Mal du pays": piano, par Mlle G. Dureault.

Comédie: "Buying Eggs". — Personnages: M. J. Mollot, Mlles A. Painchaud et A. Mollot.

"On demande un acteur", comédie en un acte. — Personnages: M. A. Hamel, M. E. Comeau.

"Minuit", A. Roland: chant final par le choeur; solo, Mlle G. Dureault.

• • •

Baptême — Le 24 février: Joseph-Armand-Lucien Syrenne, fils d'Armand Syrenne et de Yvonne Bourque. Parrain et marraine: M. Armand Piché et Mlle Florida Syrenne.

• • •

M. Paul-Arthur Regis, qui nous quitta le 26 février pour l'hôpital, fut opéré le lendemain par le Dr Collin.

ST-JEAN-BAPTISTE

Dimanche le 22 février, une conférence des plus intéressantes nous a été donnée par M. Raymond Denis, président des commissaires d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan, et gérant général de la compagnie d'assurance-vie "La Sauvegarde" dans l'Ouest. Il traça à ses auditeurs d'une main de maître et avec une parole qui coulait d'abondance les différentes phases de la lutte scolaire dans la Saskatchewan. Il insista auprès des parents afin qu'ils soient des patriotes ardents dans nos causes nationales, des chrétiens fermes dans nos causes religieuses et dans l'éducation française de leurs enfants. M. Denis tint son auditoire sous le charme de sa parole facile et convaincante pendant au-delà d'une heure.

• • •

Le 25 février avait lieu à l'église la cérémonie de l'imposition des cendres, toujours imposante et remplie de leçons salutaires. La tempête qui faisait rage, ce matin-là, n'a pas empêché un grand nombre de venir écouter pieusement ces paroles adressées à chacun: "Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière".

• • •

Plusieurs commissaires d'écoles se sont rendus à la convention générale des commissaires de la province à Winnipeg.

• • •

M. Patrice Hérie, après une maladie relativement courte, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface jeudi le 26 février.

• • •

L'anniversaire de naissance de M. le curé, le 24 février, a été célébré dignement par les enfants du couvent et du collège. De jolies saynètes enfantines ont été interprétées avec beaucoup de grâce et de charme. M. l'abbé Landreville, de Winnipeg, était présent.

• • •

Jeudi soir le 19 février, M. et Mme Albéric Vermette célébraient leurs noces d'argent. Cette réunion familiale, organisée à leur insu, fut un réel succès. Leurs filles, qui s'étaient chargées de cette petite fête, comme un témoignage de gratitude et de reconnaissance envers les héros de la circonstance, menèrent à bonne fin leur entreprise. Les invités s'y rendirent en grand nombre, offrant de jolis cadeaux.

La veillée se passa agréablement pour tous, et chacun, après s'être retrempé dans la douceur de l'amitié, retourna dans son logis heureux d'avoir encore au coeur les impressions douces que procure une de ces belles réunions de famille parmi les siens.

Nous présentons à M. et Mme Vermette nos meilleurs souhaits de bonheur, espérant que Dieu leur accordera la joie de célébrer leurs noces d'or.

Parmi les invités on remarquait: M. Félix Campeau, père de Mme Albéric Vermette; M. et Mme Wilfrid Vermette, M. et Mme Henri Vermette, M. et Mme Philippe Vermette, frères de M. Albéric Vermette; Mme Placide Sabourin, M. Paul Vermette, M. et Mme Adélard Vermette, M. et Mme Pamphile Vermette, M. et Mme Arthur Granger, tous de Saint-Jean-Baptiste; M. et Mme Wilfrid Anger, de la Saskatchewan; M. Victor Vermette, M. Xavier Campeau, Mlle Léopoldine Campeau, Mlle Arzélie Clément, Mlle Eva Sabourin, M. Donat Vermette, M. Joseph Vermette, M. Emmanuel Vermette, etc.

SAINT-EUSTACHE

Une fête qualifiée par tous ceux qui y ont assisté la plus belle de la saison a eu lieu ces jours-ci chez M. le Dr Marsolais, à l'occasion du 21me anniversaire de son fils unique. Il y avait 125 invités. Un délicieux goûter a été servi à minuit. La veillée s'est passée le plus agréablement du monde et les chanteurs ont remporté un beau succès. Mais le clou de la soirée a été incontestablement le concert de la fanfare "La Campagnarde" qui, avec ses instruments ultra modernes empruntés à la batterie de cuisine, a donné un concert original et artistique.

• • •

On fait circuler une pétition pour garder notre officier de santé canadien-français. Tous la signent sans exception.

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

La famille James, aidée de quelques amis, donnera la prochaine partie de cartes, le 8 mars. Il y aura à cette soirée, outre les amusements et lunch accoutumés, la pêche, qui promet beaucoup aux pêcheurs. Amis, notez le soir: le 8 mars. Ce sera très probablement la dernière soirée de ce genre pour cet hiver. Venez voir les magnifiques poissons qui vont se prendre à la pêche.

Baptêmes

Le 15 février — Hilda-Mary-Agnes Callewaert, enfant de Léon Callewaert et de Cécilia James. Le parrain a été Napoléon Callewaert et la marraine Mary James, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 février — Charles-Louis Cuttyn, enfant de Julien Cuttyn et Marie Callens. Le parrain a été Charles Hiupe et la marraine Mme Charles Hiupe.

Le 22 février — Josephine-Sylvie Yzermans, enfant de René Yzermans et de Germaine Cloeys. Le parrain a été Christ Yzermans et la marraine Mme Frédéric Cloeys.

Décès

Anita Benoit, épouse de Robert Rivière, s'éteignait ici dimanche midi, le 22 février, à l'âge de 22 ans un mois et seize jours. Elle était mariée à M. Robert Rivière depuis quatorze mois seulement. Elle avait donné naissance à une fille, morte-née, il y a à peine quinze jours. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 26 courant, au milieu d'un grand concours de peuple sympathique. Il n'y avait comme parents que son époux, Robert Rivière, M. et Mme Henri Rivière et M. et Mme Henri Rivière, jr, de Forget, Sas. Tout le cortège, qui accompagnait les restes de la défunte, était composé d'amis sympathiques. Le service fut beau et touchant.

Mme Robert Rivière laisse pour la pleurer, un époux, son père, Louis Benoit, aux Etats-Unis (Portland, Oregon), et quatre frères, aussi aux Etats-Unis: Léo, Narcisse, Oza et Georges. Plusieurs lui ont promis l'assistance de leurs prières en inscrivant leur nom sur la feuille du bouquet spirituel.

Les porteurs étaient: MM. J.-B. Lambillotte, R. Ramsay, J. Lambillotte, J. Callewaert, S. Ramsay et J.-B. Denis.

Nous offrons aux parents éplorés nos plus sincères condoléances avec le secours de nos humbles prières pour le repos de l'âme de la défunte.

ST-PIERRE

Les enfants des deux écoles du village nous ont donné l'autre jour le régal d'une belle séance récréative dont voici le programme:

"Les deux [illegible]": choeur.

"La filleule de Blanchefleur" (drame en deux actes): Dame Guibourc, Marie-R. Péloquin; Blanchefleur, Antoinette Ritchot; la sorcière, Edmée L'Heureux; [illegible], Yvonne [illegible]; Jacqueline, Berthe Massicotte; ange gardien et saint Michel: Rosette Dandonneau et Yvonne Hébert.

1er entr'acte: "Jeanne et Juliette": Mlles Léonie L'Heureux et Alice Gobeil.

2me acte du drame.

"Le jeune fanfaron", comédie.

"Ma poupée chérie", chansonnette par les toutes petites.

"Une bonne correction", saynète.

"La dernière dent", chansonnette.

"Les petits avocats", scène comique.

A toutes les jeunes filles qui ont joué le drame de la "Filleule de Blanchefleur", nous devrions des compliments, mais ne pouvant abuser de l'espace à nous réservé dans le journal, nous devons nous contenter de dire que nous avons remarqué la belle et bonne prononciation de toutes, le jeu naturel et l'aisance avec laquelle elles savent se présenter. Nous en dirons autant des garçons qui ajoutent cependant à leur jeu une certaine désinvolture et une rondeur très piquantes. Mentionnons cependant en particulier Mlle Marie-R. Péloquin, très bien dans le rôle de Guibourc; la sorcière, rôle admirablement rendu par Mlle Edmée L'Heureux; désopilante, Mlle Berthe Massicotte dans le rôle de Jaquelitte.

"Le Fanfaron" fut joué par les garçons des IIe et IVe grades. Il faudrait les citer tous, si je voulais leur faire justice. Tout le monde a admiré la grande dignité de Mlle Léonie L'Heureux dans le rôle de directrice de pension, l'espièglerie d'Irène Catellier et le personnage de l'élève modèle, si bien rendu par Yvonne Lambert. Mentionnons encore Mlles Yvonne Fréchette, Thérèse Ruest et Alice Gobeil.

Je m'en voudrais d'oublier les petits garçons dans "Les petits avocats" et les petites filles dans "Ma poupée chérie". Les uns et les autres étaient à croquer; aussi l'auditoire les a applaudis à outrance.

Sur la patinoire

Samedi après-midi, intéressante partie sur la patinoire entre le club de Saint-Pierre-Jolys et celui de Steinback. Nos jeunes gens étaient très en forme, les Steinback aussi. Les Saint-Pierre ont été vainqueurs avec trois points contre deux.

Un léger accident est survenu au cours de la partie: la rondelle de caoutchouc — autrement dit le cochonnet, — lancée vigoureusement d'un coup de crosse, au lieu de se contenter de courir sur le champ de glace, fit un bond et s'en fut à toute volée frapper en plein nez un joueur de Steinback. Le garçon, heureusement, en a été quitte pour un copieux saignement de nez.

Mardi soir, carnaval s'est promené dans le village à la grande joie et au grand amusement des jeunes et même des vieux.

• • •

Le jour des Cendres, une tempête de neige a fait rage une partie de la matinée et a empêché bon nombre de personnes de se rendre à l'office. Assistance donc un peu moins nombreuse que de coutume. M. le curé a fait la bénédiction des cendres et a donné une courte allocution sur la cérémonie du jour.

Décès de Mme Brunault

Mercredi soir Mme Veuve Thomas Brunault mourait, après une longue maladie, à l'âge de 86 ans. Mme Brunault, née Adélaïde Landry, a élevé une famille de dix-huit enfants. Thomas Brunault et Adélaïde Landry furent mariés à Saint-Boniface en 1856 et Thomas Brunault fut enterré à Saint-Pierre le 6 février 1896. Sa veuve lui a survécu vingt-neuf ans. Nombreuse assemblée de parents et d'amis aux funérailles. Le service a été chanté par M. le curé, assisté d'un Père de la Maison Saint-Joseph et de M. le vicaire comme diacre et sous-diacre.

Ecoles de Saint-Pierre Centre

Premiers de chaque division pour le mois de février:

Ecole des garçons

Classe préparatoire: Albert Turenne; conduite, Régis Ruest.

Ier grade: André Bruno; conduite, André Bruno.

IIe grade: Victor Préfontaine; conduite, Victor Préfontaine.

IIIe grade: Armand Carrière; conduite, Arthur Hébert.

IVe grade: Adéodat Ruest; conduite, Adéodat Ruest.

Ve grade: Wilfrid Sicotte; conduite, Henri Bougeau.

VIe grade: Jean Lambert; conduite, Hilaire Gagné.

VIIe grade: Alfred Beauchemin; conduite, Wilfrid Neveu.

Ecole des filles

Classe préparatoire: Léa Sicotte; conduite, Léa Sicotte.

Ier grade: Berthe Rajotte; conduite, Bernadette Brisson.

IIe grade: Emma Perrault; conduite, Emma Perrault.

IIIe grade: Elisabeth Tétrault; conduite, Cécilia Brisson.

IVe grade: Cécile Turenne; conduite, Yvonne Hébert.

Ve grade: Aurise Lapointe; conduite, Aurise Lapointe.

VIe grade: Gertrude Lambert; conduite, Gertrude Lambert.

VIIe grade: Ernestine Sicotte; conduite, Edmée L'Heureux.

VIIIe grade: Georges Ritchot; conduite, Paul-E. Bélanger.

IXe grade: Irène Catellier; conduite, Thérèse Ruest.

Xe grade: Paul Sicotte; conduite, Yvonne Fréchette.

SAINT-BONIFACE

Mort de la Révérende Soeur Laurent

La Révérende Soeur Laurent, de la communauté des Soeurs Grises, est décédée à la Maison Provinciale, dimanche après-midi vers 3 h., à l'âge de 92 ans.

La défunte naquit à Montréal en 1832. A peine âgée de 16 ans, elle quitta le monde et se fit religieuse. A 18 ans elle avait prononcé ses voeux perpétuels. La défunte avait plus d'une fois manifesté le désir de se consacrer aux missions lointaines parmi les pauvres délaissés. Et lorsque Mgr Provencher fit appel au zèle apostolique des filles de la Mère d'Youville pour l'aider dans son vaste diocèse, Soeur Laurent n'hésita pas un moment; son désir était comblé, elle s'offrit aussitôt. Elle se mit en route pour les missions de la Rivière-Rouge en compagnie de Soeur Fiset et de Soeur Lespérance. Le voyage en canot et en voiture dura trois longs mois. Ce fut une consolation pour les habitants de cette région que la venue de ces apôtres dont le travail efficace était depuis longtemps connu et apprécié. Ces trois religieuses s'adonnèrent aux travaux les plus variés que nécessitait l'état de la colonie.

Soeur Laurent laisse un souvenir impérissable dans le coeur des paroissiens de Saint-Boniface. Elle fut l'amie du pauvre, la consolatrice de l'affligé, le soutien du faible. Tous se rappellent la bonne Soeur Laurent parcourant les rues de notre ville en compagnie d'une orpheline, allant de maison en maison distribuer des consolations, et souvent du pain, ou tendre la main en faveur des nécessiteux. Son coeur d'apôtre s'émouvait à la vue de la souffrance. Que de veilles au chevet des indigents moribonds! Personne ne connaît et personne ne connaîtra jamais la somme des oeuvres de miséricorde accomplies par cette noble et digne continuatrice de la tradition de charité et de dévouement des Soeurs Grises en ce pays.

Les funérailles ont eu lieu hier matin à 8 h., en la chapelle de la Maison Provinciale.

Cours de pédagogie

M. l'abbé Sabourin a donné son troisième cours de pédagogie samedi dernier. L'assistance était plus nombreuse qu'aux cours précédents. C'est un bon signe, l'intérêt augmente. S. G. Mgr Béliveau et M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, étaient présents et tous deux ont bien voulu prendre la parole pour encourager [illegible] le dévouement dont il fait preuve en assistant à ces cours.

M. l'abbé Sabourin débute en disant que l'enseignement donné à l'école normale tend à séparer la morale de la religion. Il appuie ces énoncés sur une série d'extraits tirés des manuels qu'on met entre les mains des normaliens.

Le conférencier réfute d'une façon magistrale les fausses doctrines, les principes dangereux contenus et dans le manuel étudié et dans l'enseignement reçu. Il met le personnel enseignant et les normaliens surtout en garde contre ces doctrines qui tendent à altérer et à déformer la mentalité catholique et fausser la conception catholique de la morale.



La Fanfare "Princess Pat", sous la direction du lieutenant T.-W. James, qui jouera à la salle du Collège de Saint-Boniface, dimanche soir, à 8 h. 30. Voir le programme dans cette même page.

Récital d'orgue Dorval

M. Dorval, organiste de la cathédrale de Saint-Boniface, donnera un récital, le 15 mars prochain, à 7 h. 30 du soir. Ce récital sera suivi de la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement avec chant en parties. On nous dit que M. Phalempin est aussi au programme et nous régalera de quelques morceaux de violon.

Un abattoir à Saint-Boniface

C'est décidé, nous aurons un nouvel abattoir. C'est la Harris Packing Co. qui le construira près de la cour à bestiaux, rue Marion. Si tout ce qui est rapporté à ce sujet est un peu vrai, cette industrie sera très considérable et donnera de l'emploi à des centaines d'ouvriers. On dit aussi que les travaux de construction commenceront incessamment.

Nous félicitons nos échevins d'avoir réussi à attirer à Saint-Boniface une entreprise aussi importante.

A. C. J. C.

Le Comité régional a tenu dimanche dernier une très importante réunion. Tous les présidents des cercles de la province étaient présents. Chacun de ces derniers a fait connaître au comité l'état actuel de son cercle, le recrutement, le programme d'études, le feuilleton des réunions régulières. De plus, toutes les difficultés, toutes les petites misères ont été mises à jour avec sincérité, avec confiance.

Cette réunion, la première de ce genre, portera de bons fruits et aidera à fortifier chez les acéjistes l'esprit de l'association. Elle excitera un plus grand nombre à se joindre à nous. Nous l'avons constaté avec joie, l'A. C. J. C. vit, elle grandit et le temps n'est peut-être pas éloigné où toutes les paroisses du Manitoba compteront un cercle vigoureux, actif, qui sera un foyer de vie paroissiale intense.

Etaient présents: R. P. Longpré, S.J., Joseph Leblanc, Emile Couture, Pierre Frossais, Raymond Bernier, W. Lévêque, C. Fournier; Léon Bruyère, Letellier; E. Préfontaine, Saint-Pierre; Ernest Boissy, Letellier; Ch. Brodeur, Saint-Jean-Baptiste; Céleste Muller, Saint-Claude; H. Bruyère, Notre-Dame de Lourdes.

Au Collège

Mercredi le 4 mars, les élèves du cours universitaire donneront une séance littéraire et musicale en l'honneur de Mgr Cherrier, P.A., LL.D. Le programme comporte un débat sur la carrière politique de Louis-Joseph Papineau et de Louis-H. Lafontaine. Cet te joute oratoire, préparée avec soin, promet d'être intéressante et très instructive. C'est une tranche d'histoire du Canada, et non la moins savoureuse, qui passera sous les yeux de l'auditoire.

Voici le programme de la soirée:

Ouverture (piano): "Marche Canadienne": Louis Béliveau.

Choeur: "L'âme de la Nouvelle France".

Prologue: Paul-Emile Lavoie.

Joute oratoire entre les partisans de Papineau, et de Lafontaine.

Choeur: "Aux petits Manitobains".

Adresse à Mgr A.-A. Cherrier, P.A., LL.D.: Roland Gauthier.

Scène du terroir: "Le vrai patriotisme dans l'éducation". — Personnages: Lucien, Lucien Daoust; Armand, Armand Laflèche; Victor, Victor Bonin; Joseph, Joseph Sabourin.

Duo de violon: Gustave Couture et Harold Roy.

"Chanson à Mgr A.-A. Cherrier, P.A., LL.D.": M. Hector Allard, B.A.

Allocution de Monseigneur.

"O Canada".

Concert de la fanfare "Princess Patricia"

Au Collège, dimanche, à 8 h., concert sous les auspices de l'Union Canadienne avec la présidence de S. G. Mgr Béliveau, par la fanfare du régiment "Princess Patricia". C'est un corps d'artistes très renommés dans les cercles musicaux. Les amateurs de belle musique se feront un devoir d'y assister et de seconder les efforts que fait l'Union pour récréer et instruire la population. Donc, en foule dimanche!

Ce concert est au profit des vieillards de l'Hospice Taché. Entrée, 35 sous.

Programme

"O Canada".

Ouverture: "Mireille", Gounod.

Symphonie dramatique en si mineur: "The Unfinished", Schubert.

Solo de cornet: "All Soul's Day", Lassen. Soliste: Sergeant H. Swift.

Chanson: "Le Printemps", Godard; Mlle Eva Guertin. Accompagnatrice: Mlle Paule Saint-Amant.

(a) Menuet en do, Beethoven; (b) Pizzicato de "Sylvia", Delibes.

Valse lente: "La Sérénade", Squire.

Chanson: "Rain", Curran: Mlle Yvonne Thibault. Accompagnatrice, Mme Georges Beauchemin.

Entr'actes de "Rosamonde", Schubert.

Intermezzo: "Le mariage de la rose", Léon Jessel.

"Gloria" de la Messe Solennelle XII, Mozart.

"Dieu sauve le Roi".

La Saint-Vincent de Paul

Dimanche dernier, après les vêpres, réunion de la Société Saint-Vincent de Paul. Le président fait connaître les secours distribués durant les dernières semaines. La misère est grande, les infortunes sont nombreuses et les ressources bien faibles. La société accomplit une oeuvre admirable et ceux qui s'y intéressent méritent beaucoup, car soulager les malheureux c'est l'oeuvre par excellence.

N'oublions pas que les miséreux sont nombreux et que les ressources de la société ne sont pas inépuisables. Que chacun y aille pour quelque chose.

Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française

L'assemblée mensuelle de la L. D. C. F. est remise à mardi le 17 mars, à 7 h. 30 p.m., à l'Académie Saint-Joseph. On est prié d'y apporter son travail du mois. Le conférencier de la soirée sera M. l'abbé A. Deschambault.

Ouverture de la clinique dentaire

L'ouverture officielle de la nouvelle clinique dentaire fondée par le Kiwanis Club de Saint-Boniface aura lieu jeudi prochain. Le dîner régulier du club aura lieu ce jour-là dans la salle de clinique. Le maire R.-H. Webb, de Winnipeg, sera le principal orateur, et plusieurs médecins de Saint-Boniface et de Winnipeg assisteront à l'inauguration.

Remerciements

La famille Amédée Fournier remercie bien sincèrement les parents et les amis qui lui ont fait preuve de tant de sympathie dans le deuil qui l'a éprouvée récemment. Elle doit un tribut spécial de reconnaissance aux bonnes Soeurs Grises qui ont été si sympathiques et obligeantes à son égard.

Balle au camp

Il y aura assemblée générale pour l'organisation d'équipes de balle au camp, dimanche prochain, le 8 courant, à l'hôtel de ville, à 2 h.

A cette réunion aura lieu l'élection des officiers du club pour l'année courante, et des questions importantes au sujet du circuit "Stadium" seront discutées.

Toutes les personnes intéressées à la balle au camp sont priées d'être présentes à l'hôtel de ville dimanche.

Mort subite

M. Charles Raes, de la rue Plinguet, est mort subitement dimanche soir. Le défunt était originaire de Belgique. Il émigra au Canada il y a treize ans et se fixa à Saint-Boniface. Il laisse son épouse, un fils et deux filles. Les funérailles ont eu lieu à l'église du Sacré-Coeur.

Naissances

M. Salomon Hélie et Mme (née Bernadette Hébert) ont le plaisir de faire part de la naissance d'une fille, née le 21 février et baptisée le 1er mars sous les noms de Marie-Lucienne-Rolande Gabrielle. Parrain et marraine: M. l'abbé L.-A. Gagné et Mme P.-A. Demers, oncle et tante de l'enfant, représentés au baptême par M. et Mme Norbert Jutras.

A l'hôpital de Saint-Boniface, le 26 février, à M. et Mme Charles Senez, une fille, baptisée Marie-Laura-Aurélie-Marcelle. Parrain et marraine: M. Maurice Turcot et Mme F.-O. Turcot, oncle et grand'mère de l'enfant.

AU SACRE-COEUR

Dimanche dernier, à l'heure de la grand'messe, avait lieu l'ouverture solennelle des Quarante-Heures. Le R. P. Brassard, O.M.I., ancien vicaire au Sacré-Coeur, chantait la grand'messe.

Le maître autel, magnifiquement orné par nos religieuses sacristines, resplendissait sous le feu de nombreuses ampoules électriques. Nos enfants de choeur, parés de leurs plus beaux costumes, présentaient un magnifique coup d'oeil. Dans la procession figuraient les différentes sociétés de la paroisse. A la suite de la croix marchaient nos petites filles, membres de la Société des Saints-Anges avec leur bannière. Venaient ensuite les Cadets du Sacré-Coeur avec bannière et insignes, puis les enfants de choeur précédant le Saint-Sacrement porté par le célébrant. Suivaient le dais, porté par M. J.-A. Rhéaume, les membres de la commission scolaire et paroissiale, les officiers de la Ligue du Sacré-Coeur et les membres du comité exécutif de la Société Saint-Jean-Baptiste, précédés de leurs drapeaux.

Le tout présentait un spectacle de nature à laisser chez la nombreuse assistance une profonde impression. C'était une nouvelle preuve que sur les bords de la rivière Rouge nos Canadiens français conservent les traditions de leurs ancêtres.

Ce matin a eu lieu la clôture des Quarante-Heures par une cérémonie non moins solennelle que celle de l'ouverture.

On a constaté avec bonheur qu'à l'occasion de cette dévotion un très grand nombre de communions a été distribué.

* * *

On nous a annoncé, il y a quelque temps, que la Commission scolaire et paroissiale songe sérieusement à faire peinturer l'intérieur de l'église, ce qui n'est pas sans besoin. Afin d'aider à défrayer les dépenses de ce travail, il y aura, dimanche prochain, une quête spéciale sous enveloppe. De plus, notre Société Saint-Jean-Baptiste, toujours très dévouée lorsqu'il s'agit de venir en aider aux oeuvres paroissiales, est à organiser un grand concert musical, lequel sera donné le 15 mars dans la salle paroissiale.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu mercredi le 11 février, au "Columbus Hall", dans la salle de la Ligue Catholique. Nous aurons le plaisir d'entendre Mme H. Bonnéry, et du chant par M. George-R. Krumbell, ténor, élève de M. Noël.

Ecole du Sacré-Coeur

Premiers de classe en février

7me grade: Noé Chevrier, Noëlla Morrier.

6me grade: Léone Bourbonnais, Elva Caron.

5me grade: Louis Sais, Henri Héroux.

4me grade: Germaine Séguin, Jean Carignan.

3me grade: Suzanne Buffet, Yvette Brassard.

2me grade: Emma Roy, Norbert Guertin.

1er grade: Alfred Vien, Willie Grant.

Cours préparatoire: Roland Auger, Hélène Morin.

WINNIPEG

Pour l'achèvement de la ligne de la Baie d'Hudson

Une démonstration publique a eu lieu vendredi soir, à la Chambre de Commerce, sous les auspices de l'association "On-to-the-Bay". Les orateurs ont été unanimes à déclarer qu'il n'y avait aucune bonne raison pour ne pas construire immédiatement les quelques milles de voie ferrée qui relieront le Canada à la Baie d'Hudson. Tous les partis politiques provinciaux étaient représentés par leur chef; il n'y a pas de divergences d'opinions dans la matière.

Les orateurs étaient: MM. T.-C. Norris, ex-premier; F.-G. Taylor, chef de l'opposition; R.-H. Webb, maire de Winnipeg; E.-H. Martin, ingénieur; brigadier général Paterson; John Bracken, premier ministre; O.-D. Hall, président de l'association des chambres de commerce de la Saskatchewan.

Un monument à Lord Selkirk

Le Manitoba a pris l'initiative d'élever un arc de triomphe à lord Selkirk sur la route qui porte son nom. La Saskatchewan et l'Alberta, obéissant à la suggestion du premier ministre Bracken, y contribueront pour la somme de $100 chacune.

Alerte et vigoureux à 101 ans

W.-F. Stevenson, le plus vieux citoyen du Manitoba, a célébré son 101me anniversaire, dimanche, en assistant aux offices de son église le matin et le soir. En dépit de son grand âge, il est vigoureux et en pleine possession de ses facultés.

Né en Angleterre en 1824, M. Stevenson a vécu sous cinq souverains: George IV, William IV, Victoria, Edouard VII et George V. Il vint au Canada avec ses parents à l'âge de huit ans. Après un long séjour dans l'Ontario, il vint à Winnipeg en 1883; il avait alors 59 ans et la population de la ville était de 20,000 âmes.

Le centenaire passe l'été sur sa ferme à Hillview, Man., où il ne manque jamais de donner un coup de main pour la mise en quintaux.

Si vous avez un voyage en perspective, que ce soit par chemin de fer ou par paquebot, adressez-vous à J.-A. Hébert et Cie Ltée, agents pour la Cie Générale Transatlantique, le Pacifique Canadien et le "Soo Line". Bureaux à 348, rue Main (Tél. A 7647) et 164 ave. Provencher (Tél. N 2371); le soir, tél. F 4268.

Chevaliers de Colomb

Nos félicitations au confrère Castelein de la Lande pour le succès qu'a remporté le cercle "L'Aiglon", qui nous donnait, le 23 février, sous son habile direction, "Les Romanesques", de Rostand.

* * *

A cause probablement du grand froid de jeudi dernier, il n'y avait pas assistance nombreuse à l'assemblée régulière du Conseil Provencher. L'assemblée a néanmoins été des plus instructives et des plus intéressantes. Un des membres du Conseil Provencher était au programme comme conférencier, dans la personne de M. Rodolphe Bélanger, du Collège d'Agriculture. Il traita avec beaucoup d'habileté de la science agricole. Nous désirerions, s'il était possible, le féliciter suffisamment pour le dédommager des désapprobations qu'il a dû subir lorsqu'il choisissait sa noble carrière. Un chaleureux vote de remerciements fut proposé par M. J.-B. Lanctôt, aussi du Collège d'Agriculture, secondé par M. Henri Fournier. La conférence, sous la présidence de M. Norbert Jutras, fut agrémentée d'une série de vues animées de scènes de culture à travers le Canada.

* * *

A M. et Mme Salomon Hélie, une fille; A M. et Mme Edouard Blanchard, une fille. Nos félicitations.

* * *

Perdu ou écarté: un joli grand garçon, 225 livres, très capable et très actif, brun, aimable, chante fameusement "Alouette", toujours souriant; répond au nom joyeux de Georges Noel; prière de le ramener à son troupeau. Quelqu'un l'aurait-il vu?

Deuxième thé français

Le deuxième thé français organisé par Mme de Denus eut lieu le 23 février chez Mme H. Osler, Roslyn Road et fut des mieux réussi. La saynète "Une soirée chez Mme Versasec" fut interprétée avec une verve toute française par Miles Margaret Black et Audrey Fitzgerald. Pendant le thé, il y eut des chants en français, et, comme de coutume, la conversation fut animée et amusante. Tout le monde se retira enchanté en se donnant rendez-vous pour le lundi 9 mars chez Mme McPherson, 1169, ave. Grosvenor, qui recevra ce jour là.

SAINT-PATRICK

Partie de cartes

Le 12 mars, à 8 h. 30 précises, aura lieu à la salle paroissiale, coin des rues Worth et Roy, une grande partie de cartes organisée par les dames de la paroisse au profit de leur nouvelle église. Il y aura chant, musique, prix pour les gagnants.

L'hiver achève son long sommeil, les jours allongent et les veillées de tous les jours sont monotones. Venez à ces parties de cartes; vous jouirez d'une agréable soirée tout en contribuant à notre oeuvre paroissiale.

Tous sont cordialement invités. Prenez le tramway Logan ouest, il vous conduira vers l'avenue Worth, à quelques minutes de marche de notre salle paroissiale.

SAINT-ALPHONSE

Le jeudi 26 février avait lieu à l'école de Kildonan-Est une partie de whist et de cinq cents au profit de l'église de cette paroisse. Cette soirée, organisée par Mme C.-E. Landry, 171, ave. Martin, fut couronnée du plus brillant succès. La surprise fut à son comble quand on annonça officiellement le résultat du travail, soit plus de $740. C'est, il faut en convenir, une aide précieuse donnée à l'église et la confirmation du principe: rien d'impossible à qui veut.

Durant la soirée, il y eut solo de piano par M. Alf. Noël. Miles Kenyon et Martin exécutèrent deux danses irlandaises; récitations par Mlle L. Moreland; chant par Mlle Lorette Bourque et M. J.-R. Paquin, accompagnés par Mlle Phyllis Bourque au piano.

Douze magnifiques prix furent décernés aux heureux vainqueurs au whist ou au cinq cents. Les précieux prix du concours furent gagnés par MM. C. Ross, 824, ave. Washington, Kildonan-Est, une tonne de charbon; M. Fohn, 895, rue Main, Winnipeg, une canne à pommeau d'or; H. Smith, Toronto Trust Co., grille-pain; F. Rumble, 200, Hammond Blk., disques de phonographe.

Le rafraîchissements furent servis et à regret la soirée était terminée; chacun s'en fut chez soi gardant un bon souvenir.

Nos remerciements à ceux qui ont donné leur concours. A l'organisatrice dévouée, nos félicitations pour son succès et merci pour l'oeuvre accomplie.

Sa maison brûle pendant qu'il était auprès de sa femme mourante

Pendant que Joseph Therrien, de Sioux Lookout, veillait près du lit de mort de sa femme, vendredi soir, à l'hôpital de Saint-Boniface, sa maison était détruite par les flammes.

Mme Therrien est morte samedi matin et peu de temps après le mari recevait la nouvelle de l'incendie de sa demeure. Il était parti de chez lui il y a un mois pour venir assister sa femme à ses derniers moments, laissant sa ferme aux soins d'un employé. La maison était éloignée des voisins et les secours sont venus trop tard.

Mme Therrien, malade depuis trois années, était âgée de 33 ans. Elle laisse, outre son mari, deux enfants. Les funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale de Saint-Boniface.

* * *

Mort d'un journaliste français de Montréal

Montréal — M. Charles-Lambert de Roode, rédacteur à la "Presse", est décédé à l'hôpital français, après quelques jours de maladie, dans sa soixante sixième année d'âge.

Né à Saint Pol, Pas-de-Calais, le défunt appartenait à l'une des plus anciennes familles du nord de la France. Il fit ses études chez les RR. PP. Jésuites et au Collège Sainte-Barbe, de Paris.

MONTREAL — M. l'abbé René Roblot, plus connu sous le pseudonyme littéraire de Jacques Debout, est arrivé à Montréal pour prêcher le carême à Notre Dame.

LONDRES — Le professeur Grindell Matthews, inventeur du fameux "rayon de la mort", lequel, prétend-il, mettrait fin à la guerre en rendant un conflit armé trop terrible, aurait vendu son invention à des Américains.

La vraie richesse de la vie, c'est l'affection; la vraie pauvreté, c'est l'égoïsme. — Vivet.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

A LOUER—Jolie chambre sur la rue, balcon. Maison privée très moderne. Pour dames seulement. S'adresser à N 2048, M. Hélie, 203, boulevard Dollard, Saint-Boniface. 38p

ON DEMANDE un homme sérieux connaissant parfaitement tous les travaux de la ferme et au besoin pouvant travailler seul. Adresser la réponse à Boîte 46, Wauchope, Sask. 39p

A VENDRE — Maison de sept pièces située dans la partie nord de la ville de Saint-Boniface. Cette propriété doit être vendue pour régler une succession. Conditions très avantageuses pour un acquéreur. Montant comptant et pour la balance une auto ou une ferme pourra être prise en considération. S'adresser à Boîte 15, la "Liberté". 40p

MAISON à louer ou à vendre, dans le village de Saint-Norbert. S'adresser à M. Lamoureux, Saint-Norbert. 41

A VENDRE—Magasin général, pour cause de santé. Bureau de poste payant transféré à l'acheteur. Bon district. S'adresser à Boîte 4, la "Liberté". 42p

N'OUBLIEZ PAS que Bérubé & Cie sont maintenant installés dans leur nouveau magasin, 200, ave. Provencher (ancienne pharmacie McRuer). Tél. N 3789.

A VENDRE ou à louer — Ferme de 500 acres avec roulant. Termes faciles. Aussi bonnes maisons à Saint-Boniface. J.-A. Hébert & Cie, 348, rue Main. 39

MAISONS modernes à vendre, près église, collège, couvent et écoles, à Saint-Boniface. De 4 à 8 chambres. Prix modérés. Termes faciles. Avec ameublement si désiré. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6585. 37

FERME à vendre dans paroisse française. Un demi-mille du village. Bonnes écoles et couvent. 320 acres; 275 en culture. Bonnes bâtisses. $25 l'acre. $1,000 comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6585. 39